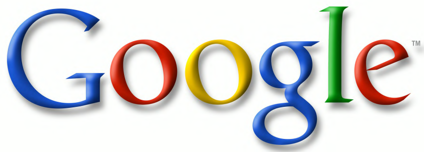
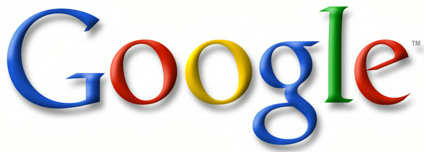
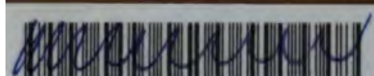







THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
·LIBRARIES·
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES · SCIENTIA · VERITAS
1817

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE CONTEMPORAINE

LE SOMNAMBULISME PROVOQUÉ

TRAVAUX DU MÊME AUTEUR

Nouveaux Éléments de physiologie humaine, comprenant les principes de la physiologie comparée et de la physiologie générale 2e édition, grand in-8°, 1484 p. avec 513 fig. Paris, 1881.

Nouveaux Éléments d'anatomie descriptive et d'embryologie, par H. BEAUNIS et A. BOUCHARD. 4e édition, grand in-8°. Paris, 1885 1072 p. avec 456 fig.

Recherches expérimentales sur les conditions de l'activité cérébrale et sur la physiologie des nerfs. Premier fascicule : 1° *Recherches sur l'influence de l'activité cérébrale sur la sécrétion urinaire ;* 2° *Recherches sur le temps de réaction des sensations olfactives ;* 3° *Recherches sur les formes de la contraction musculaire et sur les phénomènes d'arrêt.* Grand in-8°. Paris, 1884. — II. *Études physiologiques et psychologiques sur le somnambulisme provoqué.* Grand in-8°. Paris, 1885.

De la Justesse et de la Fausseté de la voix. In-8°. Paris, 1884.

De l'Habitude en général. Thèse pour le doctorat en médecine. In-4° Montpellier, 1856.

Anatomie générale et physiologie du système lymphatique. Thèse du concours pour l'agrégation. In-4°. Strasbourg, 1863.

Impressions de campagne, 1870-1871. (*Gazette médicale de Paris* 1871-1872.)

De l'Organisation du service sanitaire dans les armées en campagne. (*Gazette médicale de Paris*, 1872.)

Programme d'un cours de physiologie. In-18. Paris, 1872.

Note sur l'application des injections interstitielles à l'étude des fonctions des centres nerveux. (*Gazette médicale de Paris*, 1872.)

Remarques sur un cas de transposition générale des viscères. In-8°. Paris, 1874.

Précis d'anatomie et de dissection, par H. BEAUNIS et A. BOUCHARD. In-12. Paris, 1877.

Leçons d'ouverture. Les Principes de la physiologie, 1875. — Claude Bernard, 1878.

Articles divers dans la *Revue scientifique*, la *Gazette médicale de Paris*, la *Revue médicale de l'Est*, la *Revue philosophique.*

Imprimerie EMILE COLIN, à Saint-Germain.

LE SOMNAMBULISME PROVOQUÉ

ÉTUDES PHYSIOLOGIQUES ET PSYCHOLOGIQUES

PAR

H. BEAUNIS

Professeur de Physiologie à la Faculté de Médecine de Nancy.

DEUXIÈME ÉDITION AUGMENTÉE



PARIS

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

19, RUE HAUTEFEUILLE, près du boulevard Saint-Germain

1887

AVANT-PROPOS

DE LA DEUXIÈME ÉDITION

Cette deuxième édition est la réimpression pure et simple de la première en ce qui concerne la première et la deuxième partie.

L'appendice au contraire est augmenté d'un certain nombre de notes additionnelles sur les *Suggestions à longue échéance*, la *Suggestion mentale*, l'*École de Nancy*, etc.

L'accueil fait à ce petit livre n'a pas laissé que de surprendre l'auteur. C'est presque à son corps défendant qu'il s'était décidé, sur les instances de ses éditeurs, à distraire ce travail de ses : « *Recherches*

expérimentales sur les conditions de l'activité cérébrale » dont il formait le second fascicule, et à le publier sous une forme et dans des conditions plus accessibles au grand public. Ce travail lui semblait en effet trop personnel et trop expérimental.

Il est heureux de s'être trompé, surtout parce que cet accueil prouve que le public s'intéresse vivement à ces questions, et qu'il en comprend toute l'importance.

H. BEAUNIS.

1er décembre 1886.

LE

SOMNAMBULISME

PROVOQUÉ

ÉTUDES PHYSIOLOGIQUES ET PSYCHOLOGIQUES

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDES PHYSIOLOGIQUES SUR LE SOMNAMBULISME PROVOQUÉ

Dans ces dernières années, la question du somnambulisme provoqué est entrée dans une nouvelle phase, grâce aux travaux de Charcot, Ch. Richet, Dumontpallier, etc., et grâce surtout aux recherches du Dr Liébeault qui ont servi de point de départ aux travaux des professeurs Bernheim et Liégeois sur la suggestion hypnotique.

Jusqu'ici, toutes les fois que cette question a surgi, après un moment de vogue passagère,

elle est retombée dans l'oubli devant l'indifférence du public et surtout devant la réserve dédaigneuse ou l'hostilité déclarée du monde médical (1).

En sera-t-il de même aujourd'hui? Je crois pouvoir affirmer que non.

La réalité des faits hypnotiques est actuellement admise par un grand nombre de médecins et sera vite démontrée pour tous ceux qui voudront bien examiner ces faits sans idée préconçue et sans préjugé d'école. L'hypnotisme n'est pas autre chose qu'un ensemble de phénomènes nerveux qui doit être étudié au même titre que toute autre question physiologique, les localisations cérébrales, par exemple, et dans le même esprit scientifique.

Le caractère presque merveilleux de ces phénomènes ne doit pas, il me semble, arrêter un savant sérieux ; il devrait plutôt l'engager à marcher en avant pour chercher à les expliquer.

(1) Voyez l'historique complet de cette question dans Cullerre, *Magnétisme et Hypnotisme, exposé des phénomènes observés pendant le sommeil nerveux provoqué, au point de vue clinique, psychologiqne, thérapeutique et médico-légal, avec un résumé historique du magnétisme animal.* Paris, 1885, 1 vol. in-18 jésus avec figures.

La science ne doit avoir ni crainte, ni respect ; au contraire, tout ce qui est merveilleux la tente, tout ce qui est mystérieux l'attire, non pas pour se complaire, comme les profanes, dans le vague et dans les ténèbres, mais pour déchirer les voiles et porter partout la lumière.

Cette question du somnambulisme provoqué mérite d'autant mieux une étude approfondie et consciencieuse que dans ces faits singuliers et en apparence inexplicables, il y a en germe toute une révolution profonde dans la physiologie et dans la psychologie cérébrales.

Je traiterai plus loin une des faces de la question, le côté psychologique.

Je voudrais traiter ici le côté physiologique, ou plutôt dans une série d'études examiner quelques points particuliers de ce vaste sujet qui embrasse en somme toute la physiologie, la physiologie du somnambule comparée à celle de l'individu normal dans les conditions ordinaires de la veille et du sommeil naturels. Ce travail n'est donc pas un travail d'ensemble ; ce ne sont que des fragments, pierres dispersées qui pourront servir un jour à la construction de l'édifice dont nous ne pouvons pour le moment que rassembler les matériaux.

Les recherches de ce genre présentent d'assez grandes difficultés.

Il faut d'abord trouver des sujets susceptibles d'entrer en somnambulisme.

Contrairement à l'opinion répandue, ces sujets ne sont pas rares et ici je dois combattre un préjugé qui a cours non seulement dans le public, mais encore chez beaucoup de médecins : c'est qu'on ne peut guère provoquer le somnambulisme que chez les hystériques. En réalité, il n'en est rien. Le somnambulisme artificiel s'obtient avec la plus grande facilité chez un grand nombre de sujets chez lesquels l'hystérie ne peut être invoquée, enfants, vieillards, hommes de toute constitution et de tout tempérament.

Bien souvent même l'hystérie, le nervosisme, sont des conditions défavorables à la production du somnambulisme, probablement à cause de la mobilité d'esprit qui les accompagne et qui empêche le sujet qu'on veut endormir de fixer son attention assez fortement sur une seule idée, celle du sommeil ; au contraire, les paysans, les soldats, les ouvriers à constitution athlétique, les hommes peu habitués à laisser vagabonder leur imagination et chez lesquels la pensée *se cristallise* facilement, si j'ose m'exprimer ainsi,

tombent souvent avec la plus grande facilité dans le somnambulisme et cela quelquefois dès la première séance.

Le nombre des somnambules est aussi beaucoup plus considérable qu'on ne le croit généralement. Pour qu'on puisse s'en faire une idée, je donnerai la statistique suivante qu'a bien voulu dresser pour moi le Dr Liébeault. Elle comprend une année entière depuis le mois d'août 1884 jusqu'au mois de juillet 1885. On y trouve, mois par mois, toutes les personnes qui se sont présentées à sa consultation et ces personnes sont classées d'après le degré d'influence exercé sur elles par l'hypnotisation. A ce point de vue, je rappellerai les cinq degrés admis par le Dr Liébeault.

Premier degré : somnolence; pesanteur, engourdissement.

Second degré : sommeil léger; les sujets entendent encore tout ce qui se dit autour d'eux.

Troisième degré : sommeil profond; les sujets ne se souviennent plus de ce qu'ils ont fait, dit ou entendu pendant leur sommeil, mais ils sont encore en rapport avec les personnes présentes comme avec leur endormeur.

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE CONTEMPORAINE

LE

SOMNAMBULISME

PROVOQUÉ

BEAUNIS.

ceux qui oubliaient au réveil ce qui s'était passé pendant leur sommeil.

Quant à la proportion des somnambules, et c'est ce qui nous intéresse le plus, elle est à peu près la même dans les deux statistiques et on peut admettre d'une façon générale cette proportion de 15 à 18 sur 100 sujets pris au hasard comme le chiffre normal et comme une moyenne très rapprochée de la réalité.

Il m'a paru intéressant de savoir comment se répartissaient ces divers degrés d'influence suivant l'âge et le sexe, et le Dr Liébeault a bien voulu me donner sur ces deux points des renseignements complémentaires que je consignerai ici, d'autant mieux qu'ils pourront rectifier bien des idées erronées sur cette question.

Voici d'abord le tableau pour le *sexe :*

	Hommes.	Femmes.	Total.	Proportion pour 100. Hommes.	Proportion pour 100. Femmes.
	—	—	—	—	—
Somnambulisme . . .	54	91	145	18,8	19,4
Sommeil très profond.	21	34	55	7,3	7,2
Sommeil profond. . .	108	163	271	37,6	34,8
Sommeil léger. . . .	52	99	151	18,1	21,1
Somnolence	21	50	71	7,3	10,6
Non influencés. . . .	31	31	62	10,8	6,6
Total.	287	468	755		

Il ressort de ce tableau un fait de la plus grande importance, c'est que les proportions sont à peu près les mêmes chez les hommes et chez les femmes et qu'en particulier, contrairement à l'opinion courante, *la proportion est presque identique pour ce qui concerne le somnambulisme,* 18,8 p. 100 chez les hommes, 19,4 p. 100 chez les femmes (1).

Il est bien évident qu'on ne peut invoquer là l'hystérie chez l'homme, à moins d'admettre, ce qui serait absurde, qu'on trouve chez l'homme 18 hystériques sur 100 sujets et encore, comme on le verra plus loin, cette hystérie de l'homme se montrerait à tous les âges.

Le groupement des sujets d'*après les âges* n'est pas moins intéressant que le groupement des sujets d'après le sexe.

Sur ma demande, le Dr Liébault a bien vou-

(1) Les différences qui existent entre les chiffres du tableau général et ceux du tableau d'après le sexe s'expliquent facilement. Il est certains sujets qui n'arrivent à un degré supérieur de sommeil qu'après un certain nombre de séances, de sorte que, dans les premières, ils peuvent être inscrits sous la rubrique : *sommeil très profond* et dans les suivantes sous la rubrique : *somnambulisme*. En outre, deux sujets *non influencés* avaient été oubliés sur le tableau général. Ces différences sont du reste insignifiantes et ne modifient en rien les résultats.

lu en dresser un tableau que je donne ci-après. J'ai cru devoir fractionner par séries de 7 années, division qui me paraît correspondre le mieux aux variations physiologiques de l'évolution de l'individu. Ce tableau ne comprend pas tous les sujets inscrits dans le tableau des sexes, l'inscription de l'âge ayant été oubliée sur les registres pour un certain nombre de sujets.

AGE	Somnambulisme.	Sommeil très profond.	Sommeil profond.	Sommeil léger.	Somnolence.	Non influencés.	Total.
—	—	—	—	—	—	—	—
Jusqu'à 7 ans...	6	1	3	12	1	»	23
De 7 à 14 ans...	36	5	15	9	»	»	65
De 14 à 21 ans..	22	5	39	5	7	9	87
De 21 à 28 ans..	13	5	36	18	17	9	98
De 28 à 35 ans..	19	5	29	15	11	5	84
De 35 à 42 ans..	9	10	30	24	5	7	85
De 42 à 49 ans..	23	5	31	24	10	13	106
De 49 à 56 ans..	5	10	24	19	7	3	68
De 56 à 63 ans..	5	6	26	13	9	10	69
De 63 et au delà.	7	5	23	12	4	8	59
	145	57	256	151	71	61	744

Voici maintenant, pour mieux faire suivre les variations dépendant de l'âge, le même tableau sous une autre forme, c'est-à-dire en pre-

nant pour chaque âge les chiffres proportionnels; par exemple, sur 100 enfants de 1 à 7 ans combien y a-t-il de cas de somnambulisme, de sommeil très profond, etc., et ainsi de suite pour chaque âge?

AGE	Somnambulisme.	Sommeil très profond.	Sommeil profond.	Sommeil léger.	Somnolence.	Non influencés.
—	—	—	—	—	—	—
Jusqu'à 7 ans. . .	26,5	4,3	13,0	52,1	4,3	»
7 à 14 ans.	55,3	7,6	23,0	13,8	»	»
14 à 21 ans. . . .	25,2	5,7	44,8	5,7	8,0	10,3
21 à 28 ans. . . .	13,2	5,1	36,7	18,3	17,3	9,1
28 à 35 ans. . . .	22,6	5,9	34,5	17,8	13,0	5,9
35 à 42 ans. . . .	10,5	11,7	35,2	28,2	5,8	8,2
42 à 49 ans. . . .	21,6	4,7	29,2	22,6	9,4	12,2
49 à 56 ans. . . .	7,3	14,7	35,2	27,9	10,2	4,1
56 à 63 ans. . . .	7,2	8,6	37,6	18,8	13,0	14,4
63 ans et au delà.	11,8	8,4	38,9	20,3	6,7	13,5

Ce qui frappe au premier abord dans ce tableau, c'est la forte proportion des somnambules dans l'enfance et dans la jeunesse (26,5 p. 100 de 1 à 7 ans, et 55,3 p. 100 de 7 à 14 ans); on remarquera aussi que pour ces deux périodes de la vie tous les sujets sans exception ont été plus ou moins influencés. Il y a là un fait important à constater, si, comme je le crois, la suggestion hypnotique est appelée un jour à

jouer un rôle utile dans l'éducation de l'enfant. Mais je ne veux pas insister ici sur cette question qui sortirait de mon cadre et je me contente de mentionner le fait.

Dans la vieillesse, au contraire, on voit le nombre des somnambules décroître, mais tout en restant encore à un chiffre relativement élevé (7 à 11 p. 100), si on considère les conditions physiologiques du fonctionnement cérébral à cette époque de la vie.

On voit, par ce tableau, que le nombre des sujets susceptibles d'entrer en somnambulisme est assez considérable, et que si on pouvait les avoir tous à sa disposition, on n'aurait que l'embarras du choix.

Malheureusement, on ne peut pas utiliser tous les sujets.

Les recherches physiologiques exigent un temps assez long et beaucoup de ces sujets, ouvriers ou ouvrières, qui vivent de leur travail, ne peuvent distraire une partie de leur temps, à moins que la maladie ne leur impose un chômage forcé.

Les personnes d'une certaine classe, par contre, répugnent souvent à se prêter à des ex-

périences presque toujours fastidieuses et quelquefois désagréables.

D'autre part, un grand nombre de personnes qui viennent à la consultation du Dr Liébeault, n'habitent pas Nancy et viennent quelquefois de localités assez éloignées.

Enfin, pendant tout le temps que durent les exercices pratiques du laboratoire de physiologie, il m'a été impossible de me livrer à ces expériences à cause de la présence des élèves; le calme, le silence sont en effet des conditions indispensables de réussite et les distractions inévitables en pareil cas eussent troublé les résultats.

Je commencerai ces études physiologiques par certains faits qui me paraissent démontrer d'une façon incontestable la réalité des phénomènes somnambuliques. Ces faits ont déjà été publiés sommairement, mais il me paraît utile d'y revenir ici, de les examiner en détail, d'en discuter les conditions phénoménales et d'en tirer les conclusions.

Mais, auparavant, je donnerai la liste des principaux sujets que j'ai observés et résumerai en quelques lignes les caractères de l'état somnambulique qu'ils ont présenté, et j'étudierai

ensuite les procédés employés chez eux pour déterminer le sommeil et le réveil, en m'arrêtant spécialement sur certains points.

I. — *Caractères généraux de l'état somnambulique.*

Je commencerai par donner la liste des principaux sujets que j'ai observés, avec quelques détails très brefs sur chacun d'eux.

1° Monsieur D...., 39 ans. Bonne santé. Somnambulisme naturel;

2° Victorine L...., 12 ans et demi. Chorée guérie par l'hypnotisme;

3° Stéphanie G...., 14 ans. Hystérie grave guérie par l'hypnotisme;

4° Monsieur H...., 23 ans. Tuberculisation pulmonaire;

5° Mme V..., 58 ans. Cataracte au début;

6° Delphine P...., 10 ans. Ulcérations spécifiques;

7° Mme M...., 31 ans. Bonne santé.

8° Mlle V...., 30 ans environ. Bien portante;

9° Mme K...., 34 ans. Bronchite;

10° Élisa F...., 37 ans. Hystéro-épilepsie. Guérison par l'hypnotisme;

11° Louise D...., 19 ans. Chorée hystérique. Guérison par l'hypnotisme;

12° Marie A...., 21 ans. Lymphatique; névralgie faciale;

13° Mathilde C...., 23 ans. Hystérique;

14° Mlle A.... E...., 19 ans. Anémie;

15° Mme H. A...., 23 ans. Trajets fistuleux consécutifs à des abcès glandulaires;

16° Mlle Hu...., 21 ans. Bien portante;

17° Mme L... X...., 30 ans environ. Anémique; ulcérations du col; fissure à l'anus;

18° Mlle L...., 22 ans. Arthrite du poignet droit;

19° Monsieur N...., 36 ans. Hémiplégie de nature probablement spécifique.

Avant d'aller plus loin, je résumerai en quelques lignes les principaux caractères de l'état somnambulique tel que je l'ai observé chez les sujets dont j'ai donné plus haut l'énumération.

Chez ces sujets, le sommeil hypnotique peut être provoqué par n'importe quel procédé; dès que le sujet est endormi, il est en état de somnambulisme; les membres conservent la situation que leur donne l'hypnotiseur et les mouve-

ments qu'il leur imprime se continuent automatiquement.

Le sujet n'est en rapport qu'avec la personne qui l'a mis en état de somnambulisme, pourvu que le sommeil soit assez profond; il n'entend que lui et ne répond qu'à lui. Il obéit passivement à son hypnotiseur et à lui seul, et il peut en recevoir des suggestions (hallucinations ou actes) qui se réalisent au réveil.

Pendant son sommeil, l'hypnotisé se rappelle parfaitement ce qui s'est passé, soit pendant l'état de veille, soit pendant les sommeils provoqués antérieurs; à son réveil, il a tout à fait oublié ce qui s'est passé pendant le sommeil provoqué.

Ces caractères essentiels du sommeil provoqué, je les ai constatés chez tous mes sujets; chez tous, il y a eu ressemblance parfaite sur tous ces points; les seules différences ont été des différences de degré portant sur le plus ou moins de profondeur du sommeil et sur l'intensité plus ou moins grande de l'état somnambulique.

A ce propos, je dois dire que je n'ai pas constaté dans les caractères du somnambulisme provoqué de différences réelles entre les sujets hystériques et les sujets non hystériques.

Je n'ai pu du reste, pas plus que mes collègues de Nancy, retrouver chez mes sujets les trois états décrits par Charcot et ses élèves chez les hystéro-épileptiques de la Salpêtrière. Je ne veux pas entrer ici dans la discussion de cette question ni essayer d'expliquer la contradiction qui existe entre ces faits et ceux que nous observons journellement. Il y a là le sujet d'une étude qui devra se faire ultérieurement, mais pour laquelle je ne pourrais apporter jusqu'ici que des documents insuffisants.

Je me suis contenté d'étudier ici quelques phénomènes physiologiques, pris parmi ceux que j'ai constatés, et ai laissé volontairement de côté les faits sur lesquels mon observation personnelle ne pouvait rien m'apprendre ou ne me conduisait qu'à une négation.

On verra aussi que je ne parle, dans ce travail, ni de l'hyperexcitabilité neuromusculaire, ni de l'état de la sensibilité chez les somnambules. Pour la première, je n'ai pas eu occasion de la constater, et quant à la seconde, les résultats que j'ai obtenus jusqu'ici sont variables et j'ai préféré attendre, pour publier quelque chose sur ce sujet, que mes recherches fussent plus nombreuses et surtout qu'elles pussent me con-

duire à des conclusions précises. Il y a en effet, dans ce genre de recherches, un élément capital dont il faut toujours tenir compte et qu'il est bien difficile d'éliminer, la suggestion. *Méfiez-vous de la suggestion*, a dit très justement le professeur Bernheim, et cette parole ne doit jamais être perdue de vue.

II. — *Procédés employés pour déterminer le sommeil hypnotique et le réveil.*

Le procédé le plus habituel, classique pour ainsi dire, c'est la fixation du regard. Je dis au sujet : Regardez-moi bien fixement, et au bout de quelque temps, ses paupières se ferment; le sujet dort.

On peut aussi, comme le faisait Braid, lui faire fixer un objet quelconque.

Les premières fois, le sommeil ne vient pas toujours, mais habituellement, au bout de quelques séances, le résultat est obtenu. Le sommeil est d'abord assez longtemps à se produire; ensuite il se produit en quelques minutes, puis en quelques secondes, et enfin presque instantanément.

Dès que le sujet a été ainsi endormi plusieurs fois par vous, il est en votre pouvoir et on peut alors provoquer le sommeil *par n'importe quel procédé*. Ainsi, vous n'avez qu'à dire au sujet : Vous dormirez dans tant de minutes, pour que *le sommeil* se produise à la minute fixée. C'est

même un procédé très commode pour endormir un sujet *malgré lui*. Chez les sujets très impressionnables, il suffit de dire d'un ton impératif : Dormez ; pour que le sommeil se produise immédiatement.

Cette puissance de produire à volonté chez certains sujets le sommeil hypnotique peut se traduire de bien des façons différentes ; j'en citerai quelques exemples.

Ainsi on peut dire : je vais compter jusqu'à dix ; quand je serai à six vous dormirez ; quand je ferai tel mouvement, quand je lèverai le bras, par exemple, vous dormirez ; quand M. X... (une personne présente quelconque) fera tel geste, quand il vous adressera la parole, vous dormirez.

On peut aussi rattacher le sommeil à un acte même du sujet. On peut lui dire : Comptez jusqu'à dix ; à huit vous dormirez ; quand vous ouvrirez cette porte, quand vous mettrez votre gant, vous dormirez.

Le sujet peut retarder tant qu'il le veut l'acte d'ouvrir la porte ou de mettre son gant, mais quand l'acte est exécuté, le sommeil le suit inévitablement.

Tous ces faits s'expliquent facilement ; il suffit

que le sujet ait l'idée du sommeil pour que le sommeil se produise et l'acte quelconque auquel cette idée a été rattachée par l'hypnotiseur suffit, quand il est accompli, pour que le sommeil ait lieu.

J'en citerai un exemple frappant.

Au moment des vacances, comme je devais quitter Nancy pendant plusieurs mois, Mlle A... E..., que j'avais l'habitude d'hypnotiser presque tous les jours, me dit un matin :

— Vous ne pourrez plus m'endormir maintenant, puisque vous partez.

— Pourquoi pas ?

— Mais ce n'est pas possible, puisque vous ne serez plus là.

— Cela ne fait rien ; je vous donnerai des jetons magnétisés ; quand vous voudrez dormir, vous n'aurez qu'à en mettre un dans un verre d'eau sucrée ; vous dormirez un quart d'heure.

Puis me ravisant, je lui dit :

— Mais il y a quelque chose de beaucoup plus simple ; quand vous voudrez dormir, vous n'aurez qu'à dire en prononçant mon nom : « Endormez-moi », et vous dormirez immédiatement.

— Quelle plaisanterie !

— Ce n'est pas une plaisanterie, c'est très sérieux.

— Je ne peux pas le croire.

— Que vous coûte-t-il d'essayer? Essayez de suite, vous verrez bien si cela réussit.

— Je le veux bien, dit-elle.

Mais elle avait l'air rien moins que convaincue, et j'avouerai que, malgré mon assurance apparente, je l'étais fort peu de mon côté : elle passe dans le jardin et je reste dans l'appartement pour éviter de l'influencer par le regard ou par ma présence.

Au bout de peu de temps, les personnes qui se trouvaient là viennent me dire : elle dort.

Je vais dans le jardin et je la trouve debout et dormant.

Mais il pouvait y avoir là un effet dû à ma présence, et j'étais curieux de savoir si, une fois absent de Nancy, le même phénomène se produirait. Je priai le Dr Liébeault, chez lequel elle venait souvent, de l'observer et de me tenir au courant. Le résultat fut absolument le même. Elle n'avait qu'à prononcer la phrase sacramentelle pour s'endormir immédiatement. Et ce qu'il y a de caractéristique, c'est que dans ce sommeil, elle n'est en rapport avec aucune des

personnes présentes, elle n'entend personne, pas même ceux qui, comme le Dr Liébeault, ont l'habitude de l'endormir.

J'ai pu constater au contraire, à mon retour à Nancy après les vacances, que dans cet état elle est en rapport avec moi et avec moi seul. J'ai pu m'assurer du fait en prenant toutes les précautions pour qu'elle ne fût pas avertie de mon retour à Nancy et en me présentant à elle quand elle était déjà dans le sommeil hypnotique.

Les passes à distance (quelques centimètres) peuvent aussi, chez certains sujets, pas chez tous, déterminer le sommeil hypnotique. Il en est même chez lesquels ces passes réussissent mieux que les autres moyens. Tel procédé, en effet, réussira mieux qu'un autre chez tel ou tel sujet ; est-ce une affaire d'habitude ou bien est-ce le résultat de l'imagination du sujet qui se figure que tel procédé est meilleur qu'un autre. Ainsi Mlle V..., qui était habituée à être endormie par des passes, ne s'endormait que difficilement par la fixation du regard.

On sait, et Braid avait déjà remarqué le fait, que certains sujets peuvent s'endormir eux-*mêmes*, et le Dr Liébeault cite le cas curieux

d'un sourd-muet, qui non seulement s'endormait à volonté, mais pouvait se suggérer toutes sortes d'hallucinations et mettait cette propriété toute spéciale au service de ses passions (1).

Chez Mlle A... E..., cette faculté de s'endormir spontanément se montrait dans certaines conditions particulières, ainsi quand elle voulait résister à une suggestion qui lui était désagréable. Je reviendrai ailleurs sur ce fait.

Enfin, deux sujets hypnotisables peuvent s'endormir réciproquement, phénomène déjà constaté par Ladame (2), et que j'ai eu occasion d'observer plusieurs fois, en particulier sur Mlle A... E... et Victorine L... Il leur suffisait de se regarder fixement toutes les deux.

Peut-on endormir quelqu'un sans qu'il soit prévenu qu'on veut l'endormir ? J'ai essayé plusieurs fois d'endormir les sujets en faisant des

(1) Le somnambule L... s'avisait parfois de faire arriver dans son lit la femme qui lui plaisait le plus. Il la sentait à ses côtés, lui témoignait sa flamme, et au réveil, il lui restait le souvenir d'avoir passé des instants aussi délicieux que si son bonheur eût été partagé. (Liébeault, *Du Sommeil et des états analogues*, p. 282.) On observe assez souvent des hallucinations du même genre dans l'aliénation mentale.

(2) Ladame, *La Névrose hynoptique, ou le Magnétisme dévoilé, Neuchatel, 1881.*

passes par derrière à leur insu et j'ai réussi plusieurs fois, surtout chez Mlle A... E.., à provoquer le sommeil. Mais dans ces cas, il est bien difficile d'éviter des mouvements, et ceux-ci peuvent révéler votre présence à la personne qu'on veut endormir et la prévenir de votre intention. J'ai bien, il est vrai, demandé dans ces cas à Mlle A... E..., une fois endormie : Saviez-vous que je faisais des passes derrière vous? Mais la réponse négative qu'elle me faisait ne peut évidemment être acceptée comme absolument probante, et il faudrait des expériences plus rigoureuses que je n'ai eu ni le temps, ni l'occasion de faire. Je mentionnerai cependant plus loin une expérience très complexe et intéressante à ce point de vue.

A cette question s'en rattache une autre très importante au point de vue pratique.

Chez les somnambules naturels, le passage au sommeil hypnotique est facile à produire ; il est aisé par exemple, en causant avec un individu qui parle haut pendant son sommeil, de le faire arriver peu à peu au sommeil hypnotique et j'ai pu le faire moi-même dans une circonstance particulière sur laquelle j'aurai lieu de revenir. Mais le sommeil somnambulique n'est

pas le sommeil naturel normal. Peut-on faire passer une personne endormie, sans la réveiller, du sommeil naturel au sommeil hypnotique? La chose est possible, au moins pour certains sujets; le professeur Geischdlen a fait sur ce point un certain nombre d'expériences qui mettent le fait hors de doute, et le professeur Bernheim cite un cas analogue dans sa lettre à M. Paul Janet (1). La chose a son importance. On sait que le sommeil hypnotique ne s'obtient pas ou ne s'obtient qu'avec la plus grande difficulté chez les aliénés, phénomène qui trouve son explication dans ce fait bien connu des médecins, que le sommeil normal est très léger et quelquefois presque nul chez les aliénés. S'il était possible de profiter des instants de sommeil d'un aliéné pour l'hypnotiser, on pourrait sans doute améliorer son état et aider ainsi à sa guérison. Ne pourrait-on pas aussi (je laisse de côté la question de droit) essayer sur certains criminels l'hypnotisme pendant leur sommeil naturel pour en obtenir des aveux?

Enfin, dernière question. Peut-on être endormi malgré soi, abstraction faite du cas précédent,

(1) Bernheim, *Revue médicale de l'Est*, 1884, n° 18.

dans lequel la chose est incontestable? D'après Braid « l'état hypnotique ne peut être déterminé, à aucune de ses périodes, sans le consentement de la personne opérée (1) », et plus loin, il répète la même assertion en d'autres termes : « Personne ne peut y être soumis, à aucune période, à moins de consentement libre. »

Le Dr Bernheim semble se rattacher à la même opinion : « Le sommeil provoqué ne dépend pas de l'hypnotiseur, mais du sujet ; c'est sa propre foi qui l'endort ; nul ne peut être hynoptisé contre son gré, s'il résiste à l'injonction (1). »

Malgré ces autorités, il m'est impossible d'être aussi affirmatif, et j'ai observé des faits qui me prouvent qu'une personne peut parfaitement être hynoptisée malgré elle ; seulement, c'est à une condition, c'est que cette personne ait déjà été hypnotisée.

Quand on essaie pour la première fois, je crois que le sujet peut toujours résister en ne se prêtant pas au procédé qu'on veut employer. Ainsi, le rire est un excellent moyen d'éviter le sommeil provoqué ; dès que la personne que

(1) Braid, *Neurhypnologie*, p. 18.
(2) Bernheim, *Revue médicale de l'Est*, 1884, p. 556.

vous voulez endormir se met à rire et tourne la chose en plaisanterie, vous pouvez cesser votre tentative, elle ne réussirait pas. Donc, l'affirmation de Braid et du Dr Bernheim est vraie, mais seulement pour ceux qui n'ont jamais été hypnotisés.

Mais pour ceux qui l'ont déjà été, il n'en est plus de même. Il en est toujours un certain nombre (non pas tous évidemment, car il est des degrés dans la facilité à entrer en hypnotisme) qu'on peut endormir malgré eux. Ceux-là sont absolument sous la puissance de celui qui les endort habituellement; toute résistance de leur part est impossible; ils peuvent éviter le regard de l'hypnotiseur; celui-ci trouvera toujours un autre procédé pour les endormir. « Nul ne peut être hypnotisé contre son gré, *s'il résiste à l'injonction.* » Mais c'est précisément cette résistance à l'injonction dont ils sont incapables. On verra plus loin que cet asservissement du sujet s'étend non seulement au sommeil hypnotique, mais a lieu aussi pendant l'état de veille, qu'il existe non seulement pour les suggestions les plus simples, mais pour toute espèce d'actes, même les plus compliqués et les plus criminels, et que les conséquences

les plus sérieuses peuvent résulter de cet assujettissement à la volonté d'un autre. Il ne sert de rien de vouloir atténuer la gravité de ce fait, et il vaut mieux l'envisager tel qu'il est en réalité, et cette réalité, c'est dans certains cas, le pouvoir absolu de l'hypnotiseur sur l'hypnotisé.

Heureusement, il y a un correctif à cette puissance. Les personnes qui ont cette aptitude, à entrer en hypnotisme, aptitude dont le premier venu, le sachant, pourrait abuser dans une intention coupable, ces personnes peuvent être garanties d'une façon efficace, et j'ai employé le moyen plusieurs fois. Il suffit de leur suggérer que personne ne pourra les endormir pendant un temps déterminé pour que toutes les tentatives restent infructueuses. Aussi est-ce toujours une précaution utile à prendre avec ces sujets que de leur suggérer cette interdiction absolue en précisant, si on le juge convenable et avec l'assentiment du sujet, les personnes auxquelles on veut conserver la faculté de les hypnotiser.

Il est cependant certaines personnes qui paraissent réfractaires; mais comme on l'a vu plus haut par les tableaux que j'ai donnés, ces per-

sonnes constituent la minorité. J'ai vu, du reste, plusieurs fois des sujets qui, aux premières séances d'hynoptisation, ne subissaient aucune influence, et qui au bout d'un certain nombre de séances arrivaient peu à peu au sommeil profond et même au somnambulisme. Je pourrais citer, par exemple, une dame qui n'arriva ainsi au somnambulisme qu'après plusieurs mois d'essais journaliers et infructueux. Mais on conçoit qu'il faut au sujet et à l'hypnotiseur une très forte dose de patience et de volonté, et la plupart des personnes qui se soumettent à l'hypnotisation n'ont ni cette patience ni cette volonté et abandonnent la partie lorsque le sommeil n'arrive pas au bout de quelques séances. Ce fait et quelques autres du même genre que j'ai observés à la consultation du Dr Liébeault font qu'on pourrait se demander si, en réalité, avec un exercice suffisant, tout le monde ne serait pas susceptible d'entrer en somnambulisme.

J'ai vu cependant quelques cas contraires qui ne permettent pas d'être aussi affirmatif; mais ce qui est certain, c'est que par l'exercice et la répétition on peut dresser pour ainsi dire le système nerveux et produire chez la plupart des

sujets, sinon le somnambulisme, au moins le sommeil.

Le *réveil* s'opère, en général, avec la plus grande facilité. Il suffit de souffler sur les yeux, d'agiter un éventail devant la figure ou de dire simplement : « Réveillez-vous », pour que le réveil se fasse.

On peut aussi rattacher le moment du réveil à un acte quelconque ; ainsi on peut dire au sujet : Vous dormirez cinq minutes, dix minutes, un quart d'heure, et il s'éveillera exactement au moment fixé. La mesure du temps paraît, comme on le verra plus tard, se faire avec une grande précision chez les somnambules.

On peut aussi leur dire : Vous vous réveillerez quand je vous mettrai la main sur le front, quand je vous toucherai le bras, quand je vous dirai tel mot, etc.

Dans certains cas, le réveil se fait avec quelque difficulté, mais on arrive toujours à en triompher. Cette résistance au réveil peut tenir au sujet lui-même qui ne veut pas être réveillé. Pitres (1) cite l'exemple d'une somnambule qui

(1) Pitres, *Des Suggestions hypnotiques.*

refusait de se laisser réveiller quand on lui faisait une suggestion qui lui était particulièrement désagréable.

Le réveil s'accompagne parfois de quelques accidents légers, surtout de mal de tête; cela arrive, par exemple, quand les sujets ont été incomplètement réveillés. Aussi ne faut-il les laisser partir que quand ils se sentent eux-mêmes parfaitement réveillés. Il est du reste prudent, chez les sujets chez lesquels ces légers inconvénients se présentent, de leur suggérer pendant leur sommeil qu'à leur réveil ils n'auront pas de mal de tête et qu'ils se sentiront très bien.

Avant de terminer ce paragraphe, je dois dire quelques mots des dangers de l'hypnotisme.

Le vrai, le seul danger, et il est très sérieux, c'est d'asservir le sujet à l'expérimentateur, de façon qu'une fois le pli pris, l'hypnotisé se trouve sous la dépendance absolue de l'hypnotiseur. Mais ce danger, quelque redoutable qu'il soit, peut être atténué.

Il faut, et c'est là une règle dont on ne doit jamais se départir, que le sommeil ne soit provoqué qu'en présence d'un tiers autorisé, parent, mari, père, etc., qui garantisse à la fois l'hypnotiseur et l'hypnotisé. On préviendra ainsi toute

supposition fâcheuse, toute accusation ultérieure, tout soupçon de tentative qui n'aurait pas pour but le soulagement du sujet ou un intérêt scientifique. Il ne faut jamais opérer seul, d'hypnotiseur à hypnotisé.

Mais, dira-t-on, un individu pourra toujours abuser dans un but criminel du pouvoir qu'il aura acquis sur son sujet (1). A ceci nous ne pouvons rien, pas plus que nous ne pouvons empêcher un malfaiteur d'employer pour empoisonner les gens les substances que le médecin emploie pour les guérir. Les phénomènes de somnambulisme sont aujourd'hui entrés dans le domaine public; tout le monde sait à peu près ce que c'est, et tout le monde en parle, et il serait impossible d'en faire un mystère. Il sera aussi facile à un individu mal intentionné de se mettre au courant des procédés d'hypnotisme, que de prendre connaissance des propriétés toxiques de l'arsenic ou de la strychine. C'est au législa-

(1) Voyez P. Brouardel, *Accusation de viol accompli pendant le sommeil hypnotique* (*Ann. d'Hyg. et de méd. légale*, 1879, 3e série, tome I, p. 39). — Ladame, *La Névrose hypnotique devant la médecine légale, du Viol pendant le sommeil hypnotique.* (*Ann. d'Hyg.*, 1882, 3e série, tome VII, p. 518.)

teur à prévoir les cas que la science lui indique et à agir en conséquence.

Mais, cette objection écartée, il en reste une autre. L'hypnotisation n'offre-t-elle pas des dangers pour le sujet lui-même, surtout quand elle est répétée fréquemment? Ces dangers, qui ont été du reste beaucoup exagérés, tiennent en grande partie à l'imperfection des procédés employés et à l'inexpérience de l'hypnotiseur. Pour ma part, je n'ai jamais vu que des accidents tellement légers qu'ils ne peuvent réellement pas inquiéter et qu'on s'en rend maître facilement. Un peu de mal de tête, des douleurs variables comme forme et comme siège, quelques crises nerveuses allant rarement jusqu'à la véritable attaque de nerfs, l'imminence d'une syncope, tels sont les seuls accidents à craindre et qu'on peut, du reste, aisément prévenir.

Je terminerai en résumant en quelques mots les précautions à prendre dans l'hypnotisation, ne serait-ce que pour ceux de mes lecteurs qui, n'étant pas médecins, voudraient répéter ces expériences.

Quand on hypnotise, il faut toujours s'astreindre aux préceptes suivants :

Ne jamais endormir qu'avec le consentement

formel du sujet, et toujours en présence d'un tiers autorisé;

S'enquérir auparavant si le sujet est atteint d'accidents nerveux, et de la nature de ces accidents. Même précaution pour les troubles circulatoires et, dans ces cas, si l'on n'est pas médecin, n'essayer l'hypnotisation qu'après avoir pris l'avis d'un médecin compétent;

Faire bien sentir au sujet qu'il n'y a aucun danger, et le rassurer d'une façon absolue. S'il laisse paraître la moindre appréhension, ne pas insister et attendre une autre occasion;

Ne faire de suggestions qu'avec le consentement formel du sujet, et éviter toute suggestion triste, douloureuse, désagréable ou terrible;

Suggérer au sujet, avant de le réveiller, qu'il se trouvera très bien du sommeil hypnotique et qu'il n'éprouvera aucun malaise une fois réveillé;

Enfin, si l'on a affaire à un sujet présentant une facilité exceptionnelle à se laisser hypnotiser, il est prudent de le prévenir et de le mettre en garde. Il faudra alors lui suggérer que personne ne pourra l'hypnotiser, sauf certaines personnes désignées d'avance et dont on peut être sûr et que personne ne pourra lui faire de sug-

gestions, soit à l'état de sommeil, soit à l'état de veille, et on renouvellera cette interdiction de temps en temps.

En résumé, l'hypnotisme ne doit pas être un objet d'amusement et une sorte de jeu de société ; mais il doit rester ce qu'il est en réalité, c'est-à-dire un procédé d'étude scientifique, un moyen de traitement physique et moral et un instrument de moralisation. Je n'irai pas jusqu'à demander qu'il ne soit employé que par des médecins ; ce serait à la fois dépasser le but et souvent aussi rester en deçà. Mais il est cependant permis d'exiger que celui qui veut hypnotiser en soit digne par son intelligence, son savoir et son caractère. Il faut qu'il soit guidé, non par une vaine curiosité, mais par la passion de la vérité et par l'amour de ses semblables. La puissance même qu'il peut acquérir sur l'esprit des autres doit le rendre plus difficile et plus exigeant encore pour lui-même ; il ne suffit pas que ses intentions soient pures, il faut qu'elles ne puissent pas être soupçonnées.

III. — *Modification de la fréquence des battements du cœur par suggestion hypnotique.*

Dès le début de mes études sur le somnambulisme, ma première pensée fut de rechercher des phénomènes qu'il fût absolument impossible de simuler et qui pussent démontrer d'une façon péremptoire aux esprits les plus prévenus la réalité des faits somnambuliques.

Je m'adressai de suite aux fonctions de la vie organique qui sont, dans les conditions ordinaires, dérobées à l'influence de la volonté et me traçai un programme d'expériences que je considérais comme décisives.

Parmi ces expériences, une des premières consistait à faire varier par suggestion la fréquence des battements du cœur. M. Liébeault m'avait dit souvent qu'il avait réussi plusieurs fois à ralentir par suggestion les battements du cœur chez ses somnambules; j'avais pu moi-même constater, chez des malades souffrant de palpitations, qu'on pouvait calmer ces palpitations et régulariser les pulsations du cœur; mais il fal-

lait, pour être bien sûr soi-même de la réalité du fait et surtout pour entraîner la conviction chez les autres, le soumettre à la vérification expérimentale et enregistrer les battements du cœur par les procédés physiologiques ordinaires.

L'expérience fut faite à Nancy, dans mon laboratoire, le 30 juin 1884, sur une somnambule très remarquable, Élisa F..., dont j'aurai occasion de reparler plus loin et que M. Focachon, pharmacien à Charmes, avait bien voulu amener à Nancy sur ma demande (1). Élisa F.... est âgée de 47 ans, et avait depuis 15 ans des crises d'hystéro-épilepsie qui se répétaient de 1 à 5 fois par mois. M. Focachon réussit par l'hypnotisme à éloigner les crises et enfin à les faire disparaître complètement. Ce sujet, grâce à l'action répétée de l'hypnotisme employé pour le guérir, est arrivé à un degré remarquable de *suggestibilité*, et j'aurai occasion de reparler de lui par la suite.

Pour revenir à l'expérience que je relate ici, Élisa F.... étant éveillée, j'applique sur l'artère

(1) Assistaient à l'expérience : M. Liébeault; M. Liégeois, professeur à la Faculté de droit; M. René, chef des travaux physiologiques de la Faculté.

condes sur le cylindre enregistreur (1). La figure 1 représente une partie du tracé du pouls pris dans ces conditions. Le tracé se lit de *droite à gauche*. Le pouls est d'abord pris à l'*état de veille* (ligne 1); le tracé est très régulier, sauf à un moment (non compris dans la figure) où elle fait des mouvements de la main qui sont calmés par la suggestion. La moyenne à l'état de veille est de 96 pulsations par minute (2).

Alors M. Focachon l'endort en lui disant simplement : Dormez; le sommeil est immédiat. Le pouls (ligne 2) prend les caractères du pouls à forte tension, l'amplitude est diminuée et le dicrotisme à peine sensible; cependant je n'oserais pas attacher une grande importance à ces variations du tracé, surtout avec le sphygmographe à transmission. Le nombre des pulsations est de 98,5 par minute; il y a donc une très légère accélération.

Quelques moments après, M. Focachon fait à Élisa la suggestion du ralentissement du pouls,

(1) L'horloge n'étant pas réglée exactement, chaque division ne correspond pas tout à fait à une seconde; mais cela n'a aucune importance au point de vue qui nous occupe ici.

(2) Voir la note ci-dessus.

en lui disant : Faites bien attention, votre cœur bat moins vite, moins vite, encore moins vite et continue ainsi pendant un certain temps, en l'accentuant, la suggestion du ralentissement et le pouls se ralentit en effet, comme on peut le voir par le tableau ci-après, à mesure que la suggestion s'accentue. La ligne 3 représente une partie du tracé pris dans ces conditions ; l'amplitude du tracé est un peu plus grande que tout à l'heure ; mais le dicrotisme n'est pas mieux marqué ; la moyenne des pulsations par minute est de 92,4. En deux points du tracé, au début et à la fin de la suggestion, l'accentuation plus énergique du ralentissement a déterminé une sorte d'arrêt du cœur bien visible sur le tracé ; on peut s'en rendre compte en examinant la ligne 4 qui représente la fin du tracé du ralentissement ; on voit à la fin de cette ligne une pulsation avortée ; il n'y a pas là une disposition individuelle, une intermittence du cœur comme on en rencontre chez beaucoup d'individus ; on ne la rencontre, en effet, en aucun point du tracé et elle me paraît bien due à l'influence de la suggestion. On laisse alors, le sujet étant toujours endormi, le pouls revenir à l'état normal en s'abstenant de toute suggestion. Le

pouls donne le tracé reproduit dans la ligne 5. Il a plus d'amplitude et, bien que le dicrotisme y soit encore très peu prononcé, il se rapproche plus, quoique le sujet soit endormi, du tracé de la ligne 1 que de celui de la ligne 2. La moyenne des pulsations est de 102 par minute. On fait alors la suggestion de l'accélération du cœur, ligne 6 (1). Les pulsations ont peu d'amplitude, et c'est à peine si l'on y trouve par places un indice de dicrotisme. Leur nombre est de 115 par minute. On laisse alors le pouls revenir à l'état normal et on réveille le sujet; les pulsations sont au nombre de 100 par minute.

Le tableau suivant permet de suivre la marche de l'expérience; les chiffres indiquent le nombre des pulsations du cœur pour des périodes successives de 10 secondes chacune.

A. — *Avant le sommeil hypnotique.*

— 15,7	*Moyenne des pulsations :*
— 15,7	Pour 10 secondes. . . 16
— 15,8	Par minute. 96
— 17,0	
— Mouvements de la main.	
— Mouvements de la main.	

(1) Le tracé du pouls a été imparfaitement rendu pour cette ligne par le graveur; le nombre des pulsations est exact, mais la forme de la pulsation laisse parfois à désirer.

B. — *Pendant le sommeil hypnotique.*

— 17,0	
— 16,0	*Moyenne des pulsations :*
— 16,0	Pour 10 secondes. . . 16,4
— 16,0	Par minute. 98,4
— 16,5	
— 16,6	

C. — *Suggestion du ralentissement.*

— 15,5	
— 15,6	
— 15,5	
— 15,7	*Moyenne des pulsations :*
— 15,8	Pour 10 secondes. . . 15,4
— 15,9	Par minute. 92,4
— 14,8	
— 14,5	

D. — *Retour à l'état normal.*

— 16,1	
— 16,8	*Moyenne des pulsations :*
— 16,5	Pour 10 secondes. . . 17
— 17,8	Par minute. 102
— 17,8	

E. — *Suggestion de l'accélération.*

— 19,8	
— 19,8	*Moyenne des pulsations :*
— 20,0	Pour 10 secondes. . . 19,2
— 19,0	Par minute. 115,5
— 19,0	
— 18,0	

F. — *Réveil.*

— 17,8	
— 17,5	
— 17,8	*Moyenne des pulsations :*
— 15,5	Pour 10 secondes. . . 16,7
— 16,6	Par minute. 100,2
— 16,5	
— 16,0	
— 16,0	

Dans cette expérience, le ralentissement et l'accélération suivaient *immédiatement* la suggestion; il n'y avait ni modification émotionnelle du sujet, ni altération du rythme respiratoire; les phénomènes étaient évidemment subordonnés à l'influence pure et simple de la suggestion (1).

J'ai pu constater cette même action de la suggestion sur les battements du cœur chez d'autres somnambules.

Je n'en citerai qu'un exemple pris sur une jeune fille, Victorine L..., guérie d'une chorée par l'hypnotisme et dont on trouvera l'observation plus loin (2). Cette enfant est atteinte d'une hypertrophie du cœur gauche; le choc de la

(1) Les résultats de cette expérience ont été communiqués à la Société de biologie dans sa séance du 2 août 1884.

(2) Voir l'*Appendice.*

pointe qui bat en dehors de la ligne mamillaire dans le sixième espace intercostal est très fort et soulève le thorax en masse ; il y a un souffle au premier temps.

Le 10 juillet 1884, je prends le tracé de son pouls au laboratoire de physiologie avec le sphygmographe à transmission.

Voici, par séries successives de 10 secondes chacune, le nombre des pulsations du cœur pendant l'expérience :

17,0
18,2
17,3 Je l'endors.
16,7 Elle dort paisiblement.
17,8
18,4 Suggestion du ralentissement du pouls.
17,0
17,2
16,2
16,3
16,2
16,5
16,8
16,8
16,2
17,1
16,8
16,2
16,6

16,4
15,8
15,7
15,5 Je la réveille.
15,7
15,9 Réveil complet.
15,5
15,8
15,5
16,8
16,2
17,2
16,6
16,2

Chez Victorine L..., du reste, les palpitations dont elle souffrait souvent se calmaient d'une façon remarquable sous l'influence de l'hypnotisme.

Je n'ai pas voulu faire chez elle, à cause de l'état du cœur, la suggestion de l'accélération. Je crois d'ailleurs, et on en verra plus loin la preuve, qu'il faut être très réservé sur ce genre d'expériences (accélération du cœur) et qu'il peut y avoir un réel danger à les répéter trop souvent.

Dans le tracé de Victorine, on ne retrouve pas les intermittences du cœur que j'ai constatées chez Élisa. Il faut dire aussi qu'agissant

chez Victorine dans un but thérapeutique et à cause même de son âge et de son nervosisme, je n'ai pas voulu accentuer la suggestion aussi énergiquement que chez Elisa, chez laquelle nous voulions avoir le maximum d'effet. Le pouls a du reste été très régulier pendant tout le tracé, le dicrotisme y est bien marqué ; la forme du pouls est la même avant le sommeil, pendant le sommeil et après le réveil.

Ces faits démontrent donc que l'on peut, chez certains sujets, car je n'oserais pas dire chez tous, ralentir ou accélérer les battements du cœur par suggestion hypnotique. Pour bien saisir la valeur de ces faits, je crois devoir entrer dans quelques considérations sur l'influence de la volonté sur les battements du cœur.

En général, et c'est là la doctrine classique, cette influence est niée et tous les auteurs admettent que la volonté n'a aucune action *directe* sur les pulsations du cœur. Quand cette action semble exister, c'est qu'elle s'exerce *indirectement* par l'influence d'un état émotionnel ou de la respiration. Il y a cependant dans la science certains faits qui porteraient à admettre cette action directe de la volonté. Il en est qui sont bien connus, mais il en est d'autres qui le sont

beaucoup moins et sur lesquels je crois utile d'entrer dans quelques détails. Je parlerai d'abord du *ralentissement des battements du cœur.*

Les recherches les plus précises sur cette question ont été faites par E.-F. Weber. Mais avant de les exposer, je rappellerai le cas du capitaine américain Townshend, raconté par le Dr Cheyne.

Je n'ai pu me procurer l'ouvrage de Georges Cheyne (1); mais voici ce que dit sur ce sujet E.-F. Weber :

« Georges Cheyne raconte avec beaucoup de détails l'histoire d'un colonel Townshend, qui souffrait d'une maladie des reins accompagnée de vomissements continuels. Comme sa maladie augmentait et que ses forces diminuaient, il vint de Bristol à Bath dans une chaise à porteurs. Cheyne dit textuellement :

« Le Dr Baynard et moi, nous fûmes appelés auprès de lui; nous le vîmes deux fois dans l'espace d'une semaine; mais, comme les vomissements persistaient malgré tout ce qu'on pouvait faire, nous désespérions de la guérison.

« Il nous envoya chercher un matin de bonne

(1) G. Cheyne, *The English malady.*, London, 1733.

heure, nous le vîmes avec M. Skrine, son apothicaire! son intelligence nous parut saine et son esprit tranquille... Il nous dit qu'il nous avait fait chercher pour nous faire part d'une sensation toute particulière qu'il avait observée en lui-même depuis quelque temps, savoir que, lorsqu'il faisait un certain effort, il se sentait mourir et rendre l'esprit à volonté, et que par un effort ou de toute autre manière, il revenait à la vie... Il nous parla clairement et avec intelligence, pendant plus d'un quart d'heure, au sujet de ces sensations, et nous força de le laisser se les procurer devant nos yeux.

« Son pouls, examiné par nous trois, était bien sensible, quoique petit et filiforme; son cœur battait comme à l'ordinaire. Il se coucha sur le dos, et resta quelque temps sans mouvements. Tandis que je tenais sa main droite, M. Baynard avait la main sur son cœur et Skrine lui tenait un miroir devant la bouche. Je trouvai que son pouls baissait peu à peu, jusqu'à ce qu'enfin, malgré toute mon attention, je ne sentis plus rien. M. Baynard ne percevait pas le moindre choc du cœur, et M. Skrine ne voyait rien sur la glace polie qui indiquât la persistance de la respiration chez le malade. Chacun

de nous répéta chacun de ces modes d'exploration avec beaucoup de soin, et nous ne trouvâmes aucun signe de vie... Cela dura environ une demi-heure, jusqu'à neuf heures du matin.

« Comme nous partions, nous remarquâmes quelques mouvements de son corps, et nous trouvâmes que le pouls et les mouvements du cœur revenaient peu à peu. Il recommença à respirer doucement et à parler à voix basse; nous étions surpris au plus haut degré de ce changement, et après avoir causé quelque temps avec lui, nous partîmes, convaincus de toutes les particularités de ce fait, mais tout à fait troublés et incapables de nous imaginer comment on pouvait l'expliquer.

« Peu après, il fit venir le notaire, ajouta un codicille à son testament, institua des legs pour ses serviteurs, reçut les sacrements, et mourut tranquillement entre cinq et six heures du soir. »

Le Dr Cheyne raconte simplement ce qui est arrivé, sans faire la moindre supposition sur les causes de l'état où se mit Townshend; chacun peut donc avoir sur ce fait l'idée qui lui plaira (1).

(1) E.-F. Weber, *Archives générales de médecine*, 1851.

Je ne sais pourquoi E. Wendling (1), en parlant de ce fait, écrit la phrase suivante : « Un jour il annonce à ses amis qu'il veut se tuer en arrêtant sa respiration, et ce qu'il a annoncé, il le fit ». Je ne trouve rien de semblable dans le texte traduit par Weber.

Il y a plusieurs remarques à faire à propos de ce cas si souvent cité du colonel Townsend.

En premier lieu, cette faculté d'arrêter les mouvements du cœur n'existait chez lui *que depuis quelque temps*, comme on peut le voir plus haut et paraît rattachée à un état morbide grave constaté par les médecins et vérifié par l'autopsie (lésion profonde du rein droit).

En outre, il est très probable que les battements du cœur continuaient à se faire quoique très faiblement, car il est évident que la palpation de la région précordiale avec la main et la recherche du pouls sont des moyens de contrôle tout à fait insuffisants. Le pouls radial peut en effet disparaître, comme l'a constaté. J. Müller, au moment d'une inspiration profonde, tandis

(1) Wendling, *Sur l'Influence mécanique de la respiration sur la circulation* (Thèse de Strasbourg, 2e série, n° 759, 1864, page 55.

que les battements du cœur persistent, et J. Müller attribue cette disparition du pouls à la compression exercée à ce moment par la première côte sur l'artère sous-clavière.

En outre, le colonel Townshend arrêtait en même temps sa respiration et se mettait dans un véritable état de mort apparente dont il est assez difficile de donner une interprétation satisfaisante.

Frei a eu occasion aussi de constater chez quelques personnes la faculté d'arrêter volontairement leurs pouls (1).

Mais les expériences les plus complètes ont été faites par E.-F. Weber. Ce physiologiste découvrit qu'il pouvait interrompre à volonté, pour un moment, les battements de son cœur et ses pulsations artérielles, en empêchant l'air d'entrer dans sa poitrine qu'il comprimait en même temps; la circulation ne se rétablissait que quand la compression avait cessé.

En étudiant le mécanisme de ce phénomène, Weber constata que l'arrêt seul de la respiration *sans compression du thorax* ne détermine aucune variation notable de la fréquence du

(1) Frei, *Archives de Müller*, 1845.

pouls, et je puis confirmer cette assertion d'après des tracés sphygmographiques pris dans ces conditions avec le sphygmographe à transmission. On peut retenir sa respiration pendant un temps assez long (une demi-minute environ), soit dans l'inspiration, soit dans l'expiration, ordinaires ou profondes, sans que la fréquence du pouls varie sensiblement. Pour que l'arrêt du cœur se produise, il faut qu'un nouveau facteur intervienne, savoir la compression du thorax par les muscles expirateurs.

Cet arrêt de la circulation peut même être porté très loin, comme Weber a pu le constater sur lui-même :

« Un jour, dit-il, que j'avais retenu ma respiration un peu plus longtemps qu'à l'ordinaire (certainement pas une minute entière), je perdis connaissance. Pendant que j'étais en cet état, les assistants remarquèrent chez moi quelques convulsions des muscles de la face ; lorsque je revins à moi, j'avais perdu la mémoire de ce qui s'était passé, et au premier moment, bien que mon pouls fût redevenu sensible, je ne pouvais me rappeler où j'étais. Je me suis souvenu ensuite que, lorsque je sentis venir la syncope, je cessai de comprimer ma poitrine, et il

est probable que, si je ne l'avais pas fait, cela aurait eu des suites fâcheuses pour moi, et que ma vie aurait peut-être été mise en danger. »

Aussi Weber explique-t-il par ce mécanisme, arrêt de la respiration et compression du thorax, les faits de mort volontaire cités par Valère-Maxime et Galien et dont on trouvera la relation dans son mémoire.

Wendling (1) cite aussi un exemple d'arrêt volontaire des battements du cœur :

« Un de nos amis, dit-il, M. Ed. Weber, étudiant en médecine, est en pouvoir d'arrêter complètement le choc de son cœur en faisant une inspiration profonde, suivie de l'occlusion de la glotte et de la contraction énergique des muscles expirateurs. Le pouls chez lui se supprime au bout de cinq à six secondes, et au lieu des bruits cardiaques, on n'entend qu'un frémissement singulier, qui semble indiquer que le cœur tremble en quelque sorte sous l'influence de la haute pression à laquelle il est soumis. Pendant l'expérience, M. Weber ressent comme un coup violent qu'on lui porterait à la nuque, sa face se congestionne à un degré très pro-

(1) Wendling, *Thèse*, Strasbourg, 1864, page 31.

noncé, et les veines du front se dessinent sous la peau, dilatées et tendues. Au moment même où il rétablit la respiration, il éprouve un vertige assez intense qui disparaît au bout de quelques secondes ».

On pourrait, à ces faits, en ajouter quelques autres dont je trouve la mention dans un travail de Tarchanoff, dont je parlerai plus loin.

Ainsi Botkin cite le cas d'un individu atteint d'atrophie musculaire progressive qui pouvait ralentir les battements de son cœur en pensant à l'état misérable de santé dans lequel il se trouvait. Il s'agit là évidemment d'un état émotionnel produit par auto-suggestion.

La concentration de l'attention sur un sujet déterminé peut produire aussi un ralentissement du pouls ; ainsi Millner Fothergill a observé le fait suivant sur un jeune homme très nerveux et très irritable, quand on l'interrogeait en auscultant le cœur; quand les réponses exigeaient de la réflexion, on constatait un ralentissement du cœur et de l'irrégularité du pouls, ces phénomènes ne se montraient pas quand la réponse à faire était simple et n'exigeait aucun effort de réflexion.

D'après Millner Fothergill, un physiologiste

américain bien connu aurait aussi le pouvoir d'arrêter les battements de son cœur.

En résumé, dans tous ces faits, en dehors des influences émotives, l'arrêt par le ralentissement du cœur n'est que secondaire et dû à l'influence de la respiration. Or, dans le cas d'Élisa F..., la respiration est restée calme et régulière tout le temps de l'expérience, et son influence ne peut être invoquée pour expliquer le ralentissement du pouls.

Les faits d'*accélération volontaire du cœur* sont moins connus.

Cependant il a paru récemment un travail très intéressant de J.-B. Tarchanoff sur cette question (1).

Le premier cas a été observé sur un étudiant, Eugène Salomé. Entre 10 et 15 ans, il souffrit de palpitations qui se calmèrent par la suite, mais il lui resta une susceptibilité extrême du cœur aux influences extérieures. Il porta son attention sur ce sujet et s'aperçut un jour qu'en concentrant son attention sur ce point, il pouvait accélérer à volonté les battements de son cœur. Il voulut bien se prêter aux explorations

(1) Tarchanoff, *Archives de Pflüger*, 1884, p. 109.

de J.-B. Tarchanoff qui constata les faits suivants.

D'après les dires de l'étudiant, quand il veut accélérer son cœur, il concentre son attention sur son cœur et *veut* l'accélérer, absolument comme quand il veut exécuter un mouvement volontaire; la concentration seule de l'attention ne suffit pas, il faut qu'il s'y joigne une volonté active. Il ne se suggère aucun état émotionnel particulier, aucune idée agréable, par exemple, qui pourrait accélérer le cœur. On sait que les contractions musculaires violentes produisent l'accélération du pouls; chez lui, rien de cela; tous les muscles sont à l'état de repos, on n'observe qu'un peu de rougeur de la face et quelquefois une légère tension des muscles du cou. Il faut noter que chez cet étudiant la volonté a une très grande influence sur le système musculaire; il peut contracter à volonté les muscles de l'oreille, les muscles épicraniens, fléchir les 3es phalanges, etc.

La respiration n'est pas non plus en cause, comme le montrent les tracés graphiques; du reste, en modifiant le nombre et la profondeur des respirations on n'observe pas de variation sensible des battements du cœur.

La pression sanguine prise avec le sphygmomanomètre de v. Basch, annonce, au moment de l'accélération du pouls, une augmentation de 10 à 20 millimètres de mercure; mais il n'y a pas une liaison intime entre l'accélération du pouls et l'augmentation de pression sanguine, car l'accélération finie, la pression continue encore à monter.

Les mains sont froides pendant l'expérience, tandis qu'il y a un peu d'augmentation de température des joues, du visage, du front; il y a donc une légère congestion encéphalique et excitation des centres vaso-moteurs des extrémités.

De tous ces faits, Tarchanoff conclut chez le sujet à une *action directe de la volonté sur le cœur*.

Mais comment se produit cette influence? Est-ce par paralysie du centre d'arrêt ou par excitation du centre accélérateur? La façon dont l'accélération s'établit permet de trancher la question. *Cette accélération n'est pas immédiate;* elle s'établit graduellement et met une demi-minute ou trois quarts de minute à arriver à son maximum; le ralentissement des battements n'a pas lieu non plus brusquement, il

dure quelques minutes et s'accompagne d'oscillations secondaires. Cette marche du phénomène rappelle ce qui se passe dans l'excitation des nerfs accélérateurs, tandis que dans la paralysie des centres d'arrêt (section des pneumogastriques ou destruction de la moelle allongée), l'accélération est immédiate, de même que par l'excitation du centre d'arrêt, le ralentissement est immédiat aussi. Donc l'accélération doit être attribuée à une excitation du centre accélérateur.

Les caractères du pouls pendant l'accélération sont les suivants : la pulsation présente un abaissement graduel ; le soulèvement systolique est moins brusque (action moins énergique du cœur) ; dans la période de descente, les ondulations sont plus prononcées.

En faisant séjourner le sujet dans une étuve à 57°, le pouls présentait une identité complète avec le pouls de l'accélération ; or, les expériences sur les animaux démontrent que par ce procédé on excite le centre accélérateur. Au moment de l'accélération, on constate une diminution de volume du membre.

Du reste, chez ce sujet, l'accélération du cœur se produit, en dehors de sa volonté, sous une

foule d'influences : travail musculaire, travail cérébral, boissons chaudes, excès vénériens, tabac, etc. ; l'acte seul de l'ausculter amenait une accélération de 12 à 16 pulsations par minute. Quand les expériences étaient répétées plusieurs fois, elles étaient toujours suivies d'une fatigue musculaire considérable. L'arsenic favorisait notablement le pouvoir d'accélérer le cœur ; le protoxyde d'azote au contraire l'annihilait.

Eugène Salomé ne peut, par la volonté, ralentir les battements du cœur.

A ce fait intéressant, Tarchanoff en joint quelques autres qu'il eut occasion d'observer.

Le premier concerne un jeune homme très nerveux et très excitable; il pouvait faire monter son pouls de 85 à 130 pulsations par minute, mais le phénomène s'accompagnait d'un tremblement de tout le corps et les mouvements respiratoires étaient plus énergiques et plus fréquents. Le sujet pouvait contracter isolément un certain nombre de muscles et en particulier les muscles de l'oreille.

Le second cas est celui du Dr Schlesinger. Comme il pouvait contracter isolément les muscles de l'oreille et des doigts, Tarchanoff lui demanda d'essayer d'accélérer volontairement les

battements du cœur; à la première expérience, il accéléra ses battements de 20 pulsations par minute. En s'exerçant graduellement, il arriva à les faire monter de 85 à 160 par minute.

Enfin Tarchanoff mentionne encore un jeune poète russe et un professeur qui peuvent augmenter le nombre de leurs battements du cœur de 15 à 20 par minute. Tous pouvaient contracter isolément les muscles de l'oreille et des phalanges.

Dans une note additionnelle, Tarchanoff fait savoir que, depuis ses expériences, le Dr Schlesinger souffre de palpitations qui ne le laissent pas dormir. On doit donc être très réservé dans des expériences de ce genre et ne les faire qu'avec les plus grandes précautions.

L'accélération du cœur produite chez Élisa par suggestion peut-elle rentrer dans cette catégorie de faits? Je ne le crois pas. D'abord il ne faut pas oublier que les sujets, dont je viens de retracer l'histoire d'après Tarchanoff, peuvent bien accélérer, mais non ralentir les battements du cœur. Du reste, le graphique du pouls accéléré chez Élisa (ligne 6 de la figure) présente des caractères opposés à celui d'Eugène Salomé; enfin et surtout, et j'insiste sur le fait, l'*ac-*

célération est immédiate et suit instantanément la suggestion; ainsi en comptant sur le tracé le nombre des pulsations sur 3 centimètres de longueur, immédiatement avant et immédiatement après la suggestion de l'accélération, je trouve 8 pulsations dans le premier cas et 9 dans le second. Je serais donc porté à croire que la suggestion agit sur le centre d'arrêt (en le paralysant) plutôt que sur le centre accélérateur. Il en est de même, du reste, pour le ralentissement; là encore l'effet est immédiat; la première intermittence que j'ai signalée plus haut se produisit instantanément après la suggestion.

J'arrive donc à cette conclusion que, dans le fait d'Élise, la volonté du sujet, obéissant docilement à la suggestion qui lui est faite, agit directement soit en excitant, soit en paralysant le centre d'arrêt cardiaque, et produit dans le premier cas le ralentissement, dans le second l'accélération du cœur.

IV. — *Production de rougeur et de congestion cutanée par suggestion hypnotique.*

Je serai très bref sur ces phénomènes qu'on peut produire facilement sur un grand nombre de somnambules. Je me contenterai d'en citer un exemple.

Je dis à Mlle A. E... pendant le sommeil hypnotique : « Après votre réveil vous aurez une tache rouge qui se produira sur le point que je touche en ce moment » ; je touchais alors *très légèrement* avec le doigt un point de l'avant-bras bien reconnaissable à un signe quelconque. Dix minutes environ après le réveil, une rougeur d'abord peu intense commençait à apparaître au point indiqué, puis augmentait peu à peu et après avoir persisté pendant 10 minutes ou un quart d'heure, disparaissait graduellement; la tache rouge était très apparente et ses bords se perdaient insensiblement dans la teinte générale de la peau. On peut du reste par suggestion la faire persister beaucoup plus longtemps, ainsi 24 ou 48 heures; toutes les précautions étaient prises, naturellement, pour que

le sujet n'exerçât aucun frottement sur l'endroit désigné et il était toujours surveillé à ce point de vue.

Or, dans les conditions ordinaires, nous ne pouvons modifier volontairement de *cette façon* notre innervation vaso-motrice.

Si on fait l'essai sur soi-même, on reconnaît qu'on peut, par l'attention soutenue et la concentration de l'esprit sur une seule idée, déterminer des sensations qui, chez certains individus, peuvent aller jusqu'à l'hallucination; on peut même arriver en se suggérant un état émotionnel avec une intensité suffisante, se faire rougir ou pâlir à volonté et ce procédé a été employé souvent par de grands comédiens; on dit que Talma, dans certains rôles et à certains passages, peuplait la salle de squelettes pour se donner le frisson tragique. Mais je ne crois pas qu'il soit possible, à moins de se placer dans un état tout spécial analogue à celui que détermine la suggestion, de faire apparaître une *rougeur persistante* sur un point déterminé du corps. Je reviendrai plus loin sur cet état spécial que je ne fais que mentionner ici.

Dans certains cas, quand la suggestion est assez forte, au lieu d'un simple érythème, on

peut avoir une congestion véritable avec gonflement de la peau. Cette congestion cutanée nous conduit à l'expérience suivante qui représente, jusqu'à présent, le maximum d'effet qui ait été obtenu par la suggestion.

V. — *Vésication par suggestion hypnotique.*

Cette expérience constitue une date dans l'histoire du somnambulisme provoqué. Elle démontre d'une façon irréfutable la réalité des phénomènes somnambuliques et elle démontre en outre l'influence énorme que le cerveau exerce sur toutes les fonctions de la vie organique. J'aurai occasion de revenir plus tard sur cette question, je me contenterai ici de relater fidèlement les faits.

Ces expériences ont été faites sur Élisa F..., dont j'ai déjà parlé plus haut, par M. Focachon, pharmacien à Charmes, auquel la science doit déjà tant sur ces questions.

Un jour qu'Élisa éprouvait une douleur au-dessus de l'aine gauche, il lui suggéra, après l'avoir endormie, qu'il se formerait une ampoule de vésicatoire au point douloureux; le lendemain, quoiqu'il n'eût rien appliqué, il y avait au point désigné une bulle de sérosité.

Peu après, il employa le même procédé de la suggestion pour lui enlever une douleur névral-

gique de la région claviculaire droite; mais cette fois, au lieu d'une vésication, il produisit « des brûlures en tout semblables à des pointes de feu bien formées et laissant des escarres réelles. »

M. Focachon informa de ces faits le Dr Liébeault et l'on prit jour pour recommencer ces expériences à Nancy devant quelques témoins.

C'est le 2 décembre 1884 que M. Focachon amena Élisa chez le Dr Liébeault. M. le Dr Bernheim indiqua lui-même comme devant devenir le siège de la vésication une partie du corps qui, située entre les deux épaules, ne pouvait être atteinte avec les mains par le sujet mis en expérience. Malheureusement, la suggestion fut faite un peu tardivement, M. Bernheim ayant été retenu toute la matinée par son service d'hôpital, et l'effet produit par la suggestion ne put être constaté le jour même par les expérimentateurs de Nancy.

MM. Focachon et Liébeault surveillèrent la dormeuse jusqu'à cinq heures et demie du soir, sans la quitter des yeux. Pendant la journée, on lui fit des suggestions répétées. A cinq heures et demie, on procéda à la vérification des effets attendus en présence de MM. Bernheim, Liégeois et Dumont, chef des travaux physiques à

la Faculté de médecine. On constata une rougeur circonscrite dans les limites tracées à l'avance et en quelques endroits des points de couleur plus foncée présentant une certaine saillie. Le sujet se plaignait d'une sensation de brûlure et de démangeaison qui la portait à se frotter le dos contre les meubles si on ne l'en avait pas empêchée.

Cette expérience fut interrompue par la nécessité où se trouvait M. Focachon de retourner à Charmes. Elle ne fut pas jugée suffisamment concluante, et il fut convenu que l'on essaierait de la renouveler dans des conditions meilleures.

Cependant, le lendemain, M. Focachon envoyait à M. Liébeault d'abord un télégramme, puis une lettre renfermant un certificat de M. le Dr Chevreuse, de Charmes. Ce praticien avait constaté l'existence chez Élisa « d'un érythème « vésiculeux entre les épaules; la pression était « douloureuse en cet endroit, et la partie de la « chemise en contact avec la région était ma« culée d'un liquide purulent; on aurait pu « croire à une petite brûlure. »

Le lendemain, 3 décembre, M. Focachon écrivait à M. Liébeault : « J'ai revu hier Élisa, à trois heures. En lui faisant de nouveau enle-

ver ses vêtements, j'ai pu constater que la vésication était encore plus accentuée qu'elle ne l'était le matin, et que la plaie du centre (sans doute le point où M. le D[r] Chevreuse avait remarqué la présence d'un liquide purulent ayant maculé la chemise) qui continuait à suppurer, mesurait, à ce moment, 5 centimètres de long sur 25 millimètres de large.

Ce fait se présentait avec toutes les garanties d'authenticité; cependant comme il y avait eu une interruption de surveillance sur Élisa pendant la nuit qui suivit son retour à Charmes, il n'y avait pas certitude absolue. On décida donc de recommencer l'épreuve dans de meilleures conditions.

L'occasion s'en offrit à la suite d'une attaque d'hystéro-épilepsie qui se renouvela par émotion, à la fin du mois d'avril.

Depuis dix-huit mois, elle n'avait plus éprouvé d'accès.

Sous prétexte de l'amener en consultation chez M. Liébeault, M. Focachon se rendit avec elle à Nancy, le 12 mai 1885; elle ne se doutait nullement de ce qu'on lui ferait et pensait être de retour à Charmes pour quatre heures de l'après-midi.

Elle fut endormie devant nous vers onze heures du matin. Cette fois, en un endroit choisi derrière l'épaule gauche, où il était encore impossible à la dormeuse d'atteindre avec la main, on fixa du papier de timbres-poste gommés, dont des carrés de même sorte avaient été placés déjà sur le bras de quelqu'un, pendant dix-huit heures, et sans qu'il apparût au-dessous la moindre rougeur. On mit par-dessus ce papier un léger appareil de pansement, composé de bandelettes de diachylon et d'une compresse. Ce simulacre de pansement, proposé par M. Liégeois, fut constitué dans le but de rendre l'esprit de la somnambule plus tendu sur l'idée permanente de la vésication à développer, et Élisa, à laquelle on ne fit, toute la durée de son sommeil, que trois fois et quelques minutes chaque fois, une suggestion *ad hoc*, passa la nuit entière enfermée seule à clef dans une chambre, après avoir été mise en sommeil hypnotique.

Le lendemain 13 mai, le pansement fut levé devant tous ceux qui s'intéressaient au résultat de l'expérience, et après l'examen qui suivit, le procès-verbal suivant fut rédigé par nous-mêmes séance tenante; le voici :

« Le 12 mai 1885, à onze heures du

M. Focachon endort Mlle Élisa en présence de MM. Bernheim, Liébeault, Beaunis et de quelques autres personnes. Pendant son sommeil, on lui applique sur l'épaule gauche huit timbres-poste, en lui suggérant qu'on lui applique un vésicatoire. Les timbres-poste sont maintenus par quelques bandes de diachylon et par une compresse.

« Puis le sujet est laissé dans cet état toute la journée, après avoir été réveillé deux fois, pour le repas de midi et celui du soir; mais on la surveille et on ne la perd pas de vue.

« Pour la nuit, M. Focachon l'endort en lui suggérant qu'elle ne se réveillera que le lendemain matin, à sept heures (ce qui eut lieu).

« Ce jour même, à huit heures un quart, M. Focachon enlève le pansement en présence de MM. Bernheim, Liégeois, Liébeault, Beaunis, etc. Nous constatons d'abord que les timbres-poste n'ont pas été dérangés. Ceux-ci enlevés, le lieu de leur application présente l'aspect suivant : dans l'étendue de 4 sur 5 centimètres, on voit l'épiderme épaissi et mortifié, d'une couleur blanc jaunâtre ; seulement l'épiderme n'est pas soulevé et ne forme pas de cloches, il est épaissi, un peu plissé, et présente

en un mot l'aspect et les caractères de la période qui précède immédiatement la vésication proprement dite avec production de liquide. Cette région de la peau est entourée d'une zone de rougeur intense avec gonflement. Cette zone a environ un demi-centimètre de largeur. Ces faits constatés, on replace une compresse sèche par-dessus, pour examiner la peau un peu plus tard. Le même jour, à onze heures et demie, la peau présente le même aspect que le matin. »

Cet état fut constaté par MM. les professeurs Beaunis, Bernheim, Liégeois; les docteurs Liébeault et Simon, aide de clinique : MM. Laurent, architecte-statuaire, et Brulard, interne de la Faculté, qui apposèrent leur signature au bas du procès-verbal.

A son retour à Charmes, le même jour à quatre heures de l'après-midi, M. Focachon photographia le vésicatoire d'Élisa. On aperçoit sur la photographie plusieurs phlyctènes (4 à 5 qui se sont développées probablement pendant le voyage de Nancy à Charmes.

Ces phlyctènes augmentèrent peu à peu en laissant échapper une sérosité épaisse et laiteuse.

Le 28 mai, le vésicatoire était encore en pleine suppuration et M. Focachon put en

prendre à divers moments plusieurs épreuves photographiques.

Le 30 mai, il détermina par suggestion chez la même personne un vésicatoire sur le bras, vésicatoire qui fut aussi photographié par lui.

J'ai communiqué ces faits à la *Société de psychologie physiologique* dans sa séance du 29 juin 1885 et présenté aux membres de la Société les photographies de ces deux vésicatoires.

On pourrait dire qu'il s'agit là d'un fait exceptionnel, qu'on a affaire dans ce cas à une aptitude individuelle particulière. Il est bien évident que ces expériences ne réussissent pas chez tous les somnambules; mais le fait d'Élisa n'est pas unique.

Les mêmes expériences ont été répétées avec succès par M. Focachon sur une autre personne, Marie G. Cette fille souffrait depuis trois ans de douleurs névralgiques intenses ; comme elle tomba en somnambulisme dès la première séance d'hypnotisation, M. Focachon lui appliqua par suggestion et successivement deux vésicatoires sur la partie douloureuse; tous deux de la grandeur d'une pièce de 5 francs; le premier fut appliqué en avant et un peu au-dessous

du lobule de l'oreille gauche, le second au niveau de l'arcade temporale du même côté; la vésication ne fut complète qu'au bout de quarante-huit heures et fut par conséquent plus lente à se produire que chez Élisa; il y eut, du reste, comme chez cette dernière, phlyctène suivie de suppuration. Les douleurs névralgiques disparurent complètement après douze séances d'hypnotisation.

Aux faits dont je viens de parler et sur lesquels j'ai cru devoir m'étendre assez longuement, il serait facile d'en ajouter d'autres.

Ainsi, les sécrétions comme l'urine, la sueur, les larmes, le lait, etc., peuvent être excitées par suggestion; le flux menstruel peut être régularisé, diminué ou augmenté; on peut même, comme je l'ai vu chez Élisa, exciter d'un seul côté la sécrétion lacrymale; en un mot, il n'est pas, pour ainsi dire de fonction organique qui échappe à la suggestion hypnotique.

Depuis que ces faits et surtout le fait de la vésication ont été publiés, des observations nouvelles faites par les médecins les plus autorisés sont venues confirmer ces expériences et ne peuvent plus laisser aucun doute dans l'esprit

de ceux qui ne se laissent point aveugler par le parti pris.

Dumontpallier a communiqué récemment à la Société de biologie des expériences dans lesquelles il a produit par suggestion, chez des hystériques hypnotisables, des congestions locales et des élévations de température de plusieurs degrés dans des régions limitées à volonté (1).

MM. Bourru, professeur de clinique médicale à l'École de médecine navale de Rochefort, et Burot, agrégé à la même école, ont publié dans la même séance de la Société de biologie (11 juillet 1885) des faits d'épistaxis et de sueur sanguine par suggestion hypnotique chez un

(1) J'ai essayé une fois, chez Élisa, d'augmenter par suggestion et *directement la température générale du corps*, sans lui suggérer qu'elle avait la fièvre. Le thermomètre, laissé d'abord 20 minutes dans l'aisselle sans lui faire de suggestion, marquait 37°6. A ce moment, je commençai la suggestion en la répétant de temps en temps; l'expérience dura une heure dix minutes; pendant tout ce temps, je restai à côté d'elle ne quittant pas des yeux la colonne mercurielle; à la fin, le thermomètre marquait 38°; il n'y avait donc eu qu'une ascension de 4 dixièmes de degré en 1 heure 10 minutes; cette ascension avait été très lente, graduelle; la respiration était accélérée; il y avait de la sueur sur tout le corps; des circonstances particulières m'empêchèrent de continuer l'expérience. Elle eu lieu le 18 juillet 1884.

sujet hémiplégique et hémianesthésique (1). Ces expériences ont été répétées avec le même résultat sur le même sujet par le Dr Mabille, directeur de l'Asile de Lafond (La Rochelle).

Tous ces phénomènes expliquent bien des faits jusqu'ici incompréhensibles et en particulier les phénomènes présentés par les *stigmatisés* du moyen âge et des temps modernes; il n'y avait là, comme on l'a cru trop souvent, ni miracle, ni supercherie, il n'y avait que de malheureuses hystériques qui étaient arrivées par l'extase et la contemplation à l'état dans lequel les suggestions réussissent, et qui se suggéraient à elles-mêmes ou se laissaient suggérer les plaies,

(1) « L'expérimentateur traça son nom sur ses deux avant-bras avec l'extrémité mousse d'un stylet de trousse; puis il fit le commandement suivant :

« Ce soir, à 4 heures, tu t'endormiras et tu saigneras aux bras, sur les lignes que je viens de tracer. »

A l'heure dite, il s'endort. Au bras gauche, les caractères se dessinent en relief et en rouge vif sur le fond pâle de la peau, et des gouttelettes de sang perlent en plusieurs points. Après 3 mois, les caractères sont encore visibles, bien qu'ils aient pâli peu à peu. A droite, côté paralysé, il ne paraît absolument rien.

Voyez A. Berjon, *la Grande hystérie chez l'homme, phénomènes d'inhibition et de dynamogénie, changements de la personnalité, action des médicaments à distance.* Paris, 1886.

les sueurs de sang et tous les phénomènes de la crucifixion du Christ. On avait déjà, du reste, l'intuition de cette interprétation des faits (1), mais les expériences déjà anciennes de Liébeault (2) et celles que je viens de citer ne peuvent laisser aucun doute sur la validité de cette interprétation (3).

(1) Voir Maury, *Magie et Astrologie.*

(2) Liébeault, *Du Sommeil et des états analogues.*

(3) Je rappellerai à ce propos un passage de ma Thèse pour le doctorat en médecine (*De l'Habitude en général.* Montpellier, 1856) :

« Il suffit de regarder avec attention une partie de son « corps, d'y penser fortement pendant quelques temps, de « la soumettre aux passes dites magnétiques, pour y éprou- « ver des sensations indéfinissables, des picotements, des « ardeurs, des battements, etc. On peut trouver des preuves « de ce fait dans les descriptions si minutieuses des expé- « rimentateurs homœopathes; on en trouve la preuve en- « core plus frappante chez ces fameux mystiques du moyen « âge, dont le front, les mains, les pieds étaient, aux heures « d'extase, le siège de fluxions, de sueurs de sang, et même « de véritables plaies (p. 22). »

VI. — *Recherches dynamométriques.*

Ces recherches dynamométriques ont été faites pendant l'été de 1884 sur 83 sujets de tout âge et des deux sexes, chez lesquels on provoquait par hypnotisation le sommeil artificiel. La force manuelle était prise avec le dynamomètre de Mathieu (figure 2) :

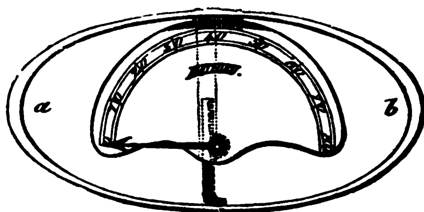


Fig. 6. — Dynamometre de Mathieu.

1° Avant le sommeil provoqué;

2° Pendant le sommeil provoqué;

3° Après le réveil.

Avant de donner les résultats que j'ai constatés, je dirai quelques mots de la technique de ces expériences.

Je n'ai pas à décrire le dynamomètre, que tous les médecins connaissent.

Je mentionnerai seulement quelques causes d'erreurs inhérentes à son maniement.

Chez les femmes et chez les enfants, et en général chez les individns à peau fine et délicate, la pression détermine de la douleur qui fait, qu'après quelques épreuves, il faut renoncer à continuer.. Il est nécessaire, du reste, chez les femmes et surtout chez les enfants, de se servir du dynamomètre du plus petit modèle. Après quelques essais, les sujets se mettent facilement au courant de la façon dont ils doivent s'y prendre pour presser sur le dynamomètre, et ils arrivent assez vite à des chiffres concordants dans une série donnée d'expériences.

Pour les ouvriers à mains calleuses, on se heurte à d'autres difficultés : il en est beaucoup chez lesquels la main ne peut ni s'étendre ni se fermer tout à fait, par suite probablement de la dureté de l'épiderme épaissi et peut-être aussi d'un certain degré de rétraction de l'aponévrose palmaire ; les doigts n'ont plus alors la souplesse nécessaire pour bien embrasser le dynamomètre, et la sensibilité tactile émoussée ne leur permet pas de graduer exactement la pression nécessaire pour donner le maximum de force ; aussi ai-je vu souvent des ouvriers, et particu-

lièrement un hercule de foire, B..., que j'ai fait venir plusieurs fois dans mon laboratoire pour des expériences, donner au dynamomètre des chiffres inférieurs à ceux d'étudiants qui étaient certainement d'une force musculaire beaucoup plus faible. A ce point de vue, le dynamomètre est évidemment un mauvais instrument quand il s'agit de comparer la force manuelle d'un ouvrier et celle d'un homme adonné aux travaux de l'esprit, et il y a à tenir compte de cette considération dans les recherches faites par quelques auteurs sur ce sujet.

Les *résultats généraux* de mes recherches sont les suivants :

Sur 242 cas, la force dynamométrique prise *pendant le sommeil provoqué* a été :

31 fois, égale à la force dynamométrique prise *avant le sommeil ;*

41 fois, plus grande;

162 fois, plus faible;

Donc, dans la majorité des cas, la *force dynamométrique diminue pendant le sommeil provoqué,* si on la compare à ce qu'elle était avant le sommeil.

Sur ces 242 cas, la force dynamométrique prise *après le réveil* a été :

29 fois, égale à la force dynamométrique prise *avant le sommeil ;*

114 fois, plus grande;

71 fois, plus faible;

Donc, dans la majorité des cas, la force dynamométrique *augmente après le réveil,* si on la compare à ce qu'elle était avant le sommeil provoqué.

Si maintenant on compare la force dynamométrique *après le réveil* à ce qu'elle était *pendant le sommeil provoqué,* on trouve que, sur 225 cas, elle était :

14 fois, égale ;

168 fois, plus grande;

43 fois, plus faible;

Donc, d'une façon générale, la force dynamométrique est *plus grande après le réveil* que *pendant le sommeil* provoqué.

Mais ce sont là des resultats *bruts*, sans aucun égard aux cas particuliers.

Si maintenant je groupe les sujets d'après les caractères et la profondeur du sommeil provoqué, j'ai les résultats suivants :

Sur ces 73 sujets, 36 présentaient un *sommeil léger* (engourdissement ; entendent tout ce qui se dit autour d'eux) ;

23 entraient en sommeil profond (catalepsie suggestive, continuation des mouvements automatiques qu'on fait exécuter au sujet ; oubli au réveil) ;

14 étaient à l'état de *somnambulisme* (suggestions d'actes et d'hallucinations).

Les tableaux suivants résument les résultats.

A. — *Force dynamométrique prise pendant le sommeil, comparée à la force dynamométrique prise avant le sommeil.* (Les chiffres indiquent le nombre de fois.)

	Egale.	Supérieure.	Inférieure.	Total des cas.
	—	—	—	—
Sommeil léger. .	7	16	67	90
Sommeil profond.	15	12	47	74
Somnambulisme .	8	23	49	80

B. — *Force dynamométrique prise après le réveil, comparée à la force dynamométrique prise avant le sommeil.*

	Egale.	Supérieure.	Inférieure.	Total des cas.
	—	—	—	—
Sommeil léger. .	13	34	29	76
Sommeil profond.	8	39	19	66
Somnambulisme .	9	33	24	66

C. — *Force dynamométrique prise après le réveil, comparée à ce qu'elle etait pendant le sommeil.*

	Egale.	Supérieure.	Inférieure.	Total des cas.
	—	—	—	—
Sommeil léger. .	4	52	17	73
Sommeil profond.	1	64	15	80
Somnambulisme .	9	40	11	60

Si, au lieu de prendre les chiffres bruts, on prend les chiffres proportionnels pour 100 cas, les tableaux prennent la forme suivante :

Tableau A.

	Egale.	Supérieure.	Inférieure.	Total des cas.
	—	—	—	—
Sommeil léger. .	8	18	74	100
Sommeil profond.	20	16	64	100
Somnambulisme.	10	29	61	100

Tableau B.

	Egale.	Supérieure.	Inférieure.	Total des cas.
	—	—	—	—
Sommeil léger. .	17	45	38	100
Sommeil profond.	12	60	28	100
Somnambulisme.	14	50	36	100

Tableau C.

	Egale.	Supérieure.	Inférieure.	Total des cas.
	—	—	—	—
Sommeil léger. .	5	71	24	100
Sommeil profond.	1	80	19	100
Somnambulisme.	15	67	18	100

On voit, par ces tableaux, que les mêmes rapports se conservent dans ces trois états, c'est-à-dire que la force dynamométrique est plus faible pendant le sommeil provoqué qu'elle ne l'était avant le sommeil.

De même, si l'on compare la force dynamométrique prise après le réveil à la force prise soit avant le sommeil, soit pendant le sommeil, on trouve une augmentation, absolument comme on l'a vu dans les résultats généraux. Mais ces rapports ne se conservent pas tout à fait dans les mêmes proportions, comme on le voit par les tableaux.

Le fait le plus frappant est que, à mesure que le sommeil augmente de profondeur, la proportion des cas dans lesquels la force diminue pendant le sommeil devient plus faible.

J'ai vu aussi que, par la suggestion, on peut chez certains somnambules augmenter la force

dynamométrique, mais dans des proportions beaucoup plus faibles que je ne l'aurais supposé *à priori*, du moins pour ce qui concerne une augmentation instantanée. Par contre, j'ai observé souvent une augmentation lente et graduelle. Ainsi, chez une jeune fille anémique qui, au début, ne donnait que 11 au dynamomètre, après un mois de séances d'hypnotisation presque journalières, elle donnait 37 à 38 et même 40. Il est vrai que l'état d'anémie avait presque disparu.

VII. — *Recherches sur l'acuité auditive.*

Pour mes recherches sur l'acuité auditive, j'ai employé la disposition suivante : je me suis servi de l'appareil à glissement de Du Bois-Reymond. (Fig. 3.)

Les deux bornes de la bobine inductrice sont mises en rapport avec la pile, les deux bornes de la bobine induite avec un téléphone que le sujet applique contre son oreille. Pour n'avoir qu'un seul choc d'induction de fermeture et de rupture, la vis est tournée de façon à appliquer le trembleur avec sa pièee de fer doux contre l'électro-aimant de l'interrupteur (1). Pour fermer ou rompre le courant inducteur, je m'étais d'abord servi d'un interrupteur à mercure; mais j'y ai de suite renoncé, car l'étincelle de rupture produit un bruit assez fort qui gêne le sujet et

(1) Voir, pour la disposition de l'appareil, les *Traités de physiologie* et en particulier mes *Nouveaux Éléments de physiologie*, 2e édition, page 1427.

peut fausser les résultats. J'ai alors employé une petite lamelle de platine rattachée par un con-

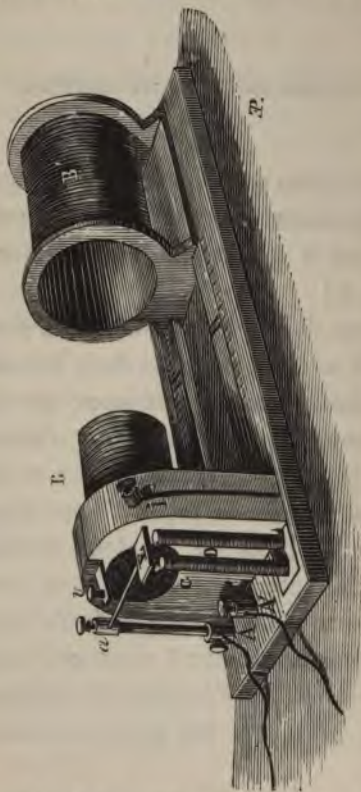


Fig. 3. — Appareil volta-faradique de Du Bois-Reymond. — A. A' Bornes destinées à recevoir les fils de la pile et en communication avec les extrémités du circuit inducteur. — B. Bobine recouverte du fil inducteur. — C. Faisceau de fil de fer remplissant l'axe évidé de la bobine B. — B'. Bobine recouverte du circuit induit. — D. Petit électro-aimant en fer à cheval, autour duquel est enroulée une partie du fil inducteur. — *v* E. Trembleur de Neef. — I. Borne de dérivation pour recueillir l'extra-courant.

ducteur à un des pôles de la pile; cette lamelle de platine est appliquée sur un coussin épais de

papier à filtrer; l'autre pôle de la pile aboutit à une aiguille de platine; en touchant la lamelle avec l'aiguille, le courant s'établit; en les écartant, la rupture du courant inducteur a lieu sans qu'aucun bruit appréciable vienne avertir le sujet de la rupture de ce courant.

L'expérience étant ainsi disposée, si on approche le téléphone de l'oreille au moment où le courant s'établit (choc d'induction de fermeture), on n'entend rien; au moment où l'on rompt le circuit (choc d'induction de rupture), on entend dans le téléphone un petit claquement sec qui est d'autant plus intense que la bobine induite est plus rapprochée de la bobine inductrice et qui s'affaiblit à mesure qu'on écarte la bobine nduite pour disparaître enfin à une certaine distance variable suivant la sensibilité auditive du sujet. On a ainsi un *audiomètre* excessivement sensible et d'une précision parfaite.

En outre, il est très facile de se mettre en garde contre toute simulation de la part du sujet qui n'entend aucun bruit au moment du contact et de la rupture du contact des deux pièces métalliques et qui ne peut savoir à quel moment ils se produisent.

Un aide fait varier à chaque instant la dis-

tance des deux bobines pour apprécier l'acuité auditive du sujet; et celui-ci est placé de façon qu'il ne peut voir ni les mouvements de l'expérimentateur ni ceux de l'aide.

L'appareil de Du Bois-Reymond dont je me suis servi est gradué en centimètres de 0 à 40; 0 correspondant à l'intensité minimum du courant (et à la distance maximum des deux bobines), 40 correspondant au rapprochement complet des deux bobines, et par suite à l'intensité maximum du courant induit. Les chiffres qui seront donnés plus loin représentent donc les *intensités* du courant induit, et par conséquent *l'intensité du bruit*, sauf quelques réserves pour lesquelles je renvoie à un travail antérieur (1).

J'ai, avec cette disposition expérimentale, constaté un certain nombre de faits intéressants au point de vue des sensations auditives, faits sur lesquels je reviendrai plus tard; je me contente ici de mentionner les expériences faites sur quelques somnambules.

(1) Note de la page 83 de mes *Recherches sur la forme de la contraction musculaire*. (*Recherches expérimentales sur les conditions de l'activité cérébrale*, etc., fascicule I.)

1° *Mlle A... E...* Somnambulisme complet.

Je prends d'abord son acuité auditive pendant qu'elle est éveillée :

Oreille droite......	20
Oreille gauche......	25

(c'est-à-dire que, pour une intensité de courant au-dessous de 20 et de 25, il n'y a plus de sensation auditive; le claquement de rupture n'est pas entendu dans le téléphone).

A ce moment, je l'endors sans lui faire aucune suggestion particulière.

Oreille droite......	13
Oreille gauche......	13

Je lui fais alors, pendant qu'elle est endormie, la suggestion qu'elle aura l'ouïe très fine et qu'elle entendra facilement les bruits les plus faibles.

Oreille droite......	14
Oreille gauche......	13

La suggestion n'a rien produit chez elle. Le maximum d'acuité auditive avait donc été atteint dans le sommeil somnambulique d'emblée et sans suggestion.

1° *Mme L... X...* Jeune femme délicate, ané-

mique; mère de quatre enfants; ulcérations du col; fissure de l'anus. Très bonne somnambule.

Éveillée :

Oreille droite.	28
Oreille gauche.	31

Endormie sans suggestion particulière :

Oreille droite.	9
Oreille gauche.	28

Endormie avec suggestion qu'elle a l'ouïe très fine :

Oreille droite.	2
Oreille gauche.	27

Réveillée (après lui avoir suggéré pendant son sommeil qu'elle entendra très bien après son réveil) :

Oreille droite.	28
Oreille gauche.	30

Ainsi, chez cette jeune femme, le sommeil hypnotique a déterminé, sans suggestion, une augmentation de l'acuité auditive, très marquée pour l'oreille droite (28 à 9), très faible pour l'oreille gauche (31 à 28), et cette augmentation

a été encore accentuée par la suggestion, surtout pour l'oreille droite (9 à 2); mais, après le réveil, cette augmentation de l'acuité auditive ne s'est pas maintenue.

3° *Mlle Hu...* Très bonne somnambule.

Éveillée :

Oreille droite.	13,5
Oreille gauche	16,5

Endormie sans suggestion :

Oreille droite.	6
Oreille gauche.	11

Endormie avec suggestion qu'elle a l'ouïe très fine :

Oreille droite.	4
Oreille gauche.	8

On trouve là la même marche que dans l'expérience précédente, augmentation de l'acuité auditive pendant le sommeil hypnotique en dehors même de toute suggestion et augmentation plus prononcée quand la suggestion en a été faite.

J'ai observé chez Mlle Hu... un fait intéressant que je compte étudier plus tard, mais dont je dirai ici quelques mots.

On sait ce qu'on entend par *addition latente.* Des excitations électriques qui, isolées, ne produisent rien, peuvent déterminer des contractions musculaires quand elles se suivent à des intervalles assez rapprochés. J'ai constaté chez Mlle Hu... un phénomène du même ordre, ce que j'appellerai une *addition latente sensitive.* ainsi, en laissant la bobine induite dans la même situation, par conséquent l'intensité du choc de rupture ne variant pas, un premier choc de rupture n'était pas entendu, le second non plus, le troisième l'était.

4° *Mlle L...* Cette personne n'arrive au somnambulisme que depuis peu de temps. Les premières fois elle ne présentait qu'un sommeil léger et entendait tout ce qui se disait autour d'elle; au bout d'un assez grand nombre de séances d'hypnotisation, elle entra en sommeil profond, n'entendant que celui qui l'endormait; mais ce n'est que depuis quelques jours (l'expérience a été faite le 24 juillet 1885) qu'elle peut être mise en somnambulisme, et qu'on peut voir se réaliser chez elle des suggestions d'actes et d'hallucinations.

Éveillée :

Oreille droite	9,5
Oreille gauche.	9

Endormie sans suggestion particulière :

Oreille droite.	23
Oreille gauche..	23

Endormie avec suggestion qu'elle aura l'ouïe très fine :

Oreille droite.	20
Oreille gauche.	15

Il y a donc dans ce cas diminution de l'acuité auditive pendant le sommeil hypnotique ; cette diminution cède un peu à la suggestion, mais même malgré cela l'acuité auditive reste inférieure à ce qu'elle était avant le sommeil provoqué. Ce fait est à rapprocher, à ce point de vue, de ceux que j'ai constatés dans les recherches dynamométriques dont j'ai parlé plus haut. Il faut remarquer du reste que, chez Mlle L..., le somnambulisme n'existe que depuis quelques séances, et qu'il est par conséquent beaucoup moins parfait que chez les sujets précédents.

VIII. — *Recherches sur le temps de réaction des sensations auditives.*

Je ne décrirai pas ici la disposition que j'ai employée dans ces recherches. C'est la même que j'ai déjà décrite dans mon travail *sur le temps de réaction des sensations olfactives* (1). Le temps de réaction comprend le temps qui s'écoule entre le moment de la production du son et le moment où le sujet signale la perception du son par un mouvement du doigt qui l'inscrit sur le cylindre enregistreur. Les chiffres donnent des millièmes de seconde.

1° *M*[lle] *A... E...* (19 juin 1885).

Éveillée. Temps de réaction : 300 (maximum : 320; minimum : 281).

Endormie sans suggestion particulière : 259 (maximum : 280; minimum : 223).

Endormie avec suggestion d'allcr le plus vite

(1) *Recherches expérimentales sur les conditions de l'activité cérébrale;* fascicule I, p. 64.

possible : 273 (maximum : 327 ; minimum : 220).

Chez ce sujet, ces expériences délicates sont assez difficiles à faire à cause d'une certaine paresse psychique qui persiste souvent pendant le sommeil hypnotique. Cependant, on retrouve chez elle une marche des phénomènes comparable à ce qu'on a vu pour l'acuité auditive.

2° *Mme H... A...* Très bonne somnambule (19 juin 1885).

Éveillée : 343 (maximum : 470 ; minimum : 193).

Endormie sans suggestion : 285 (maximum : 378 ; minimum : 210).

Endormie avec suggestion d'aller très vite : 235 (maximum : 298 ; minimum : 113).

La suggestion a donc déterminé chez elle une diminution de temps de réaction, diminution déjà sensible du reste, quoiqu'à un moindre degré, pendant le sommeil hypnotique et en dehors de toute suggestion.

3° *Mme L... X...* (21 juillet 1885).

Éveillée : 260 (maximum : 352 ; minimum : 170).

Endormie sans suggestion : 204 (maximum : 264 ; minimum : 167).

Endormie avec suggestion d'aller très vite : 178 (maximum : 260 ; minimum : 152).

Réveillée (je lui ai suggéré pendant son sommeil qu'après son réveil elle irait très vite) : 161 (maximum : 224 ; minimum : 130).

Dans cette expérience, on remarque un accroissement notable de la vitesse du temps de réaction pendant le sommeil hypnotique, accroissement qui s'accentue par la suggestion et qui persiste après le réveil.

4° *Mlle Hu...* (23 juillet 1885).

Éveillée : 283 (maximum : 335 ; minimum : 178).

Endormie sans suggestion : 329 (maximum : 370 ; minimum : 298).

Endormie avec suggestion d'aller très vite : 181 (maximum : 260 ; minimum : 146).

Éveillée (je lui ai suggéré pendant son sommeil qu'après son réveil elle irait très vite) : 168 (maximum : 172 ; minimum : 149).

Ici l'accélération ne s'est produite qu'après la suggestion et a persisté après le réveil; dans le sommeil hypnotique sans suggestion, il y a eu au contraire un ralentissement.

5° *Mlle L...*

a) *Première série d'expériences*
(4 juillet 1885).

Éveillée : 186 (maximum : 261 ; minimum : 120).

Endormie avec suggestion d'aller très vite ; 185 (maximum : 265; minimum : 131).

Réveillée avec suggestion d'aller très vite : 176 (maximum : 232; minimum : 131).

b) *Deuxième série d'expériences*
(22 juillet 1885).

Éveillée : 228 (maximum : 315; minimum : 150).

Endormie sans suggestion : 266 (maximum ; 340; minimum : 198).

Endormie avec suggestion d'aller très vite : 194 (maximum : 390; minimum : 114).

Réveillée sans suggestion : 242 (maximum : 320; minimum : 192).

L'influence de la suggestion est ici beaucoup moins nette que chez Mme L. X... et Mlle Hu...; elle se montre cependant, surtout dans la deuxième série d'expériences. Il faut remarquer aussi que les écarts des chiffres maxima et minima sont plus considérables que chez ces deux somnambules.

Il faut remarquer en outre que la seconde série d'expériences (22 juillet) a été faite à une époque où Mlle L... était devenue somnambule et sensible aux suggestions, tandis que le 4 juillet (première série d'expériences), elle était beaucoup moins influencée et entendait encore pendant son sommeil tout ce qui disait autour d'elle.

IX. — *Recherches sur le temps de réaction des sensations tactiles.*

J'ai employé pour étudier le temps de réaction des sensations tactiles le procédé que j'ai déjà décrit (1). Je n'ai fait d'expériences sur les sensations tactiles que sur trois somnambules, Mme L. X..., Mlle Hu... et Mlle L.

1° *Mme L... X...* L'excitation tactile (contact simple) a lieu sur la face dorsale de la deuxième phalange du médius gauche (21 juillet 1885).

Éveillée : 176 (maximum : 212; minimum : 150).

Endormie sans suggestion : 209 (maximum : 364; minimum : 151).

Endormie avec suggestion d'aller très vite, 161 (maximum : 202; minimum, 137).

Réveillée (la suggestion lui a été faite pendant

(1) *Recherches sur le temps de réaction des sensations olfactives* (dans *Recherches expérimentales sur les conditions de l'activité cérébrale,* fascicule I, p. 64.)

le sommeil qu'après le réveil elle irait très vite) : 142 (maximum : 163; minimum : 122).

On voit ici que l'effet de la suggestion a été bien marqué et qu'elle a réduit d'une façon notable le temps de réaction. On voit aussi que ce temps de réaction a été plus long dans le sommeil hypnotique quand aucune suggestion n'avait été faite.

2° *Mlle Hu*... (23 juillet 1885).

Même disposition que dans l'expérience précédente.

Éveillée : 164 (maximum : 210; minimum : 127).

Endormie sans suggestion : 245 (maximum : 279; minimum : 210).

Endormie avec suggestion d'aller très vite : 169 (maximum : 205; minimum : 150).

Réveillée (la suggestion lui a été faite pendant son sommeil qu'elle irait très vite) : 157 (maximum : 173; minimum 102).

L'effet de la suggestion a été ici plus sensible après le réveil que pendant le sommeil hypnotique. Le ralentissement pendant le sommeil hypnotique sans suggestion est très marqué.

3° *Mlle L...* Cette personne étant atteinte d'une arthrite du poignet droit, l'excitation tactile a lieu sur la partie dorsale de l'avant-bras droit et le signal se fait avec le pouce de la main gauche.

a) *Première série d'expériences*
(4 juillet 1885).

Éveillée : 238 (maximum : 360 ; minimum : 125).

Endormie sans suggestion : 275 (maximum : 370; minimum : 182).

b) *Deuxième série d'expériences*)
(22 juillet 1885).

Éveillée : 261 (maximum : 348; minimum : 198).

Endormie sans suggestion : 243 (maximum : 295; minimum : 197).

Endormie avec suggestion d'aller très vite : 216 (maximum : 380; minimum : 150).

Éveillée (état de *veille somnambulique*) : 347 maximum : 398; minimum : 237).

Dans cette dernière partie de l'expérience du 22 juillet 1885, elle était dans l'état que j'ap-

pellerai *état de veille somnambulique* et dont je donnerai plus loin les caractères (1); on voit que, dans cet état, il y a un retard considérable du temps de réaction. Est-ce là un fait constant? Je ne saurais rien affirmer, n'ayant fait qu'une seule expérience dans ces conditions et je me propose d'étudier plus tard d'une façon détaillée au point de vue physiologique, cet état curieux que j'étudierai plus loin au point de vue psychologique.

En résumé, les trois dernières catégories d'expériences ne sont pas assez nombreuses pour qu'on puisse en tirer des conclusions absolument positives. Cependant il est un point sur lequel il ne peut rester de doute, c'est qu'on peut, par la suggestion hypnotique, augmenter l'acuité auditive et accélérer le temps de réaction des sensations auditives et tactiles.

Ces faits, que les procédés que j'ai employés démontrent d'une façon irréfutable, parlent encore en faveur de la réalité des faits somnambuliques et excluent toute idée de simulation.

Je me borne pour le moment à cette première série d'expériences.

(1) Voir *Partie psychologique.*

J'espère pouvoir les continuer plus tard et en instituer de nouvelles; le champ d'études qui s'offre à l'expérimentateur est tellement vaste qu'il n'a pour ainsi dire que l'embarras du choix, car il ne s'agit de rien moins que de passer en revue toutes les fonctions de l'organisme en les comparant à ce qu'elles sont chez l'individu normal, sans compter les problèmes nouveaux qui peuvent surgir et qui surgiront inévitablement quand on approfondira sérieusement cette question du somnambulisme provoqué.

Il faut qu'elle sorte du domaine du merveilleux pour entrer dans le domaine scientifique; il faut que le magnétiseur et l'illuminé fassent place au médecin et au physiologiste; cette question doit être étudiée maintenant dans les cliniques et dans les laboratoires, avec toutes les ressources dont nous disposons et avec les procédés délicats de la méthode expérimentale.

C'est ce que j'ai essayé de réaliser dans la partie physiologique de ce travail.

DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES SUR LE SOMNAMBULISME PROVOQUÉ

Cette partie de mon travail est faite à un double point de vue et présente un double caractère (1). C'est, d'abord et avant tout, une étude des phénomènes psychologiques du somnambulisme provoqué; mais c'est aussi, et c'est par là qu'il offre peut-être une certaine nouveauté, une tentative d'expérimentation psychologique par la méthode hypnotique.

J'essaierai de montrer, par de nombreux exemples, qu'on peut, par les procédés hypnotiques, pratiquer, si je puis m'exprimer ainsi,

(1) Cette partie de mon travail a paru presque intégralement dans la *Revue philosophique* sous le titre : *L'Expérimentation en psychologie par le somnambulisme provoqué* (numéros de juillet et août 1885.)

une véritable *vivisection morale* (que le lecteur ne s'effraie pas trop du mot) et voir et *faire* fonctionner sous ses yeux le mécanisme intellectuel comme le physiologiste voit et *fait* fonctionner sous ses yeux la machine organique.

L'observation interne, seule préconisée autrefois, n'a rien donné de ce qu'on en attendait et tout le génie des hommes qui se sont occupés de l'étude de l'âme n'a pu prévaloir contre l'insuffisance de la méthode. En réalité, nous en étions encore, il y a quelques années, au traité de l'âme d'Aristote ou peu s'en faut (1).

Les recherches récentes de psychologie physiologique, les progrès de la physiologie du cerveau et des nerfs, l'étude de certaines formes d'aliénation mentale, la connaissance des maladies de la mémoire et de la volonté, l'analyse des phénomènes psychiques de l'animal, les observations sur l'évolution intellectuelle de l'enfant et sur celle de l'humanité ont modifié de fond en comble la vieille psychologie classique.

(1) Voir, à propos de ce passage, une Note de M. E. Beaussire, de l'Institut : *L'Observation interne et l'observation externe en psychologie,* publiée dans la *Revue philosophique* (septembre 1885). Voir aussi à ce sujet l'*Appendice* placé à la fin de ce travail.

Mais il manquait encore un procédé d'expérimentation directe sur les phénomènes de l'intelligence, et c'est ce procédé que vient nous apporter aujourd'hui le somnambulisme provoqué. L'hypnotisme constitue, en effet, comme on le verra plus loin, une véritable méthode de psychologie expérimentale; elle sera pour le philosophe ce que la vivisection est pour le physiologiste.

Cela n'ira pas sans difficultés. Les philosophes opposeront certainement à l'introduction de l'hypnotisme en psychologie la même résistance que les médecins à son emploi en thérapeutique, que les légistes à son rôle en justice; mais peu importe; ces résistances finiront par céder devant l'irrésistible pression des faits.

Je ne reviendrai pas sur la question de simulation. Je renvoie à ce qu'ont dit sur ce sujet MM. Ch. Richet, Bernheim, Liégeois et tant d'autres. Du reste, les faits physiologiques que j'ai cités dans la première partie du travail répondent d'avance aux objections qui pourraient être émises sur ce point.

I. — *De l'état de la mémoire dans le somnambulisme provoqué.*

L'état de la *mémoire* dans le somnambulisme provoqué présente un intérêt spécial; c'est lui qui domine toute la scène; c'est par lui que je commencerai cette étude psychologique.

Le fait caractéristique, et qui a été constaté par presque tous ceux qui se sont occupés de cette question, c'est que la personne hypnotisée, une fois réveillée, ne se rappelle rien de ce qui s'est passé pendant le sommeil hypnotique, tandis qu'une fois endormie de nouveau, elle se souvient parfaitement de tous les faits et gestes de ses sommeils antérieurs. Tous les sujets que j'ai observés se trouvaient dans ces conditions, comme je l'ai indiqué déjà, pouvu que le sommeil fût assez profond (1).

(1) Je trouve cependant dans Braid une assertion contraire. A la page 46 de sa *Neurhypnologie* (trad. française de Jules Simon), on lit les lignes suivantes : « On dit que, quoique les somnambules naturels ne puissent se rappeler, une fois réveillés, rien de ce qu'ils ont fait pendant leur sommeil, ils en ont un souvenir vivace lorsqu'ils dorment de nouveau, *je n'ai rien trouvé de semblable dans le som-*

Il semble donc qu'il y ait une sorte de dédoublement de la mémoire et de la conscience; il y aurait, d'une part, la vie ordinaire, normale, avec ses veilles et ses sommeils naturels et la vie somnambulique composée uniquement de la série des sommeils hypnotiques provoqués. Il faut remarquer cependant qu'il n'y a pas séparation absolue entre ces deux vies, car le sujet hypnotisé se rappelle non seulement ce qui s'est passé pendant le sommeil hypnotique, mais encore tout ce qui s'est passé pendant l'état de veille et pendant le sommeil naturel, ses rêves, par exemple. On verra même que le souvenir des faits qui se sont produits à l'état de veille pendant l'existence ordinaire est plus exact et plus précis pendant le sommeil provoqué.

nambulisme provoqué par l'hypnotisation. » Il est vrai que dans le *Chapitre additionnel*, écrit en 1860, je vois le passage suivant qui concorde avec ce que j'ai observé : « On donnera le nom d'hypnotisme à la production du sommeil artificiel quand il y a perte de la mémoire, de façon qu'au réveil, le patient n'ait aucun souvenir de ce qui s'est passé pendant le sommeil, mais qu'il se souvienne cependant, lorsqu'il est de nouveau plongé dans le même degré de l'hypnotisme » (p. 245). On saisit de suite la contradiction entre les deux passages. Cela tient-il à une erreur du traducteur, ou Braid a-t-il simplement modifié son opinion en étudiant de plus près les phénomènes? Quoi qu'il en soit, ce qui est certain, c'est que la deuxième opinion répond seule à la réalité des faits et doit seule être adoptée.

Cet oubli au réveil des faits qui se sont accomplis pendant le sommeil hypnotique se retrouve aussi, du reste, la plupart du temps dans le somnambulisme naturel, avec lequel le somnambulisme artificiel a tant de points de contact; mais cet oubli n'est pas absolu. Il suffit de le suggérer au sujet pendant son sommeil pour qu'il se souvienne au réveil de tout ce qu'il a entendu, fait et dit pendant son sommeil; mais il faut absolument que la suggestion lui en ait été faite. Par lui-même et malgré tous ses efforts, il serait incapable de réveiller ces souvenirs; il faut que ce soit une main étrangère qui mette en mouvement tout ce mécanisme mémoriel.

Certains observateurs ont cependant constaté un souvenir vague et confus, et Heidenhain en cite un exemple; mais, comme le fait remarquer Ladame (1), il est probable qu'il y a des variétés individuelles suivant les sujets; cependant, pour ma part, toutes les fois que le sommeil était assez profond, et on pouvait toujours l'obtenir chez mes sujets, j'ai toujours constaté que le souvenir au réveil était tout à fait aboli.

Si l'on peut, par suggestion, provoquer le

(1) Ladame, *la Névrose hypnotique*. Neuchatel, 1881.

souvenir, on peut aussi, par le même procédé, abolir le souvenir de tout ce qui s'est passé pendant le sommeil hypnotique et l'abolir de telle façon que le sujet n'en puisse avoir connaissance s'il est endormi de nouveau. Inutile d'insister sur ce fait, dont la réalité est hors de doute et dont on entrevoit facilement les conséquences.

En résumé, les lois suivantes régissent la mémoire hypnotique :

1° Le souvenir des états de conscience (sensations, actes, pensées, etc.) du sommeil provoqué est aboli au réveil, mais ce souvenir peut être ravivé par suggestion, soit temporairement, soit d'une façon persistante;

2° Le souvenir des états de conscience du sommeil provoqué reparaît dans le sommeil hypnotique; mais ce souvenir peut être aboli par suggestion, soit temporairement, soit d'une façon persistante;

3° Le souvenir des états de conscience de la veille et du sommeil naturels persiste pendant le sommeil hypnotique; mais ce souvenir peut être aboli par suggestion, soit temporairement, soit d'une façon persistante.

Un mot à propos de ce dernier cas. J'ai dit

plus haut que ce souvenir était plus précis et plus exact que le souvenir ordinaire. Il me suffira d'en donner un exemple.

Mlle A... E... avait, au début du traitement par l'hypnotisation, une répugnance invincible pour certains aliments, en particulier pour la viande et le vin. Il m'est arrivé plusieurs fois, pour m'assurer si elle suivait régulièrement les prescriptions alimentaires qui lui étaient faites, de lui demander ce qu'elle avait mangé la veille ou l'avant-veille. La plupart du temps, elle ne se le rappelait plus ou ne se le rappelait que très incomplètement. Je n'avais alors qu'à l'endormir pour qu'elle me dît exactement tout ce qu'elle avait mangé, sans oublier le plus petit aliment, avec une foule de détails auxquels, d'habitude, on ne fait guère attention dans un repas. Une fois réveillée, je lui énumérais tout son dîner par le menu depuis *a* jusqu'à *z*, et elle était tout étonnée de me voir si bien renseigné.

Les faits que je viens de mentionner sont bien connus et, comme je l'ai dit plus haut, la plupart des hypnotiseurs les ont observés déjà.

Mais il en est d'autres plus curieux, sur lesquels l'attention ne s'est pas portée jusqu'ici.

Je choisis comme types quelques observations

qui donneront, mieux que toutes les explications, une idée du phénomène.

Mlle A... E... est endormie au laboratoire de physiologie de la Faculté, où je l'avais priée de venir pour prendre quelques tracés pendant le sommeil hypnotique.

Pendant son sommeil, je lui suggère qu'à son réveil elle verra M. X... (qui se trouve là) avec un nez en argent long de 10 pouces et que cela lui paraîtra très drôle. A son réveil, elle regarde M. X... et se met à éclater de rire.

— Qu'y a-t-il ?

— Vous le voyez bien ; ce nez !

— C'est une suggestion que je vous ai donnée, ce n'est pas vrai.

— Mais je le vois bien.

— Eh bien ! je vais vous l'enlever, cette suggestion.

— Je la lui enlève par simple affirmation.

— Regardez bien : M. X... n'a plus de nez d'argent ; il est comme tout le monde. Regardez.

— En effet.

— Et de suite après je lui demande : Vous rappelez-vous avoir vu tout à l'heure M. X... avec un nez d'argent ?

— Mais non, il a toujours été comme je le vois.

Le souvenir de l'hallucination suggérée avait disparu presque instantanément.

Pour les actes, même résultat.

Mme H... A... est endormie par la fixation du regard. Pendant son sommeil, je lui suggère que, trois minutes après son réveil, elle ira embrasser une petite paysanne qu'elle voit pour la première fois et qui dessine dans un coin de la pièce. Au bout de trois minutes, Mme H... A... se lève, embrasse le petite paysanne toute stupéfaite de cette caresse inattendue et retourne à sa place. Un moment après, je demande à Mme H... A...: Que venez-vous de faire tout à l'heure ?

— Moi, rien.

— Vous venez d'embrasser mademoiselle.

— Moi ! mais non !

Elle a tout à fait oublié l'acte suggéré pendant son sommeil et exécuté par elle à son réveil.

On verra plus loin que des actes, même beaucoup plus compliqués et mettant en jeu tous les ressorts de l'âme humaine, peuvent être oubliés de la même façon.

Mais ce n'est pas tout. Le souvenir des suggestions faites *à l'état de veille* peut être aboli, tout comme celui des suggestions faites pendant le sommeil hypnotique (1).

Mlle A... E... cause avec nous; elle n'a pas encore été endormie ce jour-là et est parfaitement éveillée. Au milieu de la conversation, je lui ferme la main en lui disant : Vous ne pouvez plus ouvrir la main. — Elle l'essaie inutilement. Mais ouvrez-moi la main, je ne pourrai plus travailler, dit-elle. — Au bout d'un certain temps, je lui ouvre la main par simple affirmation, en lui disant : Vous pouvez maintenant ouvrir la main. — Elle l'ouvre. Quelques instants après, je lui demande : Vous souvenez-vous que vous ne pouviez pas ouvrir la main? — Mais j'ai toujours pu l'ouvrir.

Autre exemple :

Mlle A... E... étant éveillée et dans les mêmes conditions que dans l'expérience précédente, je lui fais la suggestion suivante : Dans une minute, vous verrez votre amie avec un chapeau blanc (elle avait un chapeau grenat). La sug-

(1) Voir plus loin le paragraphe sur les suggestions à l'état de veille.

gestion se réalise. Je la lui enlève ensuite par affirmation, mais avec une certaine difficulté. Je lui dis : Regardez maintenant; elle a un chapeau grenat.

— Non, elle a un chapeau blanc.

— Non.

— Si.

— Non.

— Regardez-moi bien, lui dis-je; je vous affirme qu'elle a son chapeau ordinaire, un chapeau grenat et je lui demande alors : Quel chapeau a-t-elle ?

— Son chapeau grenat.

— Un moment après, je lui dis : Votre amie a-t-elle toujours eu son chapeau grenat ?

— Mais certainement.

— Vous ne vous rappelez pas l'avoir vue avec un chapeau blanc ?

— Jamais.

Le souvenir s'était éteint de suite, malgré la résistance qu'elle avait opposée à la disparition de la suggestion.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cet oubli se produit même quand on appelle d'une façon particulière l'attention du sujet sur le phénomène qui lui est suggéré à l'état de veille.

Mlle A... E... est à l'état de veille. Je lui fais tourner les mains l'une sur l'autre.

— Vous ne pouvez plus les arrêter.

— Le mouvement continue malgré ses efforts.

— Je lui demande : Vous êtes bien éveillée ?

— Mais certainement.

— Vous nous voyez bien tous ?

— Oui.

— Vous savez bien ce que vous faites ?

— Oui.

— Vous voyez bien que vous tournez les mains ?

— Oui; arrêtez-les moi.

— Vous le rappelerez-vous tout à l'heure ?

— Oui.

— Je lui arrête les mains. Je lui demande alors : Vous souvenez-vous de ce que vous faisiez tout à l'heure ?

— Quoi ?

— Vous ne vous rappelez pas que vous tourniez les mains et que vous ne pouviez pas les arrêter ?

— Non.

Mais ce ne sont pas seulement des actes ou des hallucinations simples qui, après avoir été

suggérés à l'état de veille, peuvent être ainsi oubliés; le même phénomène s'observe pour des actes plus longs et plus complexes.

Mlle A... E... venait d'arriver chez M. Liébeault. A peine entrée, je lui dis : Dans une minute vous irez changer les deux bustes (Thiers et Béranger) qui sont sur cette étagère. Au moment dit, elle exécute l'acte suggéré et ne se le rappelle plus un instant après. Mme H... A... qui est entrée avec elle me dit alors : Oh ! moi ! je suis sûre que je ne l'aurais pas fait. — Eh bien ! lui répliquai-je, dans une minute vous viendrez prendre un sou dans la poche de mon gilet et vous le mettrez dans la vôtre. La minute écoulée, après un moment d'hésitation, Mme H... A... se lève, introduit sa main dans la poche de mon gilet, en retire un sou et le met tranquillement dans sa poche. Un peu après je lui dis : Videz donc votre poche. Elle me regarde un peu étonnée; cependant sans faire d'observation, elle vide sa poche, en étale le contenu sur ses genoux, y trouve le sou, le considère un instant et le met dans son porte-monnaie. Ce sou n'est pas à vous, lui dit un des assistants, vous venez de le prendre à M. Beaunis.

Elle ne se souvient de rien et ne paraît pas convaincue du tout qu'il ne lui appartient pas.

Je crois inutile de donner d'autres exemples; ceux-là suffisent pour que le lecteur se fasse une idée du phénomène sur lequel je désire appeler l'attention.

Dans certains cas cependant, le souvenir n'est pas aboli aussi rapidement et il subsiste encore pendant quelques minutes; mais j'ai toujours constaté, sauf les exceptions qui seront mentionnées plus loin, que ce souvenir finit par disparaître complètement.

Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces suggestions faites à l'état de veille et ainsi oubliées sont parfaitement remémorées pendant le sommeil hypnotique. Le sujet endormi se rappelle non seulement tout ce qui s'est passé pendant le sommeil provoqué, mais encore il se souvient de tout ce qui lui a été suggéré à l'état de veille, hallucinations ou actes.

Il est donc impossible, et c'est là une conséquence importante des faits précédents, d'assimiler cet état de veille dans lequel les suggestions sont possibles à l'état de veille ordinaire. Il y a là un état particulier tout à fait spécial et qui mérite une étude à part. Cette étude, je la

ferai plus loin; aussi je laisse de côté pour le moment, cette question, sur laquelle j'aurai à revenir tout à l'heure.

Le nombre assez restreint des sujets sur lesquels ont porté mes observations ne me permet pas de généraliser d'une façon absolue les conclusions que je pourrais tirer des faits précédents et je n'oserais pas affirmer que, dans tous les cas, le souvenir des suggestions faites à l'état de veille est aboli et ne peut être retrouvé que dans le sommeil hypnotique; mais ce qui est certain, c'est que pour ce qui me concerne, je l'ai toujours observé depuis que mon attention a été attirée sur ces phénomènes.

Il y a cependant des exceptions. Elles se produisent dans les conditions suivantes :

Une première catégorie d'exceptions se rencontre quand les suggestions (qu'elles soient faites à l'état de sommeil ou à l'état de veille, peu importe), quand les suggestions, dis-je, doivent avoir leur réalisation, non immédiatement, mais à longue échéance.

En voici quelques exemples.

Je dis à Mlle A... E... (suggestion faite à l'état de veille) : Cette après-midi, vous dormirez

cinq minutes toutes les heures. La suggestion se réalise et le lendemain elle se rappelle très bien qu'elle a été surprise toutes les heures par le sommeil et que chaque fois elle a dormi cinq minutes, comme l'a constaté du reste son amie, qui travaillait dans la même pièce qu'elle.

On dit à un sujet : Vous viendrez me trouver tel jour, à telle heure; il vient à l'heure dite et se souvient parfaitement après de sa visite.

Pour les rêves suggérés, il en est de même.

On suggère à Mlle A... E... que, la nuit suivante, elle rêvera qu'elle pêche à la ligne et qu'elle prend beaucoup de poisson. Le rêve a lieu comme il avait été dit, et le lendemain matin, elle se rappelle fort bien tout ce qu'elle a rêvé et nous raconte les incidents et les détails de la pêche qui lui a été suggérée.

Il semble que la perte du souvenir ne s'étende qu'à un certain laps de temps (plus ou moins long et à déterminer) après l'intimation de la suggestion.

Je passe maintenant à un autre côté de la question. La mémoire est-elle surexcitée dans le somnambulisme provoqué ?

Cette surexcitation a été observée, comme on sait, dans le somnambulisme naturel, et je ne

m'arrêterai pas à répéter les exemples qui se trouvent partout, tel que celui de cette servante de curé qui parlait hébreu dans ses accès de somnambulisme.

Dans le sommeil hypnotique, il est incontestable que cette surexcitation existe et j'en ai cité déjà un cas; on a vu que les sujets, pendant le sommeil provoqué, se rappellent avec une très grande précision des détails de leur existence qui leur échappent complètement à l'état de veille. Mais il faut faire une distinction.

Dans la mémoire, il y a deux choses; il y a d'abord la facilité avec laquelle une impression quelconque se fixe dans le cerveau et il y a ensuite la facilité avec laquelle cette impression, une fois fixée, revient à la conscience ou autrement dit, ce que les Anglais appellent la *recollection*. Cette seconde aptitude est évidemment augmentée dans le sommeil hypnotique. Pour la première, je ne saurais être aussi affirmatif.

J'ai essayé plusieurs fois des expériences sur quelques somnambules pour décider la question et en particulier sur Mlles A... E..., Louise D..., et sur Mme K... Je leur lisais, pendant le sommeil provoqué, une série de chiffres ou de lettres que je leur faisais répéter soit pendant le

sommeil, soit après le réveil, en leur suggérant de les retenir, et je n'ai jamais obtenu de résultats dignes d'être mentionnés.

La mémoire (fixation des impressions) ne m'a pas paru être différente de ce qu'elle était à l'état de veille.

Peut-être en multipliant les exercices, en agissant par des suggestions énergiques et répétées, arriverait-on à un résultat favorable, et je me propose, si j'en rencontre l'occasion, de reprendre ces expériences; mais elles demandent beaucoup de temps et de patience de la part des deux personnes en jeu, et bien des obstacles s'opposent à ce qu'elles soient continuées avec la suite et la précision nécessaires dans une matière aussi délicate.

Mais s'il est difficile d'accroître la mémoire d'une façon générale, c'est-à-dire de faire qu'un sujet dont la mémoire est habituellement lente et paresseuse retienne facilement une série de chiffres, une page de prose, une tirade poétique, on peut, avec la plus grande facilité, la surexciter *localement*, si je puis m'exprimer ainsi, c'est-à-dire en portant, par suggestion, l'attention du sujet sur un point déterminé; on pourra, par exemple, donner à un sujet une *idée fixe*, celle

d'une lettre, d'un mot, d'un air de musique, de façon qu'il ne puisse parler, écrire, chanter que d'après l'idée fixe qui lui aura été suggérée. Il y a là, dans l'ordre intellectuel, quelque chose de comparable à la contracture qu'on peut déterminer dans un muscle par suggestion ou mieux encore à ces mouvements automatiques que le sujet ne peut arrêter dès qu'on les lui a suggérés.

On sait, depuis les recherches de Braid et Durand de Gros (Dr Philips) (1), et on en trouve des exemples nombreux dans les mémoires de Ch. Richet, Bernheim, Liégeois, etc., avec quelle facilité on peut déterminer par suggestion des pertes partielles ou totales de la mémoire.

L'amnésie provoquée est un des chapitres les plus curieux et les mieux étudiés de l'hypnotisme. Aussi ne m'y arrêterai-je pas. Ces faits sont bien connus aujourd'hui. C'est ainsi qu'on peut faire oublier à un sujet les voyelles, les consonnes, telle voyelle ou telle consonne détermi-

(1) Philips, *Électro-dynamisme vital ou les relations physiologiques de l'esprit et de la matière*. Paris, 1855, in-8°. — *Cours théorique et pratique de Braidisme ou hypnotisme nerveux*. Paris, 1860.

née, les nombres, l'empêcher de compter jusqu'à un chiffre donné, lui enlever la notion des substantifs, des noms, de son propre nom, lui faire oublier des périodes entières de son existence, abolir en lui la notion de la personnalité, provoquer même, comme l'a fait M. Liégeois, la perte totale de la mémoire. Les amnésies partielles peuvent porter sur les plus petits détails, sur les faits les plus insignifiants, comme sur les notions les plus complexes et les plus abstraites.

L'hypnotisme permet de reproduire à volonté et instantément toutes les formes des troubles de la parole qui ont été si bien étudiées dans ces derniers temps (1), et on peut les reproduire avec une variété que la cliniqne ne connaît pas et qui n'a d'autre limite que la volonté de l'hypnotiseur.

Si l'on admet que tous nos souvenirs ont leurs conditions d'existence dans des cellules nerveuses et dans des groupes de cellules, et il est difficile de ne pas en venir là, on pourrait dire qu'on paralyse par suggestion telle ou telle

(1) Voy. Kussmaul, *Les Troubles de la parole.* Trad. par A. Rueff, avec une préface de Benj. Ball. Paris, 1884.

cellule ou tel ou tel groupe cellulaire comme on paralyse un muscle ou un membre.

Pour terminer ce qui concerne la mémoire, il me reste à parler de cette *mémoire inconsciente*, comme l'appelle Ch. Richet, grâce à laquelle un acte suggéré pendant le sommeil s'accomplit au moment fixé par l'hypnotiseur, alors qu'à son réveil le sujet ne se souvient de rien. On trouvera des exemples de ces suggestions à longue échéance dans les mémoires de Ch. Richet, Bernheim, Liégeois, etc., et je pourrais y ajouter mes observations personnelles. M. Liégeois a fait une suggestion à *cent* jours de distance, et elle se réalisa avec une précision mathématique (1). « Ce qu'il y a de remarquable, dit Ch. Richet, c'est cette conscience absolue qui fait que, même à une très longue distance de temps, un souvenir persiste, quoique la personne qui se souvient ne sache pas qu'elle se souvienne;... c'est un souvenir ignoré. »

Il en est bien de même, à un certain point de vue, dans l'état ordinaire. Les connaissances acquises, les faits, les images, les idées existent

(1) J'ai vu se réaliser à jour fixe une suggestion que j'avais faite 172 jours auparavant (voir l'*Appendice*).

dans notre cerveau, et nous n'en avons nullement conscience pendant des mois, des années, parfois même des périodes entières de notre existence. On prononcera devant nous le nom d'une personne que nous aurons connue étant enfant, d'un camarade de collège, par exemple, et après quarante ans, ce nom qui nous revient à l'esprit réveille en nous toute une série de faits, d'images, d'idées qui dormaient dans notre souvenir, qui n'y avaient jamais reparu depuis et ne s'y seraient peut-être jamais développées si ce nom n'avait frappé notre oreille.

Mais il y a, entre cette mémoire inconsciente ordinaire et la mémoire inconsciente de l'hypnotisé, une différence capitale.

Toutes nos connaissances, toutes nos acquisitions qui dorment ainsi dans notre cerveau *peuvent*, à un moment donné, être retrouvées et reparaître. Nous avons oublié un nom; nous le cherchons en vain quoique nous l'ayons sur les lèvres, il nous échappe obstinément; puis à un moment donné, il nous revient, il nous saute à l'esprit, ramené par une consonnance, une association d'idées ou par toute autre cause dont nous n'avons parfois pas même conscience.

Chez l'hypnotisé, il n'en est pas de même. Je

lui suggère pendant son sommeil que dans dix jours, à cinq heures, par exemple, il ouvrira un livre déterminé à la page 25; l'idée d'ouvrir le livre à cette page existe dans son esprit; elle y existe tellement puissante qu'à l'heure dite il ne pourra pas faire autrement que de l'ouvrir; et cependant cette idée ne peut lui revenir avant l'époque fixée; il a beau savoir qu'une suggestion lui a été faite en le prévenant d'avance, on peut lui mettre devant les yeux le livre en question ouvert à la page 25, l'idée reste dans le cerveau sans se développer, inerte jusqu'au moment déterminé d'avance; mais alors elle surgit instantanément dans l'esprit et fatalement se réalise en acte. On dirait un mécanisme disposé pour produire à heure fixe un mouvement comme un mécanisme d'horlogerie. Il y a là un caractère essentiel, distinctif. La *suggestion faite ne se réalise qu'à l'heure dite et ne peut se réaliser avant,* même quand les associations qui devraient la réveiller avant ont lieu. On ne trouve aucun fait analogue dans l'état ordinaire. Ces faits sont évidemment bien embarrassants, et il est bien difficile d'en donner une interprétation satisfaisante.

Mais ces faits ne sont pas les seuls.

Tous les observateurs qui se sont occupés de cette question ont constaté avec quelle précision se fait chez les somnambules, l'appréciation du temps. Vous dites à un sujet : Vous dormirez cinq minutes, dix minutes, une demi-heure, et le sommeil dure exactement le temps prescrit. Dans les suggestions à longue échéance, cette appréciation du temps est encore plus remarquable. Je transcrirai à ce propos un passage de Paul Janet (1).

« Ce qui m'étonne dans ces faits, ce n'est pas de voir imprégnée et persistant dans le souvenir une image dont on n'a pas conscience ; les faits de mémoire inconsciente et automatique sont aujourd'hui trop nombreux et trop constatés pour être l'objet d'un doute.

« J'admets, en outre, que ces souvenirs ignorés, comme les appelle M. Ch. Richet, puissent se réveiller à une époque quelconque, suivant telle ou telle circonstance.

« Je comprendrais encore le retour, même à une époque fixe, de ces images et des actes qui en sont la suite, si l'opérateur les associait à l'apparition d'une sensation vive ; par exemple : « Le jour où vous verrez M. un tel, vous l'em-

(1) Paul Janet, *Revue politique et littéraire* (16 août 1884).

brasserez », la vue de M. un tel devant servir de stimulant au réveil de l'idée.

« Mais ce que je ne comprends absolument pas, c'est le réveil à jour fixe, sans autre point de rattache que la numération du temps, par exemple dans *treize jours*. Treize jours ne représentent pas une sensation, c'est une abstraction. Pour rendre compte de ces faits, il faut supposer une faculté inconsciente de mesurer le temps. Or, c'est là une faculté inconnue ; ici la filière des analogies est complètement rompue. Tout s'expliquait jusque-là par les lois de l'association des idées, des images et des mouvements ; mais nous faisons ici un saut brusque. Aucune association ne peut ici expliquer le fait de compter treize jours sans le savoir. Nous sommes sur la pente des facultés mystérieuses du magnétisme animal. La théorie suggestive proprement dite est ici en défaut (1). »

J'aurais plusieurs remarques à faire à propos de ce passage.

La première et la plus générale, c'est que l'impossibilité de comprendre ou d'expliquer un fait ne prouve rien contre la réalité de

(1) Page 201.

ce fait. Que de phénomènes de tout ordre en sont encore à attendre leur explication ! Or, le phénomène sur lequel M. Paul Janet fait des réserves qui équivalent presque à une négation, appartient aux faits les mieux démontrés et les plus connus de l'hypnotisme, faits qu'on peut reproduire avec la plus grande facilité.

Une remarque plus importante est la suivante : Treize jours, dit M. Paul Janet, ne représentent pas une sensation ; *c'est une abstraction*. Cette opinion ne me semble pas pouvoir être admise. *Un jour* n'est pas une abstraction, tant s'en faut. Cette idée représente une série d'impressions déterminées, produites par les agents extérieurs (lumière, température, état hygrométrique, etc.) sur notre organisme et qui amènent dans cet organisme des réactions de divers ordres. *Un jour* est donc, en réalité, non pas une sensation, mais une succession de sensations et de réactions inconscientes. A la périodicité des jours, des semaines, des mois, des saisons, correspondent des variations organiques périodiques qui, dans certaines conditions, peuvent acquérir assez d'intensité pour constituer une sorte de « faculté inconsciente de mesurer le temps », quoique le mot *faculté* soit un

peu trop philosophique pour caractériser une aptitude organique de cette nature.

Bien que cette question ait été jusqu'ici fort peu étudiée par les physiologistes, l'observation des faits suffit.

Les animaux ne connaissent-ils pas exactement l'heure à laquelle on leur donne habituellement leur nourriture et, s'il y a un retard, ne montrent-ils pas, par leur impatience et leur agitation, qu'ils en ont parfaitement conscience?

Chez l'homme civilisé, dans la vie artificielle et compliquée que nous nous sommes créée, cette aptitude n'est plus apparente, mais n'en est-il pas de même de beaucoup d'autres? Quel rôle inférieur jouent, par exemple, chez nous, les sensations olfactives, et cependant les sauvages, les Indiens du Pérou, par exemple, reconnaissent dans la nuit par l'odorat, la présence d'un étranger à une distance considérable. Du reste, chez l'homme civilisé lui-même, cette faculté inconsciente de mesurer le temps existe encore à l'état latent et peut reparaître dans certains cas; tel est le réveil volontaire à heure fixe qui, malgré les doutes de l'auteur, est un fait bien constaté et qu'il est impossible de nier. Pourquoi un accès de fièvre revient-il à la

même heure tous les jours, tous les deux jours, toutes les semaines, et cela n'indique-t-il pas que la mesure du temps n'est pas une abstraction, mais qu'elle a ses racines et ses conditions dans la vie même de l'organisme? Chez les somnambules chez lesquels les sensations et les impressions peuvent acquérir un degré remarquable de finesse et d'acuité, ne se peut-il pas que cette aptitude, à peine ébauchée à l'état ordinaire, prenne sous l'influence de la suggestion une intensité et une précision inconnues? Ceci n'est pas une explication, mais grâce à ces considérations, le phénomène ne perd-il pas un peu le caractère mystérieux qu'on serait tenté de lui attribuer?

En terminant ce qui concerne la mémoire dans le somnambulisme provoqué, je ne puis m'empêcher de faire une remarque, spécialement en ce qui concerne les amnésies partielles.

Jusqu'ici, la plupart des expériences faites sur des hypnotisés ont porté sur des personnes d'une intelligence plus ou moins développée, mais d'une instruction ordinaire ou au-dessous de l'ordinaire. Il serait intéressant d'étudier la question sur des personnes d'une intelligence

supérieure ou ayant une aptitude spéciale, par exemple un artiste, un mathématicien, un philosophe. Qu'arriverait-il si on suggérait à un philosophe hypnotisé qu'il a oublié l'idée de causalité, à un mathématicien la notion de profondeur, à un artiste l'idée du beau? Quels raisonnements, quels calculs, quelles œuvres obtiendrait-on dans ces conditions?

II. — *Des suggestions.*

Je ne veux pas entreprendre ici l'étude complète des suggestions. Cette étude, pour tout ce qui concerne les phénomènes pris en eux-mêmes, a été faite et très bien faite par les divers auteurs qui se sont occupés de l'hypnotisme (1).

Aussi n'insisterai-je ici que sur les faits moins connus ou sur ceux qui ont un intérêt psychologique particulier.

Il est surtout trois questions qui, à ce point de vue, méritent une étude approfondie, celle des suggestions à l'état de veille, celle des hallucinations provoquées et celle de la résistance aux suggestions, à laquelle se rattache celle de la volonté et de la spontanéité dans le sommeil somnambulique.

Mais avant d'aborder ces trois questions capi-

(1) Voyez Cullerre, *Magnetisme et Hypnotisme*. Paris, 1885.

tales, je dirai quelques mots de divers points particuliers de l'histoire des suggestions.

On sait ce qu'on entend par *suggestions par attitude*, phénomène découvert par Braid et qui depuis a été reproduit nombre de fois, car c'est un de ceux qui impressionnent le plus vivement quand on le voit pour la première fois. Si l'on donne, par exemple, au sujet hypnotisé l'attitude de la prière, on lui suggère, sans qu'une parole soit prononcée, l'idée de prière, et on provoque des hallucinations ou des actes en rapport avec cette idée. Il y a donc une liaison intime entre un mouvement, même communiqué, et les pensées et les sentiments dont ce mouvement est l'expression.

J'ai pu constater un fait d'un autre genre, mais dans le même ordre d'idées ; un résultat analogue peut être obtenu par la simple articulation des mots.

Mlle A... E... étant endormie, je lui dis :

— A votre réveil, vous direz à votre amie Mme H... A... :

— Je voudrais bien manger des cerises.

— Je la réveille au bout d'un certain temps et peu après je la vois s'approcher de son amie et

lui parler bas à l'oreille. Alors m'adressant à elle.

— Vous venez de dire à Mme H... A... que vous voudriez bien manger des cerises.

— Comment le savez-vous? dit-elle tout étonnée.

— Je le sais.

— Le lendemain, Mme H... A... me dit qu'avant de rentrer chez elle, Mlle A... E... avait acheté des cerises, car, disait-elle, elle avait une envie folle d'en manger.

Je ne lui avais suggéré que l'articulation de la phrase : le désir était venu à la suite, preuve de plus de la liaison étroite qui existe dans le cerveau entre l'idée ou plutôt un sentiment, le désir, et les mots qui servent à l'exprimer. Tout se tient : le mot, l'idée, le sentiment ; la cohérence est intime entre ces trois choses, comme si toutes les trois avaient leur substratum dans le même centre nerveux. L'expression du désir se confond avec le désir lui-même.

Mais pourquoi cette confusion se fait-elle chez l'hypnotisé ? A l'état ordinaire, je pourrai répéter vingt fois cette phrase : « Je voudrais bien manger des cerises », sans que le désir m'en vienne réellement; je puis prendre une

plume à la main sans avoir le désir d'écrire. La liaison entre le désir et l'expression motrice qui le réalise d'habitude n'est donc pas aussi intime que dans l'état somnambulique. Il semble que quelque chose vienne enrayer l'association ou la transmission nerveuse qui rattache l'expression du désir au désir lui-même, autrement dit le centre moteur au centre sensoriel ; il y a là comme une influence d'arrêt qui s'exerce à l'état normal et qui ne s'exerce plus à l'état somnambulique.

Il faut cependant faire quelques remarques sur ce sujet.

D'abord dans le cas que je suppose, en prononçant certains mots ou en me plaçant dans une attitude déterminée, j'ai le sentiment que je fais une expérience et que ces paroles, cette attitude ne correspondent en réalité à aucun désir, à aucun sentiment particulier ; c'est un essai que je fais et je sais parfaitement que je fais un essai. Or, qui dit « essayer » dit aussi « ne pas croire d'avance », de sorte qu'en dernière analyse, cela revient à dire que je me mets volontairement dans un état psychologique peu favorable à la manifestation du désir et du sentiment en question. Si, en effet, je cherche à vérifier un

fait quelconque, je commence par me mettre en garde contre toutes les causes d'erreur, c'est-à-dire par douter. Le scepticisme est la première qualité de l'expérimentateur.

Je ferai encore une autre remarque.

A l'état ordinaire, le désir précède l'expression de ce désir et les actes moteurs par lesquels on le réalise, c'est là la marche habituelle du processus cérébral ; la transmission nerveuse se fait des centres émotifs au centres moteurs. Mais la transmission en sens inverse est tout fait à exceptionnelle. Cependant je n'affirmerais pas qu'elle ne peut se faire à l'état ordinaire de veille. Je suis convaincu que si l'on disait à une dévote : « Mettez-vous à genoux », l'association entre cette attitude et l'idée de prier ferait monter bientôt la prière à ses lèvres, et si cette phrase « je voudrais manger des cerises », était répetée dans certaines conditions, par exemple un jour de chaleur, et après une longue marche en plein soleil, je ne répondrais pas que le désir réel ne finît par arriver bien vite. On pourra me dire, il est vrai, que, dans de telles conditions, il ne serait même pas nécessaire que les paroles fussent prononcées. Il y a donc, à l'état normal, une liaison intime entre un senti-

ment, une passion, et les actes moteurs qui les réalisent ordinairement; mais, d'habitude, cette liaison se fait du sentiment au mouvement et seulement dans des cas exceptionnels du mouvement au sentiment. Or c'est un fait géneral d'innervation que les transmissions nerveuses les plus fréquemment exécutées sont aussi celles qui se produisent avec le plus de facilité et qui sont le plus difficilement enrayées, tandis que, quand ces transmissions ne se font que très rarement, le moindre obstacle peut les arrêtrer. Quels sont maintenant ces obstacles? Quelles sont ces influences d'arrêt? Il est difficile de le préciser, mais il est très probable qu'il faut les chercher dans les sensations de toute nature qui, de la périphérie sensitive, aboutissent aux centres nerveux.

Je ne saurais aller plus loin dans l'analyse de ces faits, qui rentrent dans la physiologie générale de l'innervation et dans l'étude des actions d'arrêt; j'aurai peut-être occasion d'y revenir plus tard.

Quoi qu'il en soit, chez l'hypnotisé chez lequel toutes les sensations sont abolies, à l'exception de celles sur lesquelles porte la suggestion, toutes les causes étrangères qui peuvent

agir comme influence d'arrêt ont disparu et le champ reste absolument libre à l'activité du groupe cérébral localisé sur lequel on a concentré toute la puissance nerveuse du sujet. Cette activité est enfermée dans un cercle limité par la volonté de l'hypnotiseur, mais, dans ce cercle limité, elle évolue avec une facilité et avec une rapidité plus grandes qu'à l'état ordinaire; rien d'étonnant alors à ce que l'action réciproque des centres moteurs et des centres émotifs s'exerce dans toute sa plénitude, soit dans un sens, soit dans l'autre.

Les *rêves* peuvent être suggérés avec la plus grande facilité pendant le sommeil hypnotique, et ces rêves qui se réalisent pendant le sommeil naturel ont la vivacité et la netteté des objets réels. Il m'a semblé, d'après ce que racontent les sujets, que ces rêves suggérés étaient plus nets, plus réels que les rêves ordinaires; ils sont aussi plus réguliers, moins incohérents; leurs péripéties s'enchaînent mieux, et cela se conçoit puisqu'en les suggérant on leur assigne en général une certaine logique; mais il serait aisé, si l'on en avait la fantaisie, de suggérer aux sujets hypnotisables les rêves les plus bizarres et les plus fantastiques. Plusieurs fois déjà, des sujets

m'ont demandé de leur donner tel ou tel rêve pendant leur sommeil naturel, et toujours le rêve s'est réalisé ponctuellement.

Un fait plus important et dont l'utilité est plus directe, c'est qu'on peut suggérer au sujet l'*absence de rêves* et procurer ainsi à une personne tourmentée par des rêves fatigants ou par des cauchemars, le sommeil le plus tranquille et le repos le plus absolu de la pensée.

La suggestion hypnotique peut porter non seulement sur des sensations et sur des actes, elle a une influence plus haute; elle peut agir sur les passions, les sentiments, le caractère. On peut rendre à volonté un sujet triste, gai, colère, etc. : on peut modifier à son gré et instantanément son caractère moral.

J'ai assisté chez mon collègue, le Dr Bernheim, à une expérience des plus intéressantes à ce point de vue sur une jeune somnambule de son service d'hôpital. En une heure, nous la fîmes passer par toutes les variétés possibles de passions et d'aptitudes intellectuelles : orgueil, colère, affection, douceur, esprit, amour, jalousie, etc.; nous lui fîmes parcourir toute la gamme des sentiments et de l'intelligence; nous la rendîmes tour à tour gaie, sérieuse, légère,

travailleuse, bavarde, spirituelle, dévote, etc., et, à chaque suggestion nouvelle, c'était une nouvelle scène du plus grand intérêt psychologique.

En un mot, on peut jouer de l'âme humaine comme on joue d'un instrument et, quelque étrange que puisse paraître la comparaison, tous ceux qui assisteront à un spectacle semblable en reconnaîtront la justesse.

Un fait moins connu et plus important, c'est qu'on peut obtenir ainsi par suggestion non seulement des modifications *temporaires,* mais des modifications *persistantes* du caractère.

Mlle A... E..., qui était anémique et avait des idées tristes, était devenue beaucoup plus gaie depuis qu'elle était hypnotisée (au bout d'un mois), elle constatait parfaitement elle-même le changement qui s'était opéré dans son moral; elle était devenue plus gaie, moins sombre et en même temps, disait-elle, *plus sérieuse.*

Le Dr Liébeault qui, dans sa longue carrière, a eu de nombreuses occasions d'expérimenter sur ce sujet, serait plus compétent que moi pour traiter cette face de la question; mais j'en ai vu chez lui un exemple frappant.

M. D... était grand fumeur et en même temps

grand buveur de bière, ce qui va souvent ensemble, et cela à un tel degré que sa santé en était réellement compromise et inquiétait sa famille. M. Liébeault l'hypnotisa et lui suggéra pendant son sommeil qu'il ne fumerait plus et ne boirait plus de bière; il lui traça en un mot tout un programme hygiénique qui, suivi docilement par le sujet, amena un résultat excellent que toutes les exhortations de la famille et la volonté même de M. D... avaient été impuissantes à obtenir. Quelques séances d'hypnotisation et la suggestion avaient suffi.

Le même effet fut obtenu par le même moyen sur un médecin, très distingué d'ailleurs, mais trop adonné à l'alcool; chez lui aussi, quelques séances suffirent; mais, au bout de trois mois, il retomba dans ses habitudes d'intempérance et je ne sais s'il a de nouveau eu recours au Dr Liébeault.

On conçoit facilement en effet que, dans les cas invétérés, et quand il s'agit de modifier des habitudes prises depuis longtemps et de changer radicalement le caractère, il faille s'y prendre à plusieurs reprises et continuer pendant longtemps les suggestions hypnotiques. Mais il faut

évidemment que le sujet s'y prête un peu lui-même.

Je citerai à ce propos un exemple curieux.

On amène un jour au Dr Liébeault un enfant indolent et paresseux dont on ne pouvait rien faire. M. Liébeault l'endormit et lui suggéra de bien s'appliquer et de travailler; tout alla bien pendant quelque temps et l'enfant faisait merveille. Mais au bout de quelques mois les habitudes de paresse reprirent le dessus; les parents voulurent essayer du même moyen, mais on se heurta à un obstacle inattendu : l'enfant ne voulut absolument pas se laisser endormir; il avait travaillé parce qu'il y avait été forcé par la suggestion qui lui avait été faite, mais il avait travaillé à contre-cœur et ne voulait plus s'exposer à recommencer. Il était, comme Figaro, paresseux avec délices, et toutes les exhortations de ses parents restèrent sans effet sur lui.

Les cas analogues sont trop peu nombreux jusqu'ici pour savoir jusqu'à quel degré on peut ainsi modifier par suggestion l'état moral du sujet et le modifier d'une façon persistante; mais les faits que je viens de citer, et il en est d'autres encore, permettent de concevoir de légitimes espérances, et peut-être y a-t-il dans

l'hypnotisme les bases d'une thérapeutique morale. On sait à quelles déceptions a abouti le traitement moral de l'alcoolisme comme de toutes les autres passions humaines. Sera-t-on plus heureux avec l'hypnotisme? S'il n'est pas certain qu'on réussisse, on conviendra du moins, qu'en présence des faits précédents, il est rationnel d'essayer.

La suggestion peut-elle agir aussi sur les aptitudes intellectuelles? Là les faits sont moins évidents et moins nombreux.

Cependant le Dr Liébeault a obtenu sur quelques enfants des résultats encourageants, et je crois que des essais de ce genre devraient être tentés dans les établissements spéciaux dans lesquels sont recueillis les enfants dits *arriérés*.

On pourrait aussi essayer dans les asiles d'aliénés sur quelques-uns des enfants faibles d'esprit ou imbéciles qui y sont confondus avec les idiots et qui paraîtraient susceptibles de recevoir une certaine instruction.

Pour ma part, je suis convaincu que l'hypnotisme deviendra un jour un puissant moyen de moralisation et d'éducation, mais pour cela il y a encore bien des résistances à vaincre et des préjugés à surmonter.

Il me reste un dernier point à traiter, avant de passer à l'étude des suggestions à l'état de veille, c'est celui de la *coexistence des suggestions*. Cette coexistence peut se faire de plusieurs façons dont les observations suivantes donnent des exemples.

Victorine L... est à l'état de veille. M. L... place dans sa main un doigt de la main droite de Victorine L... en lui disant : Vous ne pouvez plus retirer votre doigt, il est collé à ma main; elle essaye et fait des tentatives infructueuses pour détacher son doigt. Je fais alors la même chose avec un doigt de sa main gauche et avec le même résultat. Elle ne peut détacher ses doigts de nos mains, et rien de plus curieux, lorsque nous nous écartons tous deux lentement, de voir ses bras s'étendre comme si on l'écartelait et l'expression singulière de sa figure quand l'écartement est arrivé à son maximum.

On peut aussi donner en même temps une hallucination gaie tandis qu'un autre expérimentateur donne une hallucination triste, et le sujet passe par des alternatives d'émotion qui se reflètent sur sa figure, et quelquefois même la coexistence de deux émotions contraires donne à son visage une sorte d'expression mixte im-

possible à décrire. Seulement, il ne faut pas qu'une des deux suggestions simultanées tende d'une façon formelle à détruire l'autre. Dans ce cas, en effet, une seule des deux réussit. Ainsi, si je dis à un sujet : « Vous êtes rivé à votre chaise, il vous est impossible de vous lever », et qu'une autre personne vienne lui dire : « Levez-vous de votre chaise », cette dernière suggestion restera sans résultat.

Cette coexistence de suggestions peut se faire aussi d'une autre façon. Ainsi je puis, dans le sommeil hypnotique, suggérer à un sujet qu'il fera telle chose huit jours après, le lendemain lui suggérer qu'il exécutera un autre acte dans quatre jours, le surlendemain lui donner autre chose pour le jour même, et toutes ces suggestions se réaliseront au moment fixé ; elles peuvent coexister sans se contrarier mutuellement. Peu importe du reste que ces suggestions coexistantes aient été faites par le même expérimentateur ou par des expérimentateurs différents.

Il y a cependant à cela une limite, et, d'après ce que j'ai remarqué, quand les suggestions sont trop nombreuses, elles se nuisent réciproquement. Aussi quand il s'agit d'une suggestion

importante, compliquée et difficile à exécuter, ou, par exemple, d'une suggestion faite dans un but thérapeutique, il est prudent de s'en tenir à celle-là seule pour ne pas risquer de l'affaiblir.

III. — *Des suggestions à l'état de veille et de l'état de veille somnambulique.*

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les *suggestions à l'état de veille* sont connues et étudiées.

Vers 1848, un habitant de la Nouvelle-Angleterre, Grimes, déterminait chez des personnes éveillées toute la série des effets nerveux que les hypnotiseurs (Braid et ses élèves) obtenaient par leur méthode.

Le procedé de Grimes, ou *l'électro-biologie,* comme il l'appelait, fut introduit en Angleterre par le Dr Darling en 1850, c'est-à-dire à une époque où ies expériences de Braid étaient entrées dans le domaine public. Carpenter, dans sa *Mental physiology,* consacre un chapitre à *l'état biologique (biological state)* ou *rêverie induite*, comme il l'appelle. Les *biologisés (biologized subjects)* doivent être considérés comme éveillés; mais cependant on trouve toutes les gradations entre cette condition et l'état vrai du somnambulisme. Carpenter étudie

les diverses formes de suggestion chez ces sujets; mais, au point de vue de la mémoire, il entre dans peu de détails et dit simplement qu'on peut trouver tous les degrés de transition entre la mémoire de tous les faits et la perte de la mémoire, telle qu'on l'observe dans le sommeil hypnotique.

Ces suggestions à l'état de veille ont été surtout étudiées dans ces derniers temps par le Dr Bernheim d'abord, puis par M. Liégeois et à leur suite par un certain nombre d'expérimentateurs.

J'en ai fait moi-même un grand nombre dont quelques-unes sont citées dans le cours de ce travail.

Voici ce qu'écrit sur ce sujet le Dr Bernheim :

« Beaucoup de sujets qui ont été hypnotisés « antérieurement peuvent, sans être hypnotisés « de nouveau, pour peu qu'ils aient été dressés « par un petit nombre d'hypnotisations anté- « rieures (une, deux ou trois suffisent chez « quelques-uns), présenter à l'état de veille « l'aptitude à manifester les mêmes phéno- « mènes suggestifs (1) », et il mentionne les

(1) Berheim, page 57.

contractures, les mouvements automatiques, des modifications de la sensibilité, des hallucinations, etc. Il n'est même pas besoin, dit-il plus loin, que le sujet arrive à un sommeil profond, et il est des individus chez lesquels les suggestions faites à l'état de veille réussissent, tandis que celles qui sont faites pendant le sommeil sont inefficaces.

Les mêmes observations ont été faites par M. Liégeois (1). Cet observateur a bien vu que l'état des personnes sur lesquelles on peut produire ainsi des suggestions à l'état de veille a quelque chose de particulier; je transcris le passage correspondant de son travail à cause de son importance :

« Ce qui est surtout très singulier, dans les « expériences dont je viens de parler et qui « pourraient, on le conçoit, être multipliées à « l'infini, ce qu'il serait très intéressant d'étu- « dier à fond et de bien caractériser, c'est l'état « du sujet mis en expérience. Il ne présente pas « la moindre apparence de sommeil; il a les « yeux ouverts, les mouvements aisés; il parle, « marche, agit comme tout le monde, il prend

(1) Liégeois, *De la Suggestion hypnotique*, etc.

« part à la conversation, répond aux objections,
« les discute, a souvent des réparties heureuses;
« il semble être dans un état absolument nor-
« mal, excepté sur le seul point où porte la pro-
« hibition de l'expérimentateur (1). »

Et plus loin, il continue :

« Je ne sache pas qu'on ait encore donné au-
« cun nom à cet état vraiment bizarre. Le mot
« de somnambulisme ne lui convient pas, ce me
« semble, car ici il n'y a pas de sommeil; ne
« pourrait-on l'appeler *condition prime* par
« analogie avec le cas de Félida *X*... que le
« Dr Azam, de Bordeaux, a appelé *condition*
« *seconde?* »

Ch. Richet a observé aussi un état analogue sur quelques-uns de ses sujets; mais il donne trop peu de détails pour qu'on puisse en tirer des conclusions précises (2). Il s'exprime ainsi :

« Chez ces deux femmes, il n'y a pas, entre
« l'état de sommeil magnétique et l'état normal,
« cette différence nette et formelle qu'on voit
« dans les livres classiques. Chez elles, on
« peut provoquer presque tous les phénomè-

(1) Page 60.

(2) Ch. Richet, *Sur la personnalité et la mémoire dans le somnambulisme, Revue philosophique*, 1883, n°3.

« nes d'hallucination sans qu'il y ait de clô-
« ture des paupières, et alors qu'est conservée
« exacte et complète la notion de la personna-
« lité (1). »

De tous les auteurs qui ont entrevu ou indiqué cet état particulier, c'est M. Liégeois qui, à mon avis, l'a le mieux caracterisé au point de vue psychologique; le tableau qu'il en donne est d'une exactitude frappante.

(1) Il m'est impossible, dans une étude de cette nature, de m'étendre autant que je le désirerais sur certaines questions. Il est cependant un point sur lequel je dois m'arrêter un instant. Ces suggestions à l'état de veille sont très vivement attaquées par M. Paul Janet dans ses articles sur les suggestions hypnotiques de la *Revue politique et littéraire*. « Les faits de ce genre, dit-il, en parlant des expériences de M. Liégeois (p. 202), dépassent de beaucoup tout ce qui est contenu dans les faits précédents. Nous ne voulons ni les affirmer, ni les nier, mais ce que l'on peut dire, c'est qu'ils sont présentés sans aucun égard aux exigences rigoureuses de la méthode scientifique et de l'observation médicale. » La phrase est un peu dure, mais ce qui est plus grave, c'est qu'elle n'est pas juste. Je n'ai pas à défendre M. Liégeois; mais ce que je puis affirmer, pour l'avoir vu et pour l'avoir fait moi-même nombre de fois, c'est que ces suggestions à l'état de veille se réalisent avec la plus grande facilité et que les expériences *mal faites et grossièrement conduites* dont parle M. Paul Janet sont absolument vraies, non seulement *en gros*, mais dans tous leurs détails. Je suis convaincu que M. Paul Janet, s'il assistait à quelques-unes de ces expériences au lieu de les apprécier du fond de son cabinet de travail, bifferait spontanément le passage que j'ai reproduit plus haut.

Mais il manque un trait à ce tableau, et c'est précisément ce trait qui constitue la caractéristique réelle de cet état spécial; je veux parler de cette perte partielle de la mémoire que j'ai signalée déjà, perte qui ne porte que sur la suggestion qui vient d'être faite, tandis que le souvenir est conservé pour tout le reste. Il y a là une distinction capitale et qui n'a été faite par aucun des observateurs précités.

Il importe avant tout de différencier cet état spécial de certains états qui, au premier abord, pourraient être confondus avec lui.

On rencontre quelquefois chez certains sujets, et j'ai observé le fait chez Mme V..., Mlle A... E... et plusieurs autres, une forme particulière de somnambulisme provoqué. Le sujet s'endort de la façon ordinaire, mais les yeux restent ouverts; sauf cette particularité, ils présentent tous les caractères du sommeil hypnotique tels qu'ils ont été décrits plus haut, et si l'on n'était pas prévenu de la possibilité du fait, on pourrait croire que le sujet n'est pas endormi; j'ai vu continuer ainsi les passes, les injonctions, la fixation du regard, longtemps après que le sujet était tombé dans le sommeil hypnotique, et cela peut arriver facilement aux hypnotiseurs no-

vices : mais quand on connaît ce phénomène, il est impossible de s'y tromper : la fixité du regard, l'immobilité absolue, le calme impassible de la figure, indiquent de suite que le sommeil est arrivé, et il est facile de s'en convaincre en faisant quelques expériences très simples, telles que celle de l'attitude cataleptique des membres ou des mouvements automatiques. Cet état ne se distingue en rien du sommeil hypnotique, sauf par l'ouverture des yeux.

L'état de *fascination* décrit par le Dr Brémaud (1) me paraît se rapprocher beaucoup de ce sommeil somnambulique les yeux ouverts. Dans cet état, caractérisé entre autres choses par l'ouverture des paupières et la fixité du regard, le sujet, dit le Dr Brémaud, « a quelquefois conscience de son état et entend confusément ce qui se dit autour de lui ». Il n'y a là, à mon sens, qu'une forme de somnambulisme provoqué, due très probablement à ce que le sujet n'est pas encore arrivé au sommeil profond.

L'état décrit par le Dr Liébeault sous le nom

(1) Brémaud, Société de biologie, 188[illegible] [illegible] du 27 octobre.

vices; mais quand on connaît ce phénomène, il est impossible de s'y tromper : la fixité du regard, l'immobilité absolue, le calme impassible de la figure, indiquent de suite que le sommeil est arrivé, et il est facile de s'en convaincre en faisant quelques expériences très simples, telles que celle de l'attitude cataleptique des membres ou des mouvements automatiques. Cet état ne se distingue en rien du sommeil hypnotique, sauf par l'ouverture des yeux.

L'état de *fascination* décrit par le Dr Brémaud (1) me paraît se rapprocher beaucoup de ce sommeil somnambulique les yeux ouverts. Dans cet état, caractérisé entre autres choses par l'ouverture des paupières et la fixité du regard, le sujet, dit le Dr Brémaud, « a quelquefois conscience de son état et entend confusément ce qui se dit autour de lui ». Il n'y a là, à mon sens, qu'une forme de somnambulisme provoqué, due très probablement à ce que le sujet n'est pas encore arrivé au sommeil profond.

L'état décrit par le Dr Liébeault sous le nom

(1) Bremaud, *Société de biologie*, 1883, séance du 27 octobre.

de *charme*, se rapproche un peu plus du phénomène que nous étudions ici.

« Parmi les sujets que l'on peut endormir, « dit-il (1), on en trouve qui arrivent seulement « dans un engourdissement très curieux et dé- « signé sous le nom de *charme ;* ceux-ci pensent « encore activement et ont une conscience assez « nette du monde extérieur; mais si on leur « affirme, par exemple, l'impossibilité de parler, « de faire certains mouvements, voire même de « sentir, ou si on leur suggère l'idée d'actes « absurdes, leur attention déjà sans ressort « s'immobilise complètement sur les idées im- « posées, leur esprit les adopte et l'organisme « obéit; ce sont de vrais automates placés sur « la limite de la veille et du sommeil. »

En résumé, il résulte des faits qui viennent d'être exposés qu'on peut déterminer chez certains sujets un état particulier qui n'est ni le sommeil hypnotique ni la veille. Cet état se distingue du sommeil hypnotique par plusieurs caractères : le sujet est parfaitement éveillé, il a les yeux ouverts il est en rapport avec le monde extérieur ; il se rappelle parfaitement tout ce qui

(1) Liébeault, *Sommeil*, p. 32.

se dit ou se fait autour de lui, tout ce qu'il a dit ou fait lui-même; le souvenir n'est perdu que sur un point particulier, la suggestion qui vient de lui être faite; c'est par là et par la docilité aux suggestions que cet état se rapproche du somnambulisme. Ces deux caractères sont du reste les seuls qui le distinguent de l'état de veille ordinaire. Le nom de *condition prime*, que M. Liégeois propose de lui attribuer, ne me satisfait pas beaucoup, car il n'indique rien qui rappelle les caractères distinctifs de cet état, et je préférerais le nom de *veille somnambulique*, malgré la contradiction qui existe entre les deux termes (1).

En quoi consiste cet état de *veille somnambulique?* Comment est-il produit? A quelle modification cérébrale correspond-il? Autant de questions insolubles pour le moment; la seule chose certaine, c'est qu'il constitue un état à part, qui ne peut être confondu ni avec le sommeil hynoptique ordinaire, ni avec l'état de fascination du Dr Brémaud, ni avec le *charme* du Dr Liébeault, et pas plus avec le sommeil hypnotique incomplet tel qu'il s'observe sur cer-

(1) Les médecins emploient le terme *coma vigil;* le mot *somno-vigil* a été aussi employé par quelque magnétiseurs.

tains sujets. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il y ait une différence tranchée, radicale, entre la veille somnambulique et le sommeil somnambulique, bien au contraire, et il est probable qu'on trouverait tous les degrés de transition, quoique je ne les aie pas observés : mais ce n'en est pas moins une chose utile que de caractériser et de différencier les deux termes extrêmes de la série.

Ne faisons-nous pas autre chose, dans toutes nos classifications scientifiques, que de négliger volontairement les termes intermédiaires, pour fixer l'esprit sur des catégories bien nettes et bien tranchées qui servent de points de repère et permettent à notre intelligence de se retrouver dans l'infinie multiplicité des faits?

IV. — *Des hallucinations suggérées.*

Les *hallucinations suggérées* représentent un des chapitres les plus intéressants de l'histoire de l'hypnotisme.

Les hallucinations sensorielles ont été le plus étudiées et on en trouvera des exemples nombreux dans tous les auteurs, spécialement pour les hallucinations de l'ouïe et de la vue. Aussi n'insisterai-je que sur certains points qui ont été laissés de côté par la plupart des expérimentateurs.

Le premier point concerne la *netteté* des hallucinations provoquées, spécialement des hallucinations de la vue.

On peut se demander si ces hallucinations ont le caractère et la netteté des sensations produites par des objets extérieurs. Quand je suggère à un hypnotisé la vision d'un chien, par exemple, l'image du chien est-elle aussi nette que la réalité? Je ne connais pas d'expériences faites en vue de résoudre cette question. Pour

arriver à un résultat, voici le moyen que j'ai essayé.

Je suggérais à l'hypnotisé qu'il voyait un dessin représentant un objet où un animal quelconque sur un papier blanc que je lui présentais, et je lui disais de suivre exactement avec un crayon les contours de l'objet que je lui avais suggéré, d'en faire en un mot un véritable calque.

Le moyen me paraissait excellent en théorie, mais en pratique je me suis heurté à certaines difficultés. Si le sujet ne sait pas dessiner du tout, il peut être trop maladroit pour faire même le calque d'un dessin; s'il sait dessiner au contraire, il pourra, et cela de très bonne foi, dessiner l'objet qui lui aura été suggéré, non tel qu'il le voit en réalité, mais tel que son imagination le lui figure, autrement dit rectifier et préciser, grâce à son habitude du dessin, l'image vague que la suggestion lui fait apercevoir.

J'ai fait quatre expériences dans ces conditions et j'en donnerai brièvement les résultats.

La première a été faite sur Élisa F...; c'est une paysanne assez fruste, très maladroite en fait de dessin et c'était probablement la première

fois qu'elle se livrait à cet exercice. Je lui suggérai qu'elle verrait sur le papier un chien couché et qu'elle devait, à son réveil, en suivre tous les contours comme si elle calquait. Elle le fit avec beaucoup de peine et n'arriva qu'à produire un dessin informe dans lequel il eût été bien difficile de reconnaître un chien.

La seconde expérience fut faite sur Mlle A...E... qui ne sait pas du tout dessiner; je lui suggérai un polichinelle; résultat à peu près nul.

Dans un troisième essai avec Louise D..., les résultats furent un peu moins mauvais; je lui avais suggéré un oiseau; j'obtins un dessin très informe dans lequel cependant quelques traits rappelaient l'animal suggéré.

Comme expérience de contrôle, je lui fis calquer un dessin représentant un chien, ce dont elle s'acquitta à peu près convenablement, puis je lui dis de dessiner d'idée et sans modèle un oiseau; elle me fit un dessin très grossier, mais dans lequel on reconnaissait pourtant un oiseau et dont les proportions étaient assez bien gardées.

Enfin, le quatrième essai eut lieu avec Mme H... A... Celle-ci n'a pas appris à dessiner, mais a assez de goût et des dispositions

naturelles; je lui suggérai un chien debout et de profil; cette dernière fois, le résultat fut meilleur et j'obtins un animal un peu lourd de formes, mais pas trop mal exécuté. Mais la question est toujours de savoir si elle a réellement suivi les contours de l'image que je lui avais suggérée ou si, ayant dans l'esprit l'idée d'un chien, elle l'a dessiné simplement tel qu'elle le concevait sans le calquer fidèlement sur l'hallucination suggérée. Il est difficile de résoudre la question d'une façon définitive et il y aurait peut-être lieu de reprendre l'expérience dans différentes conditions.

Mais ce qui me paraît en résulter jusqu'ici, c'est que l'hallucination suggérée n'a pas la réalité et la netteté d'une image objective et que l'imagination du sujet y joue très probablement un grand rôle. Je comparerais l'hallucination visuelle à la vue d'ensemble qu'on a d'une personne ou d'un objet sur lequel on jette un regard en passant, on a l'impression de l'ensemble, mais les détails nous échappent.

Il est possible cependant que, par l'exercice, les hallucinations de la vue acquièrent la précision de la réalité. Dans le rêve, il semble parfois en être ainsi, du moins chez certains indi-

vidus, car ce n'est pas le cas chez moi, et chez les aliénés les hallucinations atteignent sans doute cette même netteté. Chez les somnambules, on pourrait probablement arriver au même résultat en suggérant la même hallucination à plusieurs reprises et en y insistant, mais je ne voudrais pas tenter cette expérience qui, à mon avis, ne serait pas sans danger. Il est bien rare en effet qu'une suggestion réussisse pleinement la première fois qu'on l'essaie sur le sujet.

On suggère pendant son sommeil à M. H... qu'à son réveil, il verra un évêque dans l'angle de la pièce. A son réveil, comme il ne regardait pas dans le coin désigné, on lui dit : Regardez donc dans ce coin. Il dirige ses regards de ce côté et ses yeux prennent l'expression qu'on a quand on voit quelque chose sans bien distinguer ce que c'est.

— Que voyez-vous là ?

— Je ne sais pas trop; quelqu'un.

— Qui ?

— Je ne sais pas, et il continue à regarder d'un air un peu étonné.

— Comment est-il habillé ?

— Il a des habits en or.

— Qui est-ce?

— Il a une mitre; ah! c'est un évêque.

La vision était évidemment peu nette et ne s'est dégagée que peu à peu pour atteindre toute son intensité. C'était la première fois qu'une suggestion de la vue lui était faite.

La netteté paraît beaucoup plus grande pour les hallucinations de l'ouïe.

Dans ces hallucinations qu'il est si facile de produire par l'hypnotisme, les sujets entendent distinctement les paroles et ces paroles ont un sens très précis. On sait combien ces hallucinations sont fréquentes chez les aliénées et avec quel irrésistible automatisme ils accomplissent les actes les plus criminels quand les *voix* qu'ils entendent les leur commandent.

Les hallucinations peuvent porter aussi sur les sensations internes, la sensibilité musculaire, les besoins.

Rien de plus facile que de suggérer à un sujet toutes sortes de sensations viscérales, de douleurs internes, de lui donner faim ou soif à volonté, de le faire brûler ou grelotter, etc toutes ces expériences sont aujourd'hui bien connues et je ne m'y arrêterai pas.

Mais il est une certaine catégorie

a été laissée de côté; c'est ce que j'appellerai les *hallucinations motrices*. On peut suggérer à l'hypnotisé qu'il fait tel ou tel mouvement tandis qu'il reste absolument immobile.

J'ai suggéré à Mlle A... E... qu'elle valsait dans un bal et l'hallucination motrice était tellement forte que le sujet présentait tous les phénomènes que détermine habituellement la valse.

La représentation de l'acte moteur dans le cerveau suffit pour faire croire au sujet que l'acte s'accomplit; c'est donc une véritable hallucination. Un acte qui n'existe pas est considéré comme réel uniquement parce que la volonté de cet acte existe dans le centre idéo-moteur. Ces hallucinations motrices sont, comme on le sait, très communes dans le rêve.

Combien de temps les hallucinations peuvent-elles persister après le réveil?

Les hallucinations de la vue sont celles sur lesquelles on peut expérimenter le plus facilement; on ne peut, en effet, à cause de la gêne que cela procurerait au sujet, donner une hallucination persistante de l'ouïe, du toucher, voire même de l'odorat ou du goût, tandis qu'on peut sans inconvénient lui faire voir, par exemple,

son vêtement d'une autre couleur que celle qu'il a en réalité.

Il faut distinguer à ce point de vue le cas dans lequel on précise, en la suggérant, le temps que doit durer l'hallucination provoquée et celui dans lequel on n'assigne pas de durée précise à la suggestion.

Dans le premier cas, l'hallucination dure en général le temps prescrit, du moins si j'en puis juger d'après ce que j'ai observé ; il est vrai que je n'ai jamais assigné une bien longue durée pour l'hallucination, craignant qu'il n'y eût à cela quelques dangers.

Quand la durée n'en est pas précisée, l'hallucination dure un temps variable, quelques minutes, quelques heures, quelques jours, sans qu'on puisse toujours en déterminer la cause.

La façon dont disparaît l'hallucination suggérée mérite aussi l'attention ; elle ne disparaît pas en bloc, tout d'un coup, mais elle s'éteint graduellement et quelquefois par fractions pour ainsi dire.

En voici un exemple.

Le samedi 12 juillet, M. Liébeault suggère à Mlle A... E... qu'à son réveil elle se verra en robe bleue et qu'elle verra son amie en robe

rose (toutes les deux sont en noir) ; la suggestion se réalise et disparaît de la façon suivante. Sa robe lui a paru bleue jusqu'au dimanche soir ; le lundi matin, elle voit encore son amie avec une jupe rose, mais le corsage de la robe est noir ; c'est seulement dans l'après-midi du lundi que l'hallucination disparaît complètement.

Je laisserai de côté les hallucinations *rétroactives* dont l'importance a été si bien mise en lumière par M. Liégeois et j'arrive à un des points les plus curieux de l'histoire des hallucinations, aux *hallucinations négatives.*

Je ne discuterai pas ici la valeur du terme et je me contenterai de renvoyer le lecteur à la lettre du Dr Bernheim (1) le mot, du reste, importe peu. On sait ce qu'on entend par *hallucination négative.* On peut chez un sujet hypnotisable, par suggestion faite soit pendant le sommeil, soit pendant la veille, frapper d'interdit, pour ainsi dire, un objet ou une personne présente, de telle sorte que cet objet, cette personne soient pour lui comme s'ils n'existaient pas. Il y a dans ces faits quelque chose qui con-

(1) Bernheim, *Revue scientifique.*

fond l'imagination plus que dans tous les faits que j'ai étudiés jusqu'ici.

Quand ces hallucinations négatives portent sur des sensations simples, elles sont encore assez facilement explicables. Lorsque je dis à un sujet : Vous ne voyez plus le rouge, on peut supposer qu'une catégorie d'éléments rétiniens (ou d'éléments cérébraux corrélatifs) a été paralysée, de même que lorsque je dis : Vous ne pouvez faire tel mouvement, je paralyse un certain groupe de muscles.

Mais faire disparaître une personne qui se trouve là de façon que le sujet ne puisse ni l'entendre, ni la voir, ni la sentir, il y a là quelque chose de plus inexplicable que de faire apparaître une personne absente. Dans ce dernier cas, en effet, on comprend encore qu'une idée dominante puisse acquérir une telle intensité qu'elle se transforme en sensation et détermine ainsi le phénomène hallucinatoire ; mais dans le premier cas une explication du même genre est plus difficilement acceptable.

Mais ce qui est plus étrange encore, c'est qu'on peut faire disparaître une personne *partiellement*. Le sujet ne la verra pas, mais il l'entendra ; il pourra la voir et l'entendre, mais

il ne sentira pas son contact. On conçoit quelles combinaisons d'expériences, quelles scènes singulières de toute nature on peut imaginer, et il semble qu'on entre là dans le domaine du merveilleux et pourtant ce merveilleux n'est que la réalité la plus exacte et la plus authentique.

Ces expériences, tout le monde peut les répéter pour peu qu'on se mette au courant des procédés d'hypnotisation et qu'on agisse sur des sujets convenables. Je me contenterai de donner comme exemple l'expérience suivante que j'ai faite avec M. Liégeois en présence du Dr Liébeault et d'un certain nombre de personnes. Cette expérience, très complexe du reste, mérite aussi l'attention à d'autres points de vue.

M. Liégeois suggère à Mme H... A.., pendant le sommeil hypnotique, qu'à son réveil elle ne me verra ni ne m'entendra ; mais qu'elle sentira quand je la toucherai et qu'elle restera en rapport avec moi par le contact.

A son réveil, la chose se réalise. Je me place devant elle, elle ne me voit pas; je lui parle, elle ne me répond pas; je lui prends la main, elle en a parfaitement conscience.

Alors j'essaie l'expérience suivante. Je fais des passes devant les yeux de Mme H... A... qui

est toujours parfaitement éveillée, cause avec les personnes présentes et voit et entend tout le monde excepté moi. Au bout d'un certain nombre de passes, elle s'endort.

Dans ce sommeil, elle n'est plus en rapport qu'avec moi; elle m'entend, me répond et ne voit et n'entend plus aucune des personnes présentes; M. Liégeois lui parle, elle ne lui répond pas; il essaie de la réveiller, impossible. Une fois cet état bien constaté, je la réveille.

Elle n'est pas plutôt réveillée qu'elle se retrouve dans le même état où elle était avant que je l'eusse endormie, c'est-à-dire qu'elle ne me voit plus, qu'elle ne m'entend plus, et qu'elle n'est plus en rapport avec moi que par le toucher, tandis qu'elle entend et voit toutes les personnes présentes. Il faut que M. Liégeois lui enlève la suggestion négative pour qu'elle m'entende et me voie de nouveau.

Le même jour, je recommence l'expérience avec Mlle A... E...

Je l'endors et lui suggère qu'elle n'entendra ni ne verra M. Liégeois. Bref, l'expérience suivit la même marche et eut absolument le même résultat que la première fois. Le lendemain, les mêmes expériences sont répétées avec la même

réussite devant un certain nombre de personnes. Il faut noter que les passes étaient faites à quelques centimètres de la figure du sujet. Je me contente de mentionner cette expérience sur laquelle j'aurai occasion de revenir plus tard.

Dans ces expériences d'hallucinations négatives, on peut toujours, il est vrai, supposer la simulation. Je ne puis ici discuter cette question de la simulation dont j'ai déjà dit quelques mots plus haut. La conviction ne peut se faire que quand on étudie les faits par soi-même et non par ouï-dire; c'est ainsi que la mienne s'est formée et tout ce que je pourrais dire ne modifierait pas évidemment la manière de penser d'un incrédule. Là encore, comme le dit M. Paul Janet, ce sont les circonstances antérieures qui servent de preuves, et ces preuves, il faut les chercher dans les phénomènes physiologiques de l'hypnotisme que je n'ai pas à étudier ici.

Il y a dans ces hallucinations négatives des faits qui paraissent au premier abord bien singuliers et bien difficiles à expliquer et qui, cependant, après réflexion, montrent avec quelle logique les phénomènes se coordonnent dans l'esprit du sujet. En voici un exemple.

Le 22 juillet 1885, dans mon laboratoire,

j'endors Mlle L... pour des expériences sur le temps de réaction des sensations tactiles (1); pendant qu'elle est endormie, je lui suggère qu'à son réveil, elle ne verra plus M. X... qui se trouvait avec nous dans le laboratoire. En effet, à son réveil, M. X... a disparu pour elle; elle s'étonne de ne plus le voir et en parle comme s'il était parti (1); M. X... lui adresse la parole, elle ne l'entend pas; mais quand il frappe sur la table, elle entend le bruit et se demande d'où il vient.

(1) Voir l'expérience page 105.

(2) Il y a là un fait auquel il faut faire attention. J'ai vu en effet quelquefois des sujets placés dans cet état d'hallucination négative faire des réflexions assez désagréables sur la personne qu'ils croient absente. — M. X....! Il a l'air d'un fou! » disait Mlle A... E... dans une occasion analogue. On sait du reste que, quand une personne quitte une réunion, il est bien rare que son départ ne soit pas l'occasion d'une petite conversation, pas toujours bienveillante, sur son compte.

V. — *De la spontanéité dans le somnambulisme.*

« Un caractère des actes effectués dans un moment éloigné de l'époque de la suggestion, c'est que l'initiative pour leur mise à exécution à l'instant où la pensée en naît, paraît au sujet venir de son propre fond, tandis que, pourtant, sous l'empire de la détermination qu'on lui a fait prendre, *il marche au but avec la fatalité d'une pierre qui tombe* et non avec cet effort réfléchi et contenu, cause de toutes nos actions raisonnables. »

Ces paroles du Dr Liébeault caractérisent d'une façon magistrale l'état de la volonté dans le somnambulisme provoqué.

Je puis dire à un hypnotisé pendant son sommeil : Dans dix jours vous ferez telle chose à telle heure et je puis écrire sur un papier daté et cacheté ce que je lui ai ordonné. Au jour fixé, à l'heure dite, l'acte s'accomplit et le sujet exécute mot pour mot tout ce qui lui a été suggéré; il

l'exécute *convaincu qu'il est libre, qu'il agit ainsi parce qu'il l'a bien voulu et qu'il aurait pu agir autrement;* et cependant si je lui fais ouvrir le pli cacheté, il y trouvera annoncé dix jours à l'avance l'acte qu'il vient d'exécuter. *Nous pouvons donc nous croire libres et ne pas l'être.* Quel fond pouvons-nous donc faire sur le témoignage de notre conscience, et ce témoignage, n'est-on pas en droit de le récuser, puisqu'il peut nous tromper ainsi? Et que devient l'argument tiré, en faveur du libre arbitre, du sentiment que nous avons de notre liberté? Je demande la permission de citer ici un passage de mes *Éléments de physiologie :*

« L'activité cérébrale, en un instant donné, représente un ensemble de sensations, d'idées, de souvenirs, dont quelques-uns seulement sont saisis par la conscience d'une façon assez forte pour que nous en ayons une perception nette et précise, tandis que les autres ne font que passer sans laisser de traces durables; les premiers pourraient être comparés aux sensations nettes et distinctes que donne la vision dans la région centrale de la tache jaune, les autres aux sensations indéterminées que fournit la périphérie de la rétine. Aussi arrive-t-il très souvent que,

dans un processus psychique, composé d'une série d'actes cérébraux successifs, un certain nombre de chaînons intermédiaires vient à nous échapper... Il me paraît très probable que la plus grande partie des phénomènes qui se passent ainsi en nous se passent à notre insu, et ce qu'il y a d'important, c'est que ces sensations, ces idées, ces émotions auxquelles nous ne faisons aucune attention, peuvent cependant agir comme excitants sur d'autres centres cérébraux et devenir ainsi le point de départ *ignoré* de mouvements, d'idées, de déterminations *dont nous avons conscience* (1). »

Ces idées reçoivent une nouvelle confirmation de ce qu'on observe dans le somnambulisme provoqué, spécialement en ce qui concerne l'état de la volonté.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que, si l'acte suggéré est un peu étrange, un peu insolite, le sujet cherche des raisons pour faire ce qu'il fait et il en trouve.

Dans certains cas cependant, quand l'acte suggéré a un caractère par trop singulier ou criminel, l'attention du sujet est éveillée et il s'é-

(1) Beaunis, *Éléments de Physiologie*, 2e édit., p. 1351.

tonne lui-même, non pas peut-être de l'idée (chacun sait quelles idées étranges traversent parfois notre cerveau), mais que cette idée soit acceptée par son intelligence et s'y implante avec le caractère d'une obsession; il sent alors que sa volonté est impuissante; il se rend compte qu'il ne peut faire autrement et que toute résistance de sa part est impossible. Il est alors comparable à l'aliéné qui, sous l'empire d'une idée fixe et d'une impulsion irrésistible, tue, vole ou incendie avec la plus complète irresponsabilité.

Toute spontanéité n'est cependant pas abolie dans le somnambulisme provoqué, et je puis en citer quelques exemples.

Mlle A... E... est endormie; je m'approche et lui demande :

— Voulez-vous rêver ?

— Cela m'est égal.

— Que voulez-vous rêver ?

— Ce que vous voudrez.

— Voulez-vous un excellent déjeuner ?

— Non.

Je lui énumère ainsi plusieurs sortes de rêves que je lui propose. A tous même réponse négative.

— Voulez-vous vous promener ?

— Oui.

— Où ?

— Dans le jardin de Mme X...

— Vous y êtes. Êtes-vous contente ?

— Oui.

— Qu'y faites-vous ?

— Je me promène sur la terrasse (elle est assise, immobile), etc.

Elle avait conservé assez de spontanéité pour faire un choix entre les diverses propositions qui lui étaient faites.

J'ai voulu essayer cette spontanéité d'une au tre façon en donnant au sujet ce que j'appelerai une *suggestion indéterminée.*

La même personne est au labaratoire de physiologie de la Faculté de médecine, où je l'avais priée de venir pour quelques expériences physiologiques. Pendant son sommeil, je lui suggère qu'à son réveil elle verra de très belles choses, des choses qui lui plairont beaucoup et qu'elle sera très contente ; après l'avoir réveillée, je la rendormis de nouveau pour lui demander ce qu'elle avait vu. Elle avait vu des dames dans un beau jardin, avec de belles toilettes, des bijoux, des costumes magnifiques. (Elle est cou-

turière en robes et a en outre un goût très vif pour la toilette.)

Une autre fois, j'ai essayé sur elle une autre sorte de *suggestion indéterminée,* mais à l'état de veille. Elle venait d'entrer chez M. Liébeault et était parfaitement éveillée. Je lui dis :

— Dans une minute, vous aurez envie de faire quelque chose de drôle et qui vous amusera beaucoup.

— Mais quoi ?

— Je n'en sais rien, mais ce sera très drôle et cela vous fera rire, puis je la laisse. Au bout d'une minute, je la vois rire et se cacher la tête dans ses mains.

— A quoi pensez-vous ?

— A rien.

— Si.

— Je ne le ferai pas.

— Je vous dis que vous le ferez.

— Non.

— Voulez-vous parier ?

— Non, par exemple, et elle regarde toujours l'angle de la pièce où se trouve une étagère. Un moment après, je la vois sortir de la chambre et aller dans le jardin; j'y vais à mon tour et je la trouve debout, endormie.

— Pourquoi vous êtes-vous endormie?

— Parce que je ne veux pas faire ce que vous m'avez ordonné.

— Je ne vous ai rien ordonné du tout; je ne sais même pas à quoi vous pensez.

— Je le sais bien, moi.

— Pourquoi ne voulez-vous pas le faire?

— Parce qu'on se moquerait de moi.

— Vous le ferez cependant.

— Oui, je le ferai.

— Eh bien, je ne veux pas vous tourmenter, je vais vous enlever la suggestion, mais dites-moi auparavant à quoi vous pensiez.

— A habiller avec mon mouchoir la petite statuette qui est sur l'étagère.

L'idée drôle était, on le voit, un peu enfantine; mais cette transformation en idée concrète d'une suggestion indéterminée comme celle d'un simple sentiment m'a paru intéressante au point de vue psychologique.

La même expérience, essayée avec Mme H... A..., ne m'a donné aucun résultat.

La façon dont les suggestions s'établissent chez les sujets et les moyens qu'ils emploient parfois pour y résister donnent des renseignements précieux sur l'état de la volonté dans le

somnambulisme. Rien de plus curieux, au point de vue psychologique, que de suivre sur leur physionomie l'éclosion et le développement de l'idée qui leur a été suggérée. Ce sera, par exemple, au milieu d'une conversation banale qui n'a aucun rapport avec la suggestion. Tout à coup, l'hypnotiseur, qui est averti et qui surveille son sujet sans en avoir l'air, saisit, à un moment donné, comme une sorte d'arrêt dans la pensée, de choc intérieur qui se traduit par un signe imperceptible, un regard, un geste, un pli de la face, n'importe quoi; puis la conversation reprend, mais l'idée revient à la charge, encore faible et indécise; il y a un peu d'étonnement dans le regard; on sent que quelque chose d'inattendu traverse par moments l'esprit comme un éclair; bientôt l'idée grandit peu à peu; elle s'empare de plus en plus de l'intelligence, la lutte est commencée; les yeux, les gestes, tout parle, tout révèle le combat intérieur; on suit les fluctuations de la pensée; le sujet écoute encore la conversation, mais vaguement, machinalement; il est ailleurs; tout son être est en proie à l'idée fixe qui s'implante de plus en plus dans son cerveau; le moment est venu; toute hésitation disparaît; la figure prend

un caractère remarquable de résolution ; le sujet se lève et accomplit l'acte suggéré.

On conçoit facilement que, suivant la nature gaie, triste, grotesque, étrange, criminelle même de l'acte suggéré, la scène change d'aspect ; mais toujours l'ensemble de la physionomie traduit avec une fidélité et une puissance incroyables les mouvements intérieurs qui précèdent l'exécution et toute cette lutte entre la volonté du sujet et la fatalité de l'idée provoquée par l'hypnotiseur. Un tel spectacle serait un enseignement pour les artistes, les acteurs, en un mot pour tous ceux qui ont à rendre cette suprême qualité de l'art, l'expression.

Cette lutte intérieure est plus ou moins longue, plus ou moins énergique, suivant la nature de l'acte suggéré et surtout suivant l'état même du somnambule. Quand le sujet a été souvent hypnotisé et surtout qu'il l'a été par la même personne, cette personne acquiert sur lui une telle puissance que les actes les plus excentriques, les plus graves, les plus dangereux même s'accomplissent sans lutte apparente et sans tentative appréciable de résistance.

Les sujets ne se trouvent pas toujours du reste dans des conditions identiques; il est des

jours dans lesquels ils obéissent moins facilement et résistent aux suggestions. Cela arrivait quelquefois à Mlle A... E... — Vous êtes récalcitrante aujourd'hui, lui disais-je. Cela se présente surtout quand on est resté quelques jours sans endormir le sujet; il semble dans ce cas que le rapport étroit qui existe entre l'hypnotiseur et l'hypnotisé soit affaibli.

Par contre, quand on l'a endormi plusieurs jours de suite et plusieurs fois dans la même journée, les suggestions se réalisent avec la plus grande facilité.

En tous cas, même quand le sujet résiste, il est toujours possible, en insistant, en accentuant la suggestion, de lui faire exécuter l'acte voulu. Au fond, l'automatisme est absolu et le sujet ne conserve de spontanéité et de volonté que ce que veut bien lui en laisser son hypnotiseur ; il réalise, dans le sens strict du mot, l'idéal célèbre : il est comme le bâton dans la main du voyageur.

Aussi, contrairement à l'opinion de Pitres (1), je serais disposé à admettre en principe l'irresponsabilité des somnambules. On a bien signalé

(1) Pitres, *Des Suggestions hypnotiques.*

et on trouvera dans les Mémoires de Bernheim et de Pitres des exemples de résistance à l'impulsion suggérée ; mais ces exemples sont rares et je suis convaincu que, par un exercice gradué et une sorte d'éducation, on pourrait toujours arriver à faire exécuter à un somnambule l'acte qui répugne le plus à son caractère. Aussi Pitres lui-même est-il forcé d'admettre que « le médecin appelé à donner son avis sur le degré de responsabilité d'un sujet convaincu d'avoir accompli un acte délictueux ou criminel sous l'influence de suggestions hypnotiques, devra toujours conclure à l'irresponsabilité légale de l'accusé. »

Quoi qu'il en soit, il n'est pas hors de propos d'étudier la façon dont les hypnotisés peuvent résister aux suggestions et les divers procédés qu'ils emploient dans ce but, en un mot les causes qui font que, dans certaines conditions, les suggestions ne réussissent pas. Je commencerai par deux observations qui montrent des exemples de ces résistances à la suggestion et qui sont du reste intéressantes à plusieurs points de vue.

M[lle] A... E... est endormie par simple affirmation : « Dormez. » Une fois endormie, je lui dis :

Écoutez-moi bien ; quand vous serez réveillée, vous irez dans la salle à manger, vous ouvrirez la porte d'en bas du buffet et vous prendrez dans le panier à argenterie une petite cuiller d'argent. Puis quand vous l'aurez prise, comme vous aurez peur qu'on ne la trouve sur vous, vous la mettrez dans la poche de votre amie sans qu'elle s'en aperçoive (son amie, Mme H... A..., était présente). Vous ne vous rappellerez pas que c'est moi qui vous l'ai dit et si on vous demande quelque chose à ce sujet vous ne saurez rien.

Puis je la réveille. Au bout d'un instant, sa figure exprime une véritable anxiété ; elle nous regarde d'un air singulier, puis après un moment d'hésitation elle se lève et va d'un pas délibéré dans la salle à manger. Nous l'entendons ouvrir le buffet, puis un bruit d'argenterie remuée et un peu après un bruit de papier froissé. Ensuite elle revient dans la pièce où nous étions ; elle est très rouge et paraît très émue.

— Que faisais-tu là ? lui demande Mme H... A...

— Moi ? rien.

— Et elle continue à causer avec nous le plus naturellement du monde. — Nous sortons et faisons un tour de promenade dans le jardin.

Voyant au bout d'un certain temps que la seconde partie de la suggestion ne se réalisait pas (mettre la cuiller d'argent dans la poche de son amie), je l'endors de nouveau, tout en nous promenant, et une fois endormie je l'interroge.

— Qu'avez-vous fait tout à l'heure ?

— Alors, d'un ton très calme et comme si sa décision était prise et qu'elle s'attendît à tout : J'ai volé une cuiller d'argent.

— Pourquoi ?

— Je ne sais pas.

— Savez-vous que c'est très mal.

— Je ne pouvais faire autrement, ce n'est pas ma faute ; j'étais poussée.

— Qu'en avez-vous fait ?

— Je l'ai mise dans mon paquet (un paquet enveloppé dans du papier et qui se trouvait dans la salle à manger).

— Pourquoi ne l'avez-vous pas mise dans la poche de votre amie ?

— Je ne voulais pas qu'elle fût soupçonnée ; c'était moi qui avais volé ; tout devait retomber sur moi.

— Qu'auriez-vous fait de cette cuiller ? Où l'auriez-vous mise ? Dans votre chambre ?

— *Je ne l'aurais pas gardée ;* je n'aurais pas

voulu me servir d'une cuiller volée; je l'aurais jetée.

— Une fois réveillée, elle ne se rappelle rien.

Mme H... A..., qui venait d'être témoin de cette scène, me disant à ce propos qu'elle ne croyait pas qu'elle céderait à une pareille suggestion, je lui proposai d'en faire l'essai. Je l'endors par la fixation du regard, elle me prévenant de son côté qu'elle fera son possible pour résister à la suggestion. Une fois endormie, je lui dis :

A votre réveil vous irez prendre la même cuiller et vous la mettrez dans votre poche; j'ajoute : Vous aurez beau résister, vous ne pourrez pas faire autrement.

Et je la réveille. Nous assistons alors à un spectacle des plus curieux, à celui du combat intérieur qui se livre dans son esprit; sa figure, très expressive et très mobile, reflète toutes les phases de la lutte violente entre sa volonté et l'autorité de la suggestion qui lui a été faite; ses yeux noirs révèlent toute la concentration de la pensée sur cette idée de vol qui hante son cerveau; la face prend un caractère de sombre résolution; un peintre qui aurait eu à rendre Clytemnestre ou Macbeth n'aurait eu qu'à copier

servilement le modèle que nous avions sous les yeux. Il est évident que la lutte est acharnée entre le bien et le mal ; mais quelque acharnée qu'elle soit, elle n'est pas longue. Mme H... A... se lève de son fauteuil ; on voit à son air dur, un peu farouche, que sa décision est prise ; elle va à la fenêtre, s'y arrête un moment, repart, s'arrête de nouveau, puis va droit au buffet, l'ouvre, prend la cuiller et la met dans sa poche. A cet instant, toute trace du combat intérieur de tout à l'heure a disparu ; la figure a repris son expression ordinaire ; elle est calme, un peu souriante. Nous l'avions suivie dans la salle à manger.

Que faites-vous là, lui dis-je ?

— Rien.

— Qu'avez-vous fait tout à l'heure ?

— Rien, de l'air le plus innocent du monde.

— Je la regarde et lui dis : Dormez. Elle s'endort immédiatement.

— Qu'avez-vous fait tout à l'heure ?

— J'ai volé une cuiller d'argent.

— Pourquoi ?

— Je ne pouvais faire autrement.

— Qu'en auriez-vous fait ?

— *Je l'aurais gardée.*

Je la réveille. Elle ne se souvient de rien et est très étonnée quand je lui dis qu'elle a pris la cuiller d'argent comme son amie. C'est la première fois qu'une suggestion de ce genre leur était faite à l'une et à l'autre.

Ces deux observations ne sont pas seulement intéressantes au point de vue de la résistance aux suggestions ; elles montrent encore jusqu'à quel degré on peut arriver par l'hypnotisme dans ce que j'appellerai l'exploration de l'intelligence humaine. On connaît les dragages faits dans ces derniers temps par les naturalistes pour étudier le fond de la mer ; on jette la sonde et on ramène à bord des échantillons qui nous font connaître ce qu'est la vie animale dans les profondeurs de l'Océan (1). Ici n'en est-il pas de même ? On jette, pour ainsi dire, la sonde dans les profondeurs de l'âme humaine et on ramène des phrases, des idées, des sentiments qui vous font pénétrer dans les dessous de la vie morale, dans ce qu'il y a en nous de plus secret et de plus mystérieux.

Voilà deux jeunes femmes d'une éducation à peu près semblable, vivant dans le même monde ;

(1) Voyez *Expédition* du Talisman (*Science et nature* Paris, 1884, tome p. 113, 170, 193 232.

il ne faudrait pas les fréquenter longtemps pour être renseigné sur leur intelligence, leur caractère, leurs défauts, leurs qualités ; mais l'être moral lui-même, l'être virtuel qui existe au fin fond de nous-mêmes et qui peut se révéler sous une impulsion donnée, vous ne le connaîtriez pas ; elles ne le connaissent pas elles-mêmes. Vous les hypnotisez et cet être moral se montre à nu dans toute sa sincérité. Elles sont en apparence toutes les deux sur le même plan et cependant quelle distance n'y a-t-il pas entre elles? Il est évident que dans l'échelle morale, l'une occupe un degré bien supérieur à l'autre. Les réponses des deux sujets ne jettent-elles pas une lueur inattendue sur ce qu'il y a en eux de plus caché et de plus intime, et n'y a-t-il pas là un véritable exemple de psychologie expérimentale ?

Mais je reviens à la résistance aux suggestions. Dans certains cas, cette lutte intérieure peut durer très longtemps, mais le sujet finit toujours par céder.

Ainsi j'ai observé un fait analogue sur Mme H... A... Il lui avait été suggéré (à l'état de veille) qu'elle irait prendre le porte-monnaie dans la poche de M. L... Elle résista et plus d'une demi-heure se passa sans qu'elle exécutât la sugges-

tion. Elle paraissait même n'y plus penser et causait tranquillement avec les personnes présentes ; mais au moment de partir et quand elle avait déjà le pied sur le seuil de la porte, nous la voyons tout à coup revenir brusquement sur elle-même, aller à M. L... et prendre son porte-monnaie. Ce fait se passait deux jours après le vol de la cuiller. La lutte avait duré plus longtemps ; mais elle avait été certainement moins violente et le sujet avait cédé encore cette fois ; l'impulsion irrésistible de la suggestion avait été plus forte que sa volonté.

Dans certains cas, la résistance aux suggestions prend une autre forme.

Pitres mentionne une somnambule qui ne voulait plus se laisser réveiller quand on lui avait suggéré pour le réveil un acte qui lui était particulièrement désagréable.

Chez Mlle A... E..., j'ai observé un procédé de résistance tout différent et j'en ai cité précédemment un exemple. Lorsque je lui faisais une suggestion à l'état de veille, il lui arriva plusieurs fois, soit que la suggestion lui fût désagréable, soit qu'elle voulût simplement essayer de résister, de s'endormir spontanément au moment où elle aurait dû exécuter l'acte suggéré. Dans

ce sommeil spontané, elle était en rapport avec moi seul, comme si je l'avais endormie moi-même. Ce moyen lui réussit d'abord; mais, une fois connu, je pris mes précautions; lorsque je voulais lui faire une suggestion et que je craignais une résistance de sa part, je n'avais qu'à ajouter : « Et je vous défends de vous endormir », pour que la suggestion s'exécutât sans aucune tentative de sa part pour s'endormir.

Il est curieux du reste de voir avec quelle ingéniosité les hypnotisés cherchent les moyens de résister à une suggestion qui leur est désagréable. A côté de la résistance ouverte qu'ils essayent, mais qui, en général, ne leur réussit pas, il y a la résistance cachée, détournée, qui leur réussit quelquefois, parce que l'hypnotiseur ne pense pas à tout.

Ainsi je suggère à Mlle A... E... qu'elle ne pourra plus prononcer aucune voyelle, à l'exception de la voyelle *o* et que toutes les fois qu'il se trouvera dans un mot une voyelle différente, elle la remplacera par la voyelle *o*. Ma suggestion une fois faite, je la réveille, mais j'avais oublié de lui suggérer de parler; aussi se renferma-t-elle dans un mutisme absolu qui

dura près d'une demi-heure, jusqu'au moment où, pour ne pas la tourmenter trop, je lui enlevai la suggestion.

Du reste, l'hypnotiseur doit faire la plus grande attention aux paroles qu'il adresse au sujet sur lequel il expérimente; il doit bien se pénétrer de cette idée que rien de ce qu'il dit n'est perdu pour l'hypnotisé dont toute l'attention est concentrée sur celui qui l'endort et que les paroles les plus insignifiantes en apparence et que l'on prononce machinalement sans en avoir conscience sont avidement saisies par le sujet et peuvent devenir, pour lui, le point de départ d'idées et de suggestions dont on ne s'explique ensuite que difficilement la production.

Dans certains cas, la résistance aux suggestions prend une forme spéciale, qui réclame toute l'attention de l'hypnotiseur et dont il faut être prévenu, celle d'accidents nerveux de divers genres, larmes, convulsions, attaques de nerfs, etc. Cette forme s'observe surtout chez les sujets hystériques et est beaucoup plus rare chez les sujets sains. Cependant, même chez ceux-là, ces accidents peuvent se montrer quand on les a soumis à des expériences trop répétées, à des suggestions désagréables, à des émotions vio-

lentes, et on en trouvera des exemples dans presque tous les auteurs qui se sont occupés de ces questions (1). Aussi ne saurait-on être trop réservé sous ce rapport, et quand on a cru devoir faire une suggestion de ce genre, faut-il surveiller attentivement le sujet et interrompre la suggestion dès qu'on voit survenir un état émotif qui peut faire craindre des accidents.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que cette résistance opposée par l'hypnotisé à la suggestion, il la présente quelquefois à la disparition de la suggestion. J'en ai déjà cité un cas; en voici un autre :

Pendant que Mlle A... E... est endormie, je ui suggère qu'elle est au bal et qu'elle valse elle aime beaucoup le bal). Je lui dis :

— Vous valsez.

— Oui.

Elle est assise et immobile. Peu à peu sa respiration s'accélère; sa figure, habituellement pâle, se colore; elle est rouge et paraît un peu essoufflée.

— Arrêtez-vous, lui dis-je, ne valsez plus.

— Non, je veux continuer.

(1) Voyez Cullerre, *Magnétisme et Hypnotisme*. Paris, 1885.

— La tête va vous tourner.

— Non.

— Arrêtez-vous.

— Non.

Enfin, il me faut plusieurs injonctions énergiques pour qu'elle consente à dire : Je m'arrête Et immédiatement sa figure, qui avait une expression très vive de bonheur, reprend le calme impassible du sommeil hypnotique, pendant que sa circulation et sa respiration se régularisent et se ralentissent.

Il est certains cas spéciaux dans lesquels les suggestions ne se réalisent pas. Ainsi, si je dis à un somnambule : Personne ne pourra vous donner de suggestions pendant quinze jours; on pourra l'endormir, mais aucune suggestion ne réussira pendant le temps fixé.

Même chose, du reste, pour le sommeil, comme on l'a vu précédemment.

Le *refus de répondre* aux questions pendant le sommeil provoqué est encore une forme de résistance. Ce refus est quelquefois opiniâtre et la résistance peut parfois se prolonger longtemps ; mais quand l'hypnotiseur impose énergiquement sa volonté par une affirmation bien accentuée, quand il augmente en même temps

la profondeur et l'intensité du sommeil hypnotique, il arrive toujours à en triompher. Seulement, les interrogations doivent être précises et il est souvent nécessaire de les multiplier. Là encore, il faut bien se rendre compte que l'hypnotisé a conservé sa conscience et un reste de volonté, qu'il saura éluder certaines questions et que ses réponses s'appliqueront juste à la question posée. Il pourra refuser de répondre à une question générale, mais il est bien rare qu'il refuse de répondre à une demande précise portant sur un fait ou un point déterminé.

Je n'ai pas besoin d'insister sur les dangers que présente cette impossibilité presque absolue du refus de répondre. Il est utile cependant de savoir jusqu'où on peut aller et, à ce point de vue, je citerai les deux cas suivants, les seuls du reste dans lesquels j'ai poussé l'indiscrétion un peu loin.

Je demande à M[lle] ... : Aimez-vous quelqu'un ?

— Non.

— Avez-vous aimé quelqu'un ?

— Oui.

— Qui ?

— M. X... (Elle le nomme.)

— L'aimez-vous encore ?

— J'y pense beaucoup moins...

Le second fait date de l'époque où j'étais encore étudiant. Mlle X... était *sleeptalking*, comme disent les Anglais ; elle parlait haut pendant son sommeil. Un jour je profitai, un peu indiscrètement peut-être, d'un moment où elle parlait ainsi pendant son sommeil pour lui répondre et engager avec elle une conversation véritable ; elle était dans un état tout à fait analogue au somnambulisme provoqué ; je lui fis raconter ainsi toute sa vie passée et, entre autres choses, elle m'apprit qu'elle avait eu un enfant, fait que personne ne connaissait dans son entourage et qu'elle cachait soigneusement. Une fois réveillée, elle fut excessivement effrayée quand je lui racontai tout ce qu'elle m'avait dit et elle me supplia de lui garder un secret dont la divulgation aurait pu avoir pour elle des conséquences très graves.

Des faits de ce genre ont déjà été observés.

Demarquay et Giraud-Teulon (1) citent le cas d'une dame qui, mise dans le sommeil hypnotique, leur fit des confidences tellement

(1) Demarquay et Giraud-Teulon, *Recherches sur l'hypnotisme*. Paris, 1860.

dangereuses pour elle-même qu'ils s'empressèrent de la réveiller.

Le Dr Liébeault (1) raconte qu'une jeune fille endormie lui fit sa confession complète comme si elle parlait à son confesseur.

Y a-t-il, au point de vue de la facilité de résistance, une différence entre les suggestions faites pendant le sommeil hypnotique et les suggestions faites à l'état de veille ? Il semblerait, *à priori*, qu'il doit en être ainsi et qu'il doit être plus facile au sujet de résister aux suggestions faites à l'état de veille. C'est, en effet, ce qui arrive ordinairement, du moins chez les sujets qui n'ont pas été hypnotisés très fréquemment et sur lesquels la volonté de l'hypnotiseur n'a pas encore acquis toute son influence. Mais quand le sujet est arrivé à cet état dans lequel il est soumis absolument à la volonté de l'hypnotiseur, la résistance est pour lui aussi difficile à l'état de veille qu'à l'état de sommeil. Aussi je ne saurais être aussi affirmatif que le Dr Brémaud quand il dit : « Les phénomènes de suggestion à l'état de veille, bien différents en cela des phénomènes analogues obtenus dans les

(1) Liébeault, *le Sommeil.*

états hypnotiques caractérisés, sont justiciables de la volonté et de la raison du sujet lui-même, et tout individu hypnotisable, homme ou femme, sur lequel la suggestion a prise à l'état de veille, y deviendra absolument rebelle dans ce même état de veille, dès qu'on aura pu lui démontrer, chose facile du reste, la part que son imagination prenait à l'accomplissement des faits (1). »

Tout dépend, à mon avis, de l'intensité de l'état somnambulique produit. J'ai montré plus haut que cet état de veille n'est pas comparable à la veille ordinaire : c'est un véritable état somnambulique tout spécial et dans lequel l'innervation cérébrale est profondément modifiée. La plupart des sujets sur lesquels ont porté mes observations savent fort bien qu'il n'y a là rien de merveilleux ni de surnaturel ; ils sont mis en garde contre les tentatives de suggestion ; on a beau leur expliquer que les effets produits sont le résultat de leur imagination et que la cause réelle réside en eux-mêmes et non dans l'hypnotiseur, ils obéissent quand même à la suggestion.

C'est qu'en effet l'*imagination seule* du sujet

(1) Brémaud, *Société de biologie*, p. 279.

ne suffit pas pour que la suggestion se réalise ; il faut encore que cette suggestion lui ait été faite dans un état mental particulier, sommeil provoqué ou veille somnambulique. C'est ce que démontrent bien les faits suivants.

Mlle A... E.. avait été endormie par M. Liébeault dans la matinée. En sortant avec elle de chez M. Liébeault, je lui dis en causant de choses et d'autres : « A propos, vous savez que le Dr Liébeault pendant votre sommeil vous a suggéré que vous dormiriez cinq minutes à trois heures de l'après-midi. » Le lendemain matin, je m'informe auprès de son amie si elle a dormi la veille. Non seulement elle n'a pas dormi, mais elle a même dit à trois heures et demie : « C'est étonnant, je n'ai pas eu envie de dormir. » Elle avait cependant, d'après ce que je lui avais dit, l'idée qu'elle devait s'endormir à trois heures, mais cette *idée seule* n'avait pas suffi pour provoquer le sommeil, parce qu'elle ne lui avait pas été *suggérée*. Si, au lieu de lui dire : « M. Liébeault vous a suggéré de dormir », ce qui n'était pas vrai, je lui avais dit simplement : « Vous dormirez cinq minutes à trois heures », elle se serait endormie infailliblement comme je l'ai constaté nombre de fois.

Autre fait. J'avais donné à la même personne, au moment de m'absenter de Nancy, des jetons en lui disant : « Quand vous voudrez vous endormir, vous n'aurez qu'à mettre un de ces jetons dans un verre d'eau sucrée pour vous endormir immédiatement. » Comme je lui avais indiqué un moyen encore plus simple pour s'endormir, comme on l'a vu plus haut, elle laissa de côté les jetons. Un jour pourtant elle eut la curiosité d'en essayer, mais comme elle a fort peu de mémoire à l'état ordinaire, elle ne se rappelait plus du tout quel liquide elle devait employer. Elle essaya avec l'eau ordinaire, rien ; avec le vin, rien encore ; avec l'eau rougie, même résultat négatif; avec l'eau sucrée, le sommeil se produisit immédiatement, comme je le lui avais suggéré. Il est bien certain que l'imagination n'a pu jouer là aucun rôle, puisqu'elle n'avait aucun souvenir du liquide qui devait l'endormir et que tout s'est passé pour ainsi dire dans la coulisse et à son insu.

VI. — *De l'état mental dans le somnambulisme provoqué.*

Quel est l'*état mental* de l'hypnotisé pendant son sommeil? L'intelligence est-elle active et les sujets pensent-ils à quelque chose? D'après ce que j'ai observé, je serais porté à croire qu'il y a un repos absolu de la pensée, tant que des suggestions ne leur sont pas faites. Quand on demande à un sujet placé dans le sommeil hypnotique, et j'ai fait cette demande bien des fois : A quoi pensez-vous? Presque toujours on a cette réponse : *A rien.* Il y a donc un véritable état d'inertie ou plutôt de repos intellectuel, ce qui s'accorde bien du reste avec l'aspect physique de l'hypnotisé; le corps est immobile, le masque impassible; la figure a même une expression de calme et de tranquillité qu'elle atteint rarement dans le sommeil ordinaire. Il n'y a certainement ni rêves, ni pensées d'aucune sorte, car les sujets qui se rappellent si bien, une fois endormis de nouveau, tout ce qui s'est passé

dans un sommeil antérieur, ne se rappellent rien d'un sommeil hypnotique dans lequel il ne leur a pas été fait de suggestions.

Aussi, contrairement à beaucoup de médecins, je regarde le sommeil hypnotique *sans suggestions* comme plus réparateur que le sommeil ordinaire, et d'après les observations que j'ai pu faire chez le Dr Liébeault ou que j'ai faites par moi-même, une partie des effets thérapeutiques produits par l'hypnotisme doit être attribuée à ce caractère bienfaisant du sommeil provoqué. Je n'ai pas à insister ici sur cette question, que je ne mentionne qu'incidemment.

La seule chose importante au point de vue psychologique, c'est cette inactivité, ce repos complet de la pensée pendant le sommeil hypnotique.

On s'est souvent demandé si, dans le sommeil ordinaire, le cerveau était inactif et bien des raisons ont été données pour et contre; il me semble que les faits que je viens de citer permettent de trancher la question, et je crois que dans le sommeil naturel *profond*, le cerveau est en réalité inactif comme dans le sommeil provoqué.

Cette inertie de la pensée, comme nous l'avons

vu, n'est qu'une inertie *conditionnelle;* il suffit de la moindre suggestion, du moindre mot prononcé par l'hypnotiseur pour que cette inertie fasse place à l'activité et cette activité peut même être très développée, plus peut-être qu'à l'état normal. Le jugement m'a paru en effet très droit chez les hypnotisés et ils raisonnent en général avec beaucoup de correction et de logique. « Ce qui nous a le plus frappé, dit le Dr Liébeault, c'est leur puissance de déduction; quelle que soit la conséquence de leur élaboration intellectuelle, la trame de leur raisonnement est logique et rapide », et je partage tout à fait son avis. Il ne me paraît donc pas juste de considérer l'hypnotisé « comme une machine inconsciente incapable de raisonnement et de jugement (1) ». Ce qui est vrai, c'est qu'il leur faut l'impulsion première, la suggestion; mais cette impulsion donnée, la machine intellectuelle (pour continuer la comparaison) se met en mouvement et peut même fonctionner avec plus de régularité et de précision que dans l'état de veille.

Je n'ai jamais pu cependant, jusqu'à présent du moins, constater chez les sujets que j'ai

(1) Pitres, p. 19.

observés, les phénomènes merveilleux admis par certains magnétiseurs, tels que la *divination mentale,* la *seconde vue,* le *don de prophétie,* etc. Toutes les fois que la suggestion que je voulais produire a été simplement *pensée* et non exprimée d'une façon ou d'une autre, elle ne s'est jamais réalisée. Jamais, non plus, les sujets n'ont pu deviner la nature d'un objet que je tenais dans la main ; jamais ils n'ont pu dire ce que je pensais ou ce que j'avais fait à tel ou tel moment. Je ne veux pas cependant nier absolument ces faits en présence des affirmations de savants de très bonne foi ; ce que je puis dire, c'est que je ne les ai jamais observés.

Quant aux prédictions, il en est de même. On peut prédire soi-même l'acte que fera un sujet puisque, cet acte, on le lui a suggeré ; mais je n'ai jamais rencontré un sujet qui annonçât à l'avance un événement et dont la prédiction se réalisât.

Une seule exception existe et le fait a été déjà constaté souvent et j'en ai moi-même observé des exemples. Il peut arriver que des somnambules atteintes de maladies et spécialement d'affections nerveuses, annoncent l'heure et le jour de leur accès, disent si elles guériront ou non,

et prévoient la date de leur guérison, mais il est très possible qu'il n'y ait là qu'une affaire d'*autosuggestion.*

Un fait que j'ai constaté plusieurs fois et qui me paraît hors de doute, c'est que certains sujets reconnaissent au toucher, ou du moins sans le secours de la vue ni de l'ouïe, le sexe et l'âge approximatif des personnes avec lesquelles on les met en rapport.

En outre, quand on met un sujet en rapport avec une personne malade qu'il ne connaît pas, il arrive parfois et *trop souvent* pour que ce soit un effet du hasard ou une simple coïncidence, que le sujet désigne la partie malade. Certains somnambules, en particulier M[me] M..., m'ont paru remarquables à ce point de vue. Mais il faut dire aussi qu'ils se trompent souvent.

Tous ces faits, quelque étranges qu'ils puissent paraître, peuvent s'expliquer cependant par une augmentation d'activité des sens, par une hyperesthésie sensorielle excessive, telle qu'on la constate dans le somnambulisme, sauf peut-être les derniers faits pour lesquels il faudrait invoquer une sensibilité organique spéciale.

A l'état mental des hypnotisés se rattache un

point qui m'intéressait particulièrement et que j'ai cherché à étudier et à résoudre. Les somnambules mentent-ils pendant leur sommeil ?

Pitres (1) répond affirmativement à la question. Pour lui, certains sujets peuvent, pendant le sommeil hypnotique, mentir volontairement et sciemment. Interrogés sur des faits qu'ils connaissent, sur des actes dont ils ont le souvenir précis, ils peuvent faire des réponses contraires à la vérité (2), et il cite à l'appui l'exemple d'une femme à laquelle il fit commettre un meurtre par suggestion pendant son sommeil et qui, dans un sommeil ultérieur, ne l'avoua qu'après avoir été pressée de questions et après l'avoir nié avec énergie.

Pour ma part, je n'ai jamais pu surprendre un des sujets que j'ai observés en flagrant délit de mensonge ; ils ont quelquefois refusé de répondre à mes questions ; si ma demande leur était désagréable, ils répondaient simplement : « Je ne veux rien dire », ou se taisaient ; jamais ils ne m'ont dit le contraire de la vérité. A plusieurs reprises, j'ai cru les prendre en défaut sur certains détails, mais, vérification faite, j'ai

(1) Pitres, *Des suggestions hypnotiques.*
(2) Pitres, page 60.

été obligé de reconnaître que je me trompais et que c'était ma mémoire qui était en faute et non leur bonne foi.

J'ai cité plus haut des observations dans lesquelles les sujets ont raconté des détails qu'ils auraient certainement préféré taire s'ils l'avaient pu. Je les ai souvent interrompus en leur disant: « Vous ne me dites pas la vérité », et toujours leur réponse a été la même pendant le sommeil somnambulique : « Je ne pourrais pas mentir. »

Il est possible du reste qu'en s'adressant à des natures vicieuses, le résultat fût différent et il serait intéressant de savoir comment se comporterait pendant le sommeil hypnotique un criminel de profession, un voleur ou un assassin, par exemple. Il est certain que ces recherches seraient difficiles et qu'il faudrait se mettre en garde contre une simulation probable, mais quoi qu'il en soit, ces essais présenteraient un grand intérêt au point de vue psychologique. Dans l'hypnotisme en effet, j'ai déjà eu occasion de le faire remarquer, l'être moral se livre tout entier, non seulement dans ses actes, mais dans ses pensées et ses sentiments les plus intimes ; tout apparaît, vices, défauts, travers, ver-

tus, passions, tout s'étale avec la plus implacable franchise, avec la naïveté la plus complète. Voir à nu l'âme d'un Lacenaire, quel sujet d'études pour un philosophe! Et qui sait si, dans cette exploration, il ne se rencontrerait pas quelque sentiment pur, diamant perdu dans la fange, quelque souvenir d'enfance qui, mis en œuvre par la suggestion, pourrait devenir le point de départ du relèvement moral du criminel et de son retour au bien?

VII. — *Du rapport de l'hypnotisé avec l'hypnotiseur.*

Une des questions les plus difficiles du somnambulisme provoqué est celle du ***rapport*** du sujet avec celui qui l'a endormi.

« Il est d'observation, dit le Dr Liébeault (1), que presque tous les somnambules artificiels sont en relation par les sens avec les endormeurs; mais rien qu'avec eux. » Le sujet entend tout ce que lui dit l'hypnotiseur et n'entend que lui, pourvu que le sommeil soit assez profond. D'après le Dr Liébeault, et j'ai pu constater le fait à plusieurs reprises sans pouvoir affirmer qu'il soit constant, le somnambule en communication avec son endormeur ne paraît pas entendre celui-ci lorsqu'il s'adresse à une tierce personne; il faut qu'il soit directement interpellé par lui.

Ce rapport avec l'hypnotiseur s'établit non seulement par l'ouïe, mais par toutes les autres

(1) Liébeault, page 51.

espèces de sensations. Ainsi, si l'endormeur prend la main du sujet endormi avec toutes les précautions possibles pour ne pas révéler sa présence, le sujet reconnaît immédiatement que cette main appartient à l'hypnotiseur et il obéit aux attitudes et aux mouvements que l'hypnotiseur imprime à ses membres sans que celui-ci prononce une parole. Si, par exemple, dans ces conditions, l'hypnotiseur soulève le bras du sujet, ce bras reste élevé, tandis que si une autre personne, non en rapport avec le sujet, lui élève le bras, ce bras retombe inerte. De même quand le bras a été mis en catalepsie, cette catalepsie cesse dès que l'hypnotiseur le prend, sans parler, pour lui faire faire un mouvement, tandis que si c'est une autre personne qui fait la tentative, elle éprouve une résistance invincible; il en est encore de même pour les mouvements automatiques qui ne s'arrêtent que quand l'hypnotiseur les arrête lui-même.

Quand des passes sont faites à quelques centimètres du sujet endormi, soit devant sa figure, soit même derrière lui, le sujet reconnaît si ces passes sont faites par celui qui l'a endormi ou par des personnes étrangères. Faut-il attribuer ce fait à une surexcitation de la sensibilité tactile?

Je ne sais. Quand on lui demande pendant son sommeil : Comment savez-vous que c'est moi qui ai fait ces passes ? — Je le sens ; telle est la réponse invariable ; mais il ne peut donner d'autres explications.

Quand un sujet est ainsi en rapport avec son hypnotiseur, celui-ci peut le mettre en rapport avec un des assistants de plusieurs façons. La plus ordinaire et celle qui réussit le mieux, c'est de prendre la main d'un des assistants et de la placer dans celle du sujet en les tenant toutes les deux et en disant au sujet : « Je vous mets en rapport avec cette personne ; vous lui obéirez comme à moi. « Le sujet est alors en rapport avec cette personne absolument comme avec l'hypnotiseur.

En quoi consiste en réalité ce phénomène singulier du rapport entre l'hypnotiseur et l'hypnotisé ? D'après le général Noizet et A. Bertrand dont le Dr Liébeault accepte l'explication, *le sujet reste en rapport avec l'hypnotiseur parce qu'il s'endort en pensant à lui*, et A. Bertrand fait à ce propos la remarque suivante, reproduite par M. Liébeault : « Ce que l'on observe sous ce rapport chez les somnambules ne diffère pas de ce qui arrive tous les jours dans le sommeil

ordinaire. Une mère qui s'endort auprès du berceau de son fils, même pendant son sommeil, ne cesse pas de veiller sur lui; mais elle ne veille que pour lui, et, insensible à des sons beaucoup plus forts, elle entend le moindre cri qui sort de la bouche de son enfant. »

Dans cette hypothèse, l'imagination du sujet ferait tous les frais de ce rapport et il n'y aurait pas de relation spéciale, physique ou physiologique entre l'endormeur et l'endormi.

Le Dr Liébeault (1), Carpenter (2) et la plupart des hypnotiseurs modernes se rattachent à cette opinion.

Pour le Dr Liébeault, c'est la concentration de l'attention du sujet sur celui qui l'endort. « Il garde, dit-il, dans son esprit l'idée de celui qui l'endort et met son attention accumulée et ses sens au service de cette idée (3). »

Le sujet, dit Carpenter, est possédé par la conviction préconçue qu'une individualité particulière est destinée à exercer sur lui une influence spéciale (4).

(1) Liébeault, *Sommeil.*
(2) Carpenter, *Mental Physiology.*
(3) Liébeault, page 52.
(4) Carpenter, page 445, 4e édition.

Pour l'auteur anglais, c'est un effet d'une idée prédominante, et cette idée de rapport est suggérée, soit directement, soit indirectement, par le magnétiseur lui-même sans qu'il s'en rende compte quelquefois ; c'est une suggestion comme toutes les autres.

D'après Carpenter, l'histoire du mesmérisme en donnerait une preuve frappante. Mesmer lui-même et ses disciples immédiats ignoraient ce phénomène du rapport et cette prétendue loi du rapport ne s'établit que par la suite. Carpenter, en expérimentant sur des sujets qui n'avaient jamais assisté à des séances de magnétisme et n'avaient aucune idée de ces phénomènes, a vu que chez les sujets ainsi hypnotisés pour la première fois, le rapport existait aussi bien avec les personnes étrangères qu'avec l'endormeur lui-même. Du reste, ajoute-t-il, les personnes qui s'hypnotisent elles-mêmes pour la première fois et sans penser spécialement à une personne déterminée plutôt qu'à telle autre, sont aptes à communiquer avec tous les assistants et à en recevoir des suggestions.

Certains faits que j'ai observés me porteraient aussi à me ranger à cette opinion. Il en est cependant qui sont difficilement explicables ainsi

et qui sembleraient indiquer un rapport réel entre l'hypnotiseur et l'hypnotisé. Je ne puis m'étendre sur cette question, qui est plutôt du ressort de la physiologie que de la psychologie ; cependant je mentionnerai à ce propos l'expérience d'*hallucination négative partielle* de la page 178.

VIII. — *Conclusions.*

J'ai, dans les paragraphes précédents, passé en revue les phénomènes psychologiques les plus importants du somnambulisme provoqué.

Au travail analytique et descriptif devrait logiquement succéder la synthèse. Il resterait maintenant à interpréter ces phénomènes, à en chercher l'explication, à voir quelles lumières ils jettent sur le mécanisme de la pensée, à donner enfin une théorie générale du somnambulisme provoqué. Mais cette tentative serait aujourd'hui prématurée et la solution du problème ne sera possible que quand les fonctions du cerveau, et spécialement la physiologie du sommeil naturel, seront mieux connues qu'elles ne le sont actuellement. Nous en sommes encore pour longtemps peut-être à la période d'expérimentation et d'analyse; la synthèse ne pourra venir que plus tard.

On peut cependant d'ores et déjà grouper certains phénomènes et donner des explications

particulières pour certains faits en attendant qu'une théorie générale puisse les coordonner tous.

Pour Braid, pour Carpenter, pour le Dr Liébeault et pour beaucoup des auteurs qui sont venus après eux, la plupart des phénomènes de l'hypnotisme s'expliquent par l'*attention concentrée*, par la *concentration de la pensée.* On sait, et on en a des exemples dans le rêve, que les idées peuvent déterminer des sensations tellement vives et tellement semblables aux sensations réelles que le sujet ne peut douter de leur réalité et de la réalité des objets qui doivent les produire. L'esprit peut ainsi créer d'emblée des sensations, et j'en mentionnerai un seul exemple emprunté à Carpenter.

Un procureur fiscal fut chargé de diriger l'exhumation du corps d'un enfant nouveau-né qu'on supposait avoir été empoisonné par sa mère. Quand le cercueil fut exhumé, le procureur déclara qu'il sentait déjà l'odeur de putréfaction du cadavre et, se trouvant mal, tomba sans connaissance. A l'ouverture, le cercueil était vide.

L'influence de l'imagination, ou mieux d'une idée dominante, sur la production des sensations

se voit bien dans les expériences du baron de Reichenbach.

Ce dernier avait cru trouver un nouvel impondérable auquel il donna le nom d'*od* et qui serait répandu dans tous les corps et dans tout l'univers. D'après lui, certaines personnes ***sensitives*** étaient influencées par cet agent, qui se manifestait à elles sous la forme d'effluves chauds ou froids et surtout d'apparences lumineuses quand elles étaient placées dans l'obscurité.

Quelle que soit la valeur des expériences du baron de Reichenbach, dont des recherches récentes tendraient à faire admettre la réalité, Braid, dans des expériences de contrôle, a montré que les mêmes phénomènes peuvent être produits par la seule concentration de l'esprit du sujet, surtout lorsque celui-ci s'attend à ce qu'il va se passer quelque chose.

Les manifestations spirites peuvent aussi s'expliquer de la même façon. Rien d'étonnant à ce que des personnes ayant foi dans le spiritisme, et après être restées longtemps dans un état d'attention expectante, finissent par voir des apparitions lumineuses, par sentir des parfums de fleurs, par percevoir le contact léger de mains

qui voltigent dans l'air, par entendre des voix ou des sons musicaux.

Les hallucinations des rêves, celles des sujets hypnotisés, sont passibles de la même interprétation.

Mais ces mots « concentration de la pensée, attention concentrée », qu'expliquent-ils en réalité? Pas grand'chose en somme et ils ne sont que la pure et simple constatation d'un fait. Il faut donc aller plus loin.

Durand de Gros (Dr Philips) a eu le mérite de chercher à pénétrer plus profondément dans le phénomène. Pour lui, l'essentiel c'est de réduire à son minimum l'activité de la pensée en restreignant son exercice à l'un de ses modes les plus simples, et pour cela on le soumet à l'excitation exclusive d'une sensation simple, homogène, continue (telle que celle de la fixation d'un objet brillant). On amène ainsi une sorte de suspension de l'activité mentale, sauf sur un point; mais la force nerveuse continue à se produire dans le cerveau, où elle s'accumule, n'étant plus employée; il en résulte ce qu'il appelle une *congestion nerveuse*. Cette force nerveuse ainsi accumulée dans le cerveau peut se déplacer ou se porter sur telle ou telle partie, tel ou tel nerf,

tel ou tel organe sensoriel et augmenter alors son activité d'une façon remarquable. Les phénomènes hypnotiques ne sont pas autre chose qu'un déplacement de force nerveuse accumulée dans l'encéphale et soumise à la direction imprimée par l'hypnotiseur. Ce déplacement se fait sous l'influence d'une idée suggérée (*idéoplastie* de Durand de Gros).

Pour ma part, j'admets facilement cette influence de l'attention et de la concentration de la pensée sur les phénomènes de l'hypnotisme, spécialement pour ce qui concerne les sensations.

Mais il est cependant certains faits qui sont difficilement explicables avec cette théorie.

On conçoit que, sous l'impression d'une idée fixe qu'on vient de lui suggérer, l'hypnotisé voie au réveil une personne absente, mais comment expliquer de la même façon qu'il ne verra cette personne que huit jours après, si la suggestion a été faite ainsi? L'idée suggérée reste dans son esprit pendant ces huit jours sans qu'il en ait conscience, et le huitième jour l'hallucination suggérée se produit à l'heure fixée. Y a-t-il là une idée dominante et une concentra-

tion de la pensée sur un sujet déterminé ? J'avoue que je ne l'y trouve pas.

Mais il y a encore d'autres considérations à faire valoir. Je veux parler des phénomènes physiologiques (modification du nombre des battements du cœur, rougeur et congestion cutanée, vésication, etc.), que j'ai étudiés dans la première partie de ce travail. Si l'on veut bien s'y reporter, on verra facilement que ni la volonté seule, ni la suggestion seule ne suffisent pour expliquer ces phénomènes ; il faut qu'il y ait en outre un état particulier du sujet, une modification de son innervation cérébrale, en un mot une réceptivité et une aptitude réactionnelle bien différentes de ce qu'elles sont à l'état normal. Cet état cérébral particulier, en quoi consiste-t-il ?

Il est bien difficile de répondre à cette question. Tout ce que nous savons, c'est que nous pouvons le déterminer en produisant le sommeil hypnotique ; mais nous pouvons encore le déterminer d'une autre façon ; je veux parler ici de la *veille somnambulique* que j'ai étudiée dans un des paragraphes précédents. Or, si on analyse la façon dont s'établit cet état de veille somnambulique, on remarque de suite qu'il y a

pour sa production une condition essentielle. Lorsque sur un sujet je veux faire une suggestion à l'état de veille, je cherche d'abord à frapper fortement son attention. Je lui dis, par exemple : « Regardez-moi bien ou écoutez-moi bien », ou, sans paroles, ni gestes, je me contente de le regarder fixement d'une certaine façon, en un mot, j'imprime à son système nerveux un choc inattendu, j'*arrête*, pour ainsi dire, par quel moyen ? peu importe, geste, regard, parole impérative, le cours de ses pensées et l'évolution de son activité nerveuse, comme on arrête brusquement au passage un individu qui court ou une pierre qui tombe.

Ce *choc cérébral*, si l'on peut s'exprimer ainsi, me paraît la condition *sine quâ non* de la réussite ; il se produit une sorte de modification cérébrale, d'état particulier inconnu dans son essence, mais hors duquel les suggestions ne pourraient avoir leur effet utile.

Est-ce une action d'arrêt et le mouvement nerveux ainsi enrayé subitement se transforme-t-il en quelque chose, chaleur, électricité.... que sais-je ! qui modifie l'excitabilité et la réceptivité de la substance cérébrale ? On ne peut, jusqu'à

nouvel ordre, faire là-dessus que des hypothèses.

Il est cependant intéressant de rechercher si, dans la vie normale et dans la vie pathologique, on ne trouverait pas des états analogues. Or, il me semble qu'on en retrouve certains traits dans le *choc* des chirurgiens, c'est-à-dire dans cet état de commotion qui suit les blessures graves et les grandes opérations; de même, dans cette forme si curieuse d'aliénation mentale désignée par les auteurs sous le nom si mal choisi de *stupidité;* enfin n'y a-t-il pas aussi quelque chose qui s'en rapproche dans ce qu'on appelle communément des *absences,* et dans les *distractions* puissantes d'un Archimède ou d'un Ampère?

Le trait caractéristique de ces divers états, c'est la suppression momentanée plus ou moins complète de l'activité cérébrale. Cette suspension peut porter sur des régions plus ou moins étendues du système nerveux et présenter tous les degrés, depuis le collapsus des grandes opérations dans lequel tout est atteint, même le système nerveux de la vie organique, jusqu'aux degrés les plus légers, tels qu'on les observe dans l'absence ou dans la simple distraction.

En résumé, le fait primordial, essentiel, c'est

une *action d'arrêt* se produisant, soit graduellement comme dans le sommeil hypnotique, soit brusquement comme dans la veille somnambulique, action d'arrêt qui amène un état cérébral particulier dont la nature reste à déterminer, mais dont la caractéristique est l'aptitude à recevoir les suggestions.

Il serait peut-être possible d'aller plus loin dans l'interprétation des phénomènes, mais il faudrait pour cela aborder la théorie générale de l'innervation, ce qui n'est pas le but de ce travail.

J'ai voulu simplement indiquer, par quelques exemples, de quelle utilité peut être pour la connaissance des fonctions intellectuelles l'étude du somnambulisme provoqué, et surtout montrer que l'hypnotisme fournit aux philosophes, ce qui leur manquait jusqu'ici, un procédé d'analyse des phénomènes de conscience, et *une véritable méthode de psychologie expérimentale.*

APPENDICE

I. — *Des suggestions à longue échéance.*

Parmi les phénomènes du somnambulisme provoqué, qui frappent le plus l'imagination et qui paraissent le plus inexplicables, on peut placer les suggestions à longue échéance. J'en donnerai un exemple que je ferai suivre de quelques réflexions. Je donne le fait tel qu'il a été communiqué à la Société de psychologie physiologique, dans la séance du 29 juin 1885, et tel qu'il a été publié dans la première édition de cet ouvrage.

Suggestion à 172 jours d'intervalle.

Le 14 juillet 1884, l'après-midi, après avoir mis Mlle A... E... en état de sommeil hypnotique, je lui fais la suggestion suivante (Je trans-

cris la note prise sur mon cahier d'observations) :

« Le 1er janvier 1885, à dix heures du matin, vous me verrez ; je viendrai vous souhaiter la bonne année ; puis, après vous l'avoir souhaitée, je disparaîtrai. »

Le 1er janvier 1885, j'étais à Paris (Mlle A... E... habite Nancy). Je n'avais parlé à personne de cette suggestion.

Voici ce que le jour même elle raconta à une de ses amies, et ce qu'elle me dit plus tard, ainsi qu'au Dr Liébeault et à d'autres personnes.

Le 1er janvier, à dix heures du matin, elle se trouvait dans sa chambre quand elle entendit frapper à sa porte.

Après avoir dit : « Ouvrez », elle me vit entrer à sa grande surprise et lui souhaiter de vive voix la bonne année.

Je repartis presque aussitôt et, quoiqu'elle se mît de suite à la fenêtre pour me voir sortir, elle ne m'aperçut pas.

Elle remarqua aussi, ce qui ne laissa pas de l'étonner à cette époque de l'année, que j'avais un habillement d'été (c'était celui-là même que je portais le jour où je lui avais fait la suggestion).

On eut beau lui faire observer que j'étais à Paris à cette date et que je ne pouvais avoir été chez elle le 1er janvier, elle persista à soutenir qu'elle m'avait vu, et aujourd'hui encore, *malgré mes affirmations*, elle est convaincue que je me suis présenté chez elle.

Ainsi, après 172 jours d'intervalle, la suggestion que j'avais faite s'est réalisée dans ses plus petits détails. Pour ma part, je ne mets pas en doute que les suggestions ne puissent réussir après un temps beaucoup plus long et peut-être même après plusieurs années.

Les faits n'ont pas tardé à justifier l'opinion que j'émettais à la fin de cette communication.

Depuis que ces lignes ont été écrites, M. Liégeois a vu se réaliser une suggestion à un an d'intervalle. J'en emprunte le récit au *Rappel* du 19 octobre 1886.

« Les lecteurs ont ici la primeur d'une étonnante expérience, dont le récit inédit nous arrive à l'instant de Nancy. C'est de suggestion hypnotique qu'il s'agit; de suggestion à longue échéance; l'échéance est la plus longue, de beaucoup, qu'on ait vue.

MM. Bernheim, Liégeois, Beaunis avaient successivement et respectivement donné des

suggestions à 63, 100 et 172 jours de date. Cette fois la suggestion faite le 12 octobre 1885, à dix heures dix minutes du matin, pour se réaliser le 12 octobre 1886, à la même heure, était donc à 365 jours. Elle a parfaitement réussi.

M Liégeois en est l'auteur. Le sujet est ce jeune Paul M..., qu'il a présenté, au mois d'août dernier, à la section médicale du congrès de Nancy en une séance dont nous nous sommes occupé. C'est un excellent somnambule qui avait déjà été hypnotisé plusieurs fois quand, à la clinique de M. Liébeault, après l'avoir endormi, l'expérimentateur lui dit :

« Dans un an, à pareil jour, voici ce que vous aurez l'idée de faire. Vous viendrez chez M. Liébeault dans la matinée. Vous direz que vos yeux ont été si bien depuis un an que vous devez allez le remercier lui et M. Liégeois. Vous exprimerez votre gratitude à l'un et à l'autre et vous leur demanderez la permission de les embrasser, ce qu'ils vous accorderont volontiers. Cela fait, vous verrez entrer dans le cabinet du docteur un chien et un singe savant, l'un portant l'autre. Ils se mettront à faire mille gambades et mille grimaces et cela vous amusera beaucoup. Cinq minutes plus tard, vous verrez arriver un bohé-

mien suivi d'un ours apprivoisé. Cet homme sera heureux de retrouver son chien et son singe qu'il craignait d'avoir perdus ; et pour amuser la société, il fera aussi danser son ours, un ours gris d'Amérique, de grande taille, mais très doux et qui ne vous fera pas peur. Quand il sera sur le point de partir, vous prierez M. Liégeois de vous donner dix centimes comme aumône au chien qui quêtera et vous les lui remettrez vous-même. »

Voici maintenant, d'après le récit que, par lettre en date du 16, M. Liébeault nous en fait, tant en son nom qu'au nom de M. Liégeois, ce qui s'est passé le 12 du courant. Est-il nécessaire de dire qu'un secret absolu avait été observé par l'expérimentateur et que le somnambule n'avait pu apprendre de personne ce qu'on attendait de lui ?

Avant neuf heures, M. Liégeois était chez M. Liébeault. A neuf heures et demie, n'ayant rien vu venir, il croit l'expérience manquée et retourne chez lui.

Mais à dix heures dix minutes arrive le jeune Paul : il adresse à M. Liébeault les remerciements qui lui ont été suggérés un an auparavant et dont l'idée, latente pendant 365 jours, vient de

lui venir à l'heure prescrite; il s'est mieux souvenu de cette heure, lui qui n'y a jamais pensé, que M. Liégeois, qui l'a si longtemps attendue.

Ayant remercié M. Liébeault, il s'informe de M. Liégeois : ne va-t-il pas vènir ?

Celui-ci, averti par exprès, accourt.

A sa vue, Paul se lève, il court lui exprimer les mêmes sentiments de gratitude témoignés tout à l'heure au maître du logis. Puis l'hallucination jusque-là retardée par l'absence de son auteur se produit dans l'ordre prescrit. Sont présents, outre les deux savants précités :

MM. Sch..., ingénieur civil à Nancy; Dég..., ingénieur civil à Paris; Del..., chef de bataillon d'infanterie de marine en retraite, et quinze à vingt autres personnes, tant malades que curieux.

L'halluciné voit entrer un singe et un chien savant. Ces animaux se livrent à leurs exercices ordinaires. Il s'en amuse beaucoup. Les exercices terminés, il voit le chien tenant une sébile dans la bouche, s'avancer vers lui. Il emprunte dix centimes à M. Liégeois et fait le geste de les donner à l'animal.

Enfin, survient un bohémien qui emmena le singe et le chien.

Quant à l'ours, il ne parut pas. Autre incorrection : Paul ne songea à embrasser personne. A part ces deux manquements, la suggestion s'est réalisée.

L'expérience était terminée. Le jeune homme se plaignait d'un peu d'énervement. Pour le remettre en son assiette, M. Liégeois l'endormit du sommeil somnambulique et profita de la circonstance pour demander quelques éclaircissements sur ce qui venait de se passer.

Demande. — Pourquoi donc avez-vous vu tout à l'heure ce singe et ce chien ?

Réponse. — Parce que vous m'en avez donné la suggestion le 12 octobre 1885.

Demande. — Ne vous êtes-vous pas trompé d'heure; je croyais vous avoir indiqué neuf heures du matin ?

Réponse. — Non, monsieur. C'est vous qui faites erreur ; vous m'avez endormi, non sur le banc où je suis assis en ce moment, mais sur celui qui est en face ; puis vous m'avez fait aller avec vous dans le jardin et m'avez dit de revenir dans un an à pareille heure ; or, il était alors dix heures dix minutes et je suis arrivé tout à l'heure à dix heures dix minutes.

Demande. — Mais pourquoi n'avez-vous vu

aucun ours et n'avez-vous embrassé ni M. Liébeault ni moi ?

Réponse. — Parce que vous ne m'avez dit cela qu'une fois, tandis que le reste de la suggestion a été dit deux fois.

Tous les assistants sont frappés de la netteté et de la précision de ces réponses et M. Liégeois déclare que les souvenirs du sujet lui paraissent plus exacts que les siens.

Réveillé après dix à quinze minutes, Paul M..., tout à fait calmé, n'a aucun souvenir, ni bien entendu de ce qu'il vient de dire pendant ce court sommeil ni de ce que, en conséquence de la suggestion du 12 octobre 1885, il a fait avant de s'endormir ».

L'interprétation de ces suggestions à longue échéance est bien difficile à faire.

Pour ma part, sans en essayer une, je pencherais à y voir une sorte de mécanisme disposé pour produire à heure fixe un mouvement, quelque chose en un mot de comparable à un mouvement d'horlogerie (1).

Mon collègue, le professeur Bernheim (2)

(1) Voir pages 135 et 136.

(2) *De la suggestion et de ses applications à la thérapeutique.*

s'élève contre cette idée de comparer le cerveau de l'hypnotisé à un mécanisme monté pour produire un échappement à un moment donné et propose une explication très ingénieuse et très séduisante (1), mais qui ne me paraît pas acceptable.

D'après lui, « la suggestion déposée dans « le cerveau pendant le sommeil, restée comme « un souvenir latent au réveil, est susceptible « de redevenir consciente spontanément ; si « la suggestion ne doit se réaliser qu'au « bout de plusieurs semaines, l'idée n'est pas « latente et inconsciente jusqu'au jour de l'é- « chéance (2). »

Et plus loin : « 3° Les souvenirs latents de « l'état hynoptique peuvent se réveiller sponta- « nément dans certains états de concentration « psychique. »

« 4° L'idée des suggestions à réaliser à lon- « gue échéance ne reste pas inconsciente jus- « qu'au jour de l'échéance ; la conscience de « l'idée déposée dans le cerveau pendant l'état « hypnotique peut se réveiller par moments, « comme les autres souvenirs latents, dans

(1) P. 169 et suivantes.
(2) P. 175.

« ces mêmes états de concentration psy-
« chique (1) ».

M. Bernheim invoque à l'appui de son opinion deux faits. Dans ces deux cas, les sujets, sur la demande du D[r] Bernheim, lui ont dit avoir pensé une fois pendant leur sommeil (naturel) à l'acte qui leur avait été suggéré pendant le sommeil hypnotique.

Voici le premier fait que je transcris textuellement :

« A l'une, je dis pendant son sommeil : « Jeudi prochain (dans cinq jours), vous pren- « drez le verre qui est sur la table de nuit et « vous le mettrez dans la valise qui est au pied « de votre lit. »

Trois jours après, l'ayant de nouveau endormie, je lui dis : « Vous rappelez-vous ce que je « vous ai ordonné ? » Elle me répond : « Oui, « je dois mettre le verre dans ma valise jeudi « matin, à huit heures. » — « Y avez-vous « pensé depuis que je vous l'ai dit ? » — « Non. » « — « Rappelez-vous bien. » — « J'y ai pensé « le lendemain matin à onze heures. » —

(1) P. 175.

« Étiez-vous éveillée ou endormie ? » — « J'é-« tais assoupie (1). »

Le second fait est le calque du premier.

Ces faits ne me paraissent pas convaincants et la difficulté, à mon avis, reste toujours la même.

Que la somnambule y ait pensé une fois à 11 heures du matin, deux jours avant l'exécution de l'acte, c'est possible ; mais elle n'y avait pensé qu'une fois ; sans cela, sur l'insistance du Dr Bernheim, elle n'eût pas manqué de le dire.

Il reste donc toujours à expliquer pourquoi la suggestion remémorée une première fois spontanément et une seconde fois à la suite de la demande s'est réalisée au jour et à l'heure fixés. C'est absolument comme si la suggestion avait été faite à deux jours de distance au lieu de cinq ; l'explication de M. Bernheim fractionne la difficulté, elle ne la résout pas.

J'avais invoqué, non pas comme explication, mais comme type de phénomène du même ordre, le fait du réveil volontaire à heure fixe (2).

(1) P. 174.
(2) P. 140.

M. Bernheim dit à ce sujet : « Pourquoi le « dormeur se réveille-t-il à l'heure voulue? « Parce qu'il s'endort avec l'idée de se réveiller « à telle heure, et qu'il y pense toute la nuit, « sciemment et consciemment : l'attention est « immobilisée sur cette idée. S'il a la notion du « temps, quelques personnes l'ont et savent « exactement à chaque instant de la journée « quelle heure il est, ou bien s'il entend son« ner l'heure à la pendule, il se réveille spon« tanément à l'heure voulue (1) ».

Mais il me semble que si le dormeur pensait toute la nuit, *sciemment et consciemment,* à se réveiller à telle heure, il en conserverait quelque souvenir au réveil ; on se rappelle et parfois dans tous leurs détails des rêves qui n'ont fait que traverser un instant le cerveau pendant le sommeil et on ne se rappellerait pas une idée sur laquelle *l'attention a été immobilisée.* Est-ce admissible ?

De plus, l'auteur lui-même reconnaît que certaines personnes ont la notion du temps et savent exactement à chaque instant de la journée quelle heure il est ; si ces personnes y pen-

(1) P. 171.

saient constamment, sciemment et consciemment, elles en auraient conscience à n'en pas douter et elles se rappelleraient qu'elles ont songé à chaque instant à se demander quelle heure il peut être. Mais pas du tout, les choses ne se passent pas ainsi; c'est au milieu des occupations de la journée, après avoir fini un travail, par exemple, que l'on se demande subitement : quelle heure est-il ? et certaines personnes savent faire exactement la réponse.

Je vois pour moi dans tous ces faits des phénomènes de cérébration inconsciente et plus je réfléchis à ces questions, plus je suis persuadé que notre cerveau est une véritable machine qui travaille à notre insu, avec une activité dont nous ne pouvons nous faire une idée, et que les faits de conscience ne sont que de faibles échappées sur ce mystérieux travail.

La mesure inconsciente du temps me paraît être un de ces actes de cérébration inconsciente. Rudimentaire ou plutôt atrophiée chez l'homme civilisé, cette aptitude existe encore à un haut degré chez le sauvage et chez l'animal. Pour n'en citer qu'un exemple, le chien qui a l'habitude de sortir à telle heure avec son maître,

ne sait-il pas témoigner par sa mimique expressive que l'heure est arrivée dès que son maître tarde un peu à se lever pour la promenade habituelle ?

II. — *Un cas de chorée guéri par l'hypnotisme* (1).

La réalité des phénomènes de l'hypnotisme est mise encore en doute aujourd'hui par beaucoup de médecins. Dans une série de recherches entreprises dans ces derniers temps sur les caractères physiologiques du somnambulisme provoqué, j'ai eu occasion d'observer un certain nombre de faits qui excluent toute idée de simulation et qui me paraissent de nature à entraîner la conviction du sceptique le plus endurci. C'est un de ces faits que je viens publier aujourd'hui.

Un fait analogue avait déjà été observé quelques jours auparavant par mon collègue le professeur Bernheim, qui m'en avait fait part, et les deux observations ont été communiquées à la Société de médecine de Nancy dans sa séance du 25 juin 1884, avec pièces à l'appui.

(1) Observation publiée dans la *Gazette médicale de Paris* du 2 août 1884. Elle est reproduite dans le livre du Dr Bernheim, *De la suggestion et de ses applications à la thérapeutique*, p. 346.

Voici, très abrégée, l'observation, à laquelle je n'aurai à ajouter que quelques mots :

Victorine L..., âgée de douze ans et demi, d'un tempérament lympathique, mais forte et bien constituée, est atteinte d'une *hémichorée droite* sur laquelle sa mère me donne les renseignements suivants :

Première atteinte. — A quatre ans et demi, à la suite d'une frayeur, elle fut prise d'une chorée généralisée très intense. L'enfant ne pouvait ni marcher, ni articuler les mots, ni presque manger. En outre, le mal s'aggravait à certains moments de la journée; ces crises ou ces accès duraient dix à quinze minutes et se répétaient six à sept fois par jour. La durée de cette première atteinte fut de trois mois. Les douches d'eau froide furent le seul traitement employé.

Entre six et sept ans, douleurs articulaires.

Deuxième atteinte, à sept ans et demi. — Elle fut aussi forte que la première et offrit les mêmes caractères : mais elle ne dura que six semaines. Même traitement.

Troisième atteinte, à neuf ans et demi. — Le côté droit seul fut pris; six à sept accès par jour; durée : six semaines. Pas de traitement.

Quatrième atteinte, à onze ans et demi. — Même forme hémichoréique; même durée; toujours six à sept accès par jour. Pas de traitement.

Cinquième atteinte, à douze ans et demi. — Le premier accès eut lieu le 27 mai et fut suivi dans la même journée de six accès très violents. Le 28 et le 29, même nombre d'accès très violents; sa mère l'amène ce jour-là chez M. le docteur Liébeault, qui l'endort pour la première fois. Elle a encore deux accès dans l'après-midi, mais moins forts.

Le 31 mai, elle est soumise encore au sommeil provoqué; un seul accès léger qui fut le dernier.

Le 9 juin, à la suite d'une frayeur, les mouvements choréiques reparaissent, avec moins d'intensité cependant. Mais les mouvements sont très désordonnés, surtout dans la main et dans le bras. Sa mère la ramène pour la faire endormir.

Je me trouvais ce jour-là chez M. Liébeault; M. le professeur Bernheim m'avait précisément communiqué quelques jours auparavant un cas



Fig. 1. — Ecriture de Victorine L..., choréique.

de chorée dans lequel l'hypnotisme avait réussi, en une séance, à faire cesser le désordre des mouvements de la main et à permettre l'écriture, impossible auparavant. J'en fis part à M. le docteur Liébeault et le priai d'essayer la

même épreuve sur sa petite malade. Il y consentit immédiatement.

Je dis à Victorine L... d'écrire son nom. Malgré toutes ses tentatives, l'enfant, très intelligente et très docile du reste, n'arrive qu'à faire un gribouillage informe dans lequel on distingue à peine une L, première lettre de son nom, gribouillage que reproduit le *fac-similé* de la page 239 (fig. 4).

Alors M. Liébeault l'endort, et, une fois endormie, il lui dit d'écrire son nom. Voici ce qu'elle écrivit d'emblée, sans hésitation, les yeux fermés : (fig. 5.)



Fig. 5. — Écriture de Victorine L..., endormie.

Tous les mouvements choréiques avaient du reste disparu pendant le sommeil.

A son réveil, nous lui faisons de nouveau écrire son nom, les yeux ouverts cette fois. Le

fac-similé suivant (fig. 6) montre le résultat obtenu :



Fig. 6. — Écriture de Victorine L..., réveillée.

Les jours suivants, on continua les séances d'hypnotisme et l'amélioration se maintint.

Au bout de quelques jours, l'enfant n'avait plus de mouvements désordonnés et pouvait écrire, coudre et se livrer à toutes les occupations manuelles comme auparavant.

Ce fait, je crois, n'a pas besoin de commentaires, et il me semble que pour tous les esprits non prévenus, l'inspection des trois *fac-similés* reproduits ci-dessus vaut mieux que toutes les considérations possibles.

III. — *Remarques à propos d'une note de M. Beaussire : l'Observation interne et l'observation externe en psychologie.*

Dans une note publiée dans le numéro de septembre 1885 de la *Revue philosophique*, note intitulée : *l'Observation interne et l'observation externe en psychologie*, M. Beaussire rectifie un passage de mon article sur l'*Expérimentation en psychologie par le somnambulisme provoqué.* Voici ce passage : « L'observation interne, seule préconisée autrefois, n'a « rien donné de ce qu'on en attendait et tout le « génie des hommes qui se sont occupés de « l'étude de l'âme n'a pu prévaloir contre l'in- « suffisance de la méthode. En réalité, nous en « étions encore, il y a quelques années, au « *Traité de l'âme* d'Aristote, ou peu s'en « faut. »

La rectification de M. Beaussire porte surtout sur les mots « seule préconisée autrefois » dont il conteste l'exactitude historique.

Je ne fais nulle difficulté d'avouer que la phrase est un peu absolue dans sa forme et que l'expression a été peut-être un peu au delà de ma pensée. Cependant le fond m'en paraît juste et à ce propos je répondrai le plus brièvement possible à quelques-unes des objections de M. Beaussire.

Le *Traité de l'âme* d'Aristote, dit M. Beaussire, loin de reposer entièrement sur l'observation interne est, pour la plus grande partie, un traité de physiologie.

Cette assertion me paraît beaucoup trop absolue.

Il y a dans le *Traité de l'âme* trois doctrines ou trois parties, un peu enchevêtrées les unes dans les autres, mais qui n'en sont pas moins distinctes ; une partie métaphysique, une partie physiologique et une partie psychologique pure.

De la partie métaphysique (classification des causes, différence de la matière et de la forme, etc.), je ne parlerai pas ; elle est en dehors du débat.

La partie physiologique est très intéressante au point de vue historique, surtout pour un physiologiste, mais c'est certainement la partie *la plus* faible de l'ouvrage et elle est même,

sur plusieurs points, inférieure à ce qu'ont laissé quelques-uns des prédécesseurs d'Aristote.

La partie psychologique, au contraire, basée sur l'observation interne, est très remarquable; on pourrait même dire qu'elle n'a pas vieilli et qu'elle constitue, encore aujourd'hui, la base de la psychologie. On y trouve, en effet, la distinction de l'impression et de la sensation, déjà entrevue du reste par Platon; on y voit que la sensation est le fondement de la connaissance, et l'on pourrait faire remonter à Aristote, quoi qu'en aient dit quelques auteurs, le fameux axiome : *Nil est in intellectu...* Il admet, au-dessus des sens spéciaux, un sens commun, véritable *sensorium commune.* Il analyse et distingue la mémoire et la réminiscence, et ce qu'il en dit, ainsi que de l'imagination, relève uniquement de l'observation interne. Son âme pensante, qu'il sépare de l'âme sentante placée dans le cœur, n'a son siège dans aucun organe, car on sait que, pour Aristote, le cerveau n'est pas l'organe de la pensée; sa division des facultés de l'âme pensante ne peut donc être basée sur les organes et l'organisation. Il serait facile de trouver dans ce livre le germe de la doctrine associationniste; on y rencontre même les actes

du νοῦς considérés comme des actions d'arrêt. On voit donc que presque toutes les grandes questions psychologiques ont été sinon résolues, du moins abordées par Aristote et étudiées par lui à l'aide de l'observation interne.

Il me semble donc que dans les œuvres psychologiques d'Aristote et en particulier dans le *Traité de l'âme*, l'observation interne a une part beaucoup plus considérable que ne l'admet M. Beaussire.

Quant à l'observation externe, quelle est sa part? Appellera-t-on observation externe (en psychologie, bien entendu) quelques notions grossières d'anatomie et de physiologie, que justifie l'état des connaissances à cette époque, mais qui n'avaient et ne pouvaient avoir aucune utilité pour la psychologie? Appellera-t-on observation externe le fait de placer l'âme dans le cœur ou dans l'estomac? Est-ce l'observation externe et la division des organes, comme le dit M. Beaussire, qui dictaient à Platon sa division des facultés de l'âme raisonnable : l'intelligence. la science mathématique et la croyance?

Il y a dans cette question une confusion qu'il importe de dissiper. Décrire le cerveau et le système nerveux et bâtir *à côté* un système de psy-

chologie pure, cela ne constitue pas une psychologie objective; c'est de l'anatomie *plus* de la psychologie; mais on a beau les mélanger 'une à l'autre, cela ne suffit pas pour que leur pénétration réciproque s'opère, pas plus qu'on ne peut mélanger de l'huile et de l'eau. La psychologie des philosophes anciens et modernes, jusqu'à nos jours, n'a pas été autre chose que ce mélange. Ce n'était pas de leur faute, il est vrai, et la physiologie était si peu avancée qu'on ne peut leur faire un crime de retomber toujours dans l'ornière de l'observation interne. L'École de Cousin, en exagérant cette tendance et en l'érigeant en principe, n'a fait que montrer, avec une évidence encore plus forte, l'insuffisance de la méthode. Mais, en réalité, cette méthode était appliquée et appliquée presque exclusivement depuis des siècles.

Ce n'est que récemment que cette méthode a été abandonnée, non seulement pour l'observation externe, mais aussi pour la méthode expérimentale qui a déjà rendu tant de services. En tout cas, l'essentiel est de voir les philosophes comme M. Beaussire admettre l'insuffisance de l'observation interne en psychologie; il n'y a plus là, pour employer ses expressions,

qu'une question de dosage, et, pour ma part, en comparant les résultats des deux méthodes, je crois qu'il faut augmenter de plus en plus la dose de l'élément qui a jusqu'ici donné les meilleurs résultats.

IV. — *De la netteté des hallucinations de la vue.*

A propos de la netteté des hallucinations de la vue, je dis (1) : « Il est possible cependant « que, par l'exercice, les hallucinations de la « vue acquièrent la précision de la réalité. Dans « le rêve, il semble parfois en être ainsi, du « moins chez certains individus, car ce n'est « pas le cas chez moi... »

Je dois dire que depuis que ces lignes ont été écrites, j'ai eu, une seule fois, il est vrai, dans un rêve, des sensations aussi vives que dans la réalité.

Je voyais (18 février 1886) un paysage avec de l'eau, de la verdure, des arbres, des maisons, et tous les objets m'apparaissaient dans leurs contours et leurs couleurs avec la netteté la plus parfaite.

Mais il m'a été impossible de me rappeler

(1) P. 171.

au réveil si ce paysage a été une pure et simple hallucination ou si dans mon rêve il était lié à une action quelconque. Malgré tous mes efforts, il m'a été impossible de me souvenir comment il a paru devant mes yeux et comment il a disparu.

Ce que je me rappelai parfaitement au réveil, c'est qu'en le considérant je pensai immédiatement à la question qui m'avait souvent occupé de la netteté des images dans le rêve et j'ajoutai même mentalement : cette fois, je suis bien sûr d'avoir vu ce paysage comme si je l'avais réellement devant les yeux. *J'avais très distinctement la conscience que je rêvais et que je raisonnais sur la netteté de mon rêve*, et que je concluais à l'identité des images rêvées et des images réelles.

Quant à l'oubli des circonstances qui dans mon rêve ont précédé ou suivi l'apparition de ce paysage, il n'y a à cela rien d'étonnant ; il m'arrive très souvent de ne me rappeler que difficilement ou pas du tout les rêves que j'ai eus pendant la nuit et de me rappeler seulement que j'ai rêvé.

Il est à remarquer à ce sujet que les rêves que j'oublie ainsi le plus facilement sont ceux

dans lesquels le rêve a consisté en des actes ou des tableaux (personnages, objets animés ou inanimés), tandis que je me rappelle plus facilement les rêves qui consistent surtout en actes intellectuels. Ainsi il m'est arrivé souvent de rêver que je faisais mon cours, de chercher en rêve des problèmes physiologiques ou psychologiques qui m'avaient préoccupé pendant la journée, ou de suivre des raisonnements, et j'aurais pu au réveil écrire presque textuellement les discours que j'avais prononcés ou les élucubrations auxquelles je m'étais livré.

Du reste ces rêves, que j'appellerai *intellectuels* pour les distinguer des rêves d'action, d'émotion ou de sensation, quoique très nets au moment même du réveil, ne tardent pas à s'éteindre très vite dans la mémoire, si je ne les note pas immédiatement, et je ne puis plus alors en retrouver que des parcelles ou quelques phrases confuses.

V. — *De l'oubli au réveil chez les hypnotisés.*

M. Delbœuf (1) a attaqué l'assertion que j'ai émise au sujet de la mémoire chez les hypnotisés.

« Le fait caractéristique, ai-je dit, et qui a été « constaté par presque tous ceux qui se sont « occupés de cette question, c'est que la per« sonne hypnotisée, une fois réveillée, ne se « rappelle rien de ce qui s'est passé pendant le « sommeil hypnotique... (2) »

M. Delbœuf cherche à prouver qu'il n'en est rien. Les expériences qu'il a instituées lui démontrent le contraire et lui permettent de « ré« tablir dans son intégrité l'unité de la cons« cience des hypnotisés, que l'on était en voie « de regarder comme brisée. » Pour lui, il suffit, pour que le sujet se souvienne, que le sujet

(1) *La mémoire chez les hypnotisés*, mai 1886 (*Revue philosophique*).

(2) P. 116.

soit réveillé au milieu d'une action et que le *dernier acte du rêve soit le premier du réveil.*

J'avoue que mes expériences ne m'ont pas donné le même résultat que celles de M. Delbœuf. J'ai réveillé des sujets à toutes les phases du rêve, pour employer le terme de l'auteur, pendant, comme après l'action, sans avoir trouvé de différences au point de vue de l'oubli au réveil. Les seules exceptions à la règle posée plus haut provenaient d'un sommeil incomplet et pas assez profond.

Mais il me semble, en outre, qu'en s'en tenant aux seules expériences de M. Delbœuf, il est impossible d'arriver légitimement à la conclusion qu'il en tire.

J'éliminerai d'abord toutes les expériences (ce sont les premières) dans lesquelles M. Delbœuf recommande au sujet de se rappeler son rêve au réveil. Dans ces cas, en effet, rien de plus naturel que de voir le sujet se souvenir, puisque la suggestion lui en a été faite et j'ai moi-même signalé ce fait. Voici ce que je dis en effet : (1)

« En résumé, les lois suivantes régissent la « mémoire hypnotique :

(1) P. 119.

« 1° Le souvenir des états de conscience (sen-
« sations, actes, pensées, etc.) du sommeil pro-
« voqué est aboli au réveil, mais ce souvenir
« peut être ravivé par suggestion, soit tempo-
« rairement, soit d'une façon persistante;
« . . . . »

Restent donc les cas dans lesquels le sujet n'a pas reçu la suggestion de se rappeler son rêve à son réveil. Dans ces expériences, le résultat a été variable; tantôt le souvenir manquait, tantôt et le plus souvent il existait; mais je ferai remarquer que presque toutes les expériences ont été faites sur le même sujet qui a subi, en réalité, un véritable dressage. Enfin, dans ces cas, M. Delbœuf est-il bien sûr de n'avoir pas involontairement prononcé quelques paroles qui, entendues du sujet, aient pu lui suggérer le souvenir de son rêve?

Ce qui me porterait à le penser c'est la considération suivante : M. Delbœuf (1) relate une série d'expériences dans lesquelles, *sans prononcer un mot*, les actes suggérés pendant le sommeil l'ont été simplement par imitation des gestes de l'opérateur. Or, dans tous ces cas,

(1) Paragraphe 7 de son article, p. 459.

l'oubli au réveil a été absolu, *même quand le sommeil avait lieu au moment d'un acte, le dernier du sommeil et le premier du réveil.*

Il me semble qu'en présence de ces faits, il n'est guère permis d'hésiter sur la conclusion, et cette conclusion me paraît contraire à celle de l'auteur de l'article. Je suis convaincu pour ma part, d'après ce que m'ont appris mes expériences, que si M. Delbœuf répète les siennes en prenant bien soin d'éviter tout dressage antérieur du sujet et de s'interdire toute suggestion directe ou indirecte, il arrivera aux mêmes résultats que moi. *Méfiez-vous de la suggestion.*

Une réflexion pour terminer. Je ne veux pas dire que jamais il n'y a de souvenir au réveil; j'ai pris soin moi-même de remarquer qu'*il est probable qu'il y a des variétés individuelles suivant les sujets* (1), mais ce sont là des cas exceptionnels qui n'infirment en rien la règle générale.

(1) P. 118.

VI. — *La suggestion mentale.*

Un certain nombre de faits de *suggestion mentale* ont été communiqués dans ces derniers temps à la Société de psychologie physiologique par MM. Pierre Janet, Ch. Richet, J. Héricourt, Ochorowicz et j'en ai moi-même communiqué à la même Société un cas qu'on trouvera plus loin.

En Angleterre, la *Society for psychical Research* a publié un certain nombre de faits analogues.

L'attention est éveillée aujourd'hui sur cette catégorie de phénomènes déjà indiqués, du reste, par les anciens magnétiseurs, et quelque répugnance qu'ait l'esprit à admettre la réalité de phénomènes qui bouleversent les idées reçues, il est bon de les enregistrer en attendant qu'on puisse en donner une démonstration rigoureuse et en essayer une interprétation.

Peut-être y a-t-il dans les faits cités quelque condition qui nous échappe et qui en donnerait une explication toute simple, mais jusqu'à nouvel ordre, et à moins de mettre en doute la bonne foi de ceux qui les ont observés, il est impossible de les nier. Il est certain cependant que ces phénomènes ne pourront entrer dans la science positive que le jour où on pourra les reproduire à volonté, et par conséquent quand on connaîtra les conditions de leur production. D'ici là, il faut se contenter de les noter quand ils se présentent. C'est ce que je veux faire ici pour ceux que j'ai eu occasion d'observer par moi-même et pour d'autres qui m'ont été communiqués par M. Liébeault.

J'ai essayé une dizaine de fois environ de produire ces faits de suggestion mentale. Je n'ai constaté de réussite qu'une seule fois. C'est dans le cas que j'ai communiqué à la Société de psychologie physiologique. Je donne donc ici cette communication telle qu'elle a été faite et publiée dans les *Bulletins de la Société* (séance du 30 novembre 1885).

Un fait de suggestion mentale. — La munication de M. Janet me donne l'occasi

mentionner un fait de *suggestion mentale* que j'ai observé il y a quelques jours avec le Dr Liébeault. Le sujet est un jeune homme, très bon somnambule, bien portant, un peu timide. Il accompagnait chez M. Liébeault sa cousine, très bonne somnambule aussi, et qui est traitée par l'hypnotisme pour des accidents nerveux.

M. Liébeault endort le sujet et lui dit pendant son sommeil :

« A votre réveil vous exécuterez l'acte qui vous sera ordonné *mentalement* par les personnes présentes. »

J'écris alors au crayon sur un papier ces mots : « Embrasser sa cousine ». Ces mots écrits, je montre le papier au Dr Liébeault et aux quelques personnes présentes en leur recommandant de le lire des yeux seulement et sans prononcer même des lèvres une seule des paroles qui s'y trouvent et j'ajoute : « A son réveil, vous penserez fortement à l'acte qu'il doit exécuter, sans rien dire et sans faire aucun signe qui puisse le mettre sur la voie ».

On réveille alors le sujet et nous attendons tous le résultat de l'expérience.

Peu après son réveil, nous le voyons rire et se cacher la figure dans ses mains, et ce manège

continue quelque temps sans autre résultat. Je lui demande alors :

« — Qu'avez-vous ?

« — Rien.

« — A quoi pensez-vous ? »

Pas de réponse.

« — Vous savez, lui dis-je, que vous devez faire quelque chose à quoi nous pensons. Si vous ne voulez pas le faire, dites-nous au moins à quoi vous pensez.

« — Non.

« Alors je lui dis : « Si vous ne voulez pas le dire tout haut, dites-le-moi bas à l'oreille, » et je m'approche de lui.

« — A embrasser ma cousine », me dit-il.

Une fois le premier pas fait, le reste de la suggestion mentale s'accomplit de bonne grâce.

Y a-t-il eu simple coïncidence ? Ce serait bien étonnant. A-t-il pu, pendant son sommeil, reconnaître le sens des paroles que j'écrivais à la façon dont je les écrivais sur le papier, ou a-t-il pu les voir ? C'est bien peu supposable. Enfin je suis sûr qu'aucune des personnes présentes n'a pu le mettre d'une façon quelconque sur la voie de l'acte qu'il devait accomplir.

Il y a là évidemment quelque chose qui bou-

leverse toutes les idées reçues sur les fonctions du cerveau et pour ma part, jusqu'à ces derniers temps, j'étais parfaitement incrédule sur les faits de ce genre. Aujourd'hui j'arrive à cette conviction qu'il ne faut pas les repousser, les cas de réussite, quoique rares, étant trop nombreux pour être un simple effet de hasard. Aussi du moment que la question de la *suggestion mentale* était posée devant la Société, j'ai cru pouvoir, quelque étranges que paraissent ces phénomènes, y apporter mon contingent.

Le deuxième fait est un insuccès, mais un insuccès assez singulier et presque aussi instructif qu'un succès.

Il s'agit d'une jeune fille de la campagne hystéro-épileptique depuis trois ans et ayant plusieurs accès par jour dans les derniers temps. Elle venait chez le Dr Liébeault pour se faire endormir et le sommeil hypnotique a du reste amené une amélioration considérable dans son état.

On lui dit pendant son sommeil : « Vous verrez ce que nous pensons » et l'un de nous écrit sur un papier : « *Après votre réveil vous verrez M. Liébeault avec des cheveux noirs* »

et nous fait lire le papier. Notons que le Dr Liébeault est grisonnant et que ses cheveux et sa barbe tirent plus sur le blanc que sur le noir.

On la réveille; elle regarde M. Liébeault et se met à rire.

— Qu'avez-vous ?

— Je trouve qu'il a l'air singulier, monsieur Liébeault.

— Mais en quoi ?

— Je ne sais pas; mais il a l'air drôle; il a quelque chose.

— Où cela ?

— A la figure.

Et elle continue à regarder.

— Je ne puis dire ce que c'est; mais il n'est pas le même.

Puis, au bout d'un certain temps.

— *Il a la barbe blanche*, dit-elle.

Toutes les autres fois je n'ai eu que des résultats négatifs ou tellement vagues qu'il était impossible d'en rien conclure.

Aux faits que je viens de citer j'en ajouterai d'autres qui m'ont été communiqués par M. Liébeault. Les expériences ont été faites par M. Liébeault et M. de Guaita, homme de lettres,

le 9 janvier 1886 chez M. Liébeault. Je transcris purement et simplement le procès-verbal des faits tel qu'il m'a été transmis par M. Liébeault.

1° Mlle Louise L..., endormie du sommeil magnétique, fut informée qu'elle allait avoir à répondre à une question qui lui serait faite *mentalement*, sans l'intervention d'aucune parole, ni d'aucun signe. Le Dr Liébeault, la main appuyée au front du sujet, se recueillit un instant, concentrant sa propre attention sur la demande « *Quand serez-vous guérie?* » qu'il avait la volonté de faire. Les lèvres de la somnambule remuèrent soudain. « *Bientôt* » murmura-t-elle distinctement. On l'invita alors à répéter, devant toutes les personnes présentes la question qu'elle avait instinctivement perçue. Elle la redit dans les termes mêmes où elle avait été formulée dans l'esprit de l'expérimentateur.

2° M. de Guaita, s'étant mis en rapport avec la magnétisée, lui posa *mentalement* une autre question : « *Reviendrez-vous la semaine prochaine?* » — « *Peut-être* » fut la réponse du sujet ; mais invité à communiquer aux personnes présentes la question mentale, il répondit : « *Vous m'avez demandé si* vous *revien-*

driez la semaine prochaine. » Cette confusion, portant sur un mot de la phrase est très significative. On dirait que la jeune fille a *bronché* en lisant dans le cerveau du magnétiseur.

3° Le Dr Liébeault, afin qu'aucune phrase indicative ne fût prononcée, même à voix basse, écrivit sur un billet : *Mademoiselle, en se réveillant, verra son chapeau noir transformé en chapeau rouge.* » Le billet fut passé d'avance à tous les témoins ; puis MM. Liébeault et de Guaita posèrent en silence leur main sur le front du sujet, en formulant *mentalement* la phrase convenue. Alors, la jeune fille, instruite qu'elle verrait dans la pièce quelque chose d'insolite, fut réveillée. *Sans une hésitation*, elle fixa aussitôt son chapeau et avec un grand éclat de rire, se récria.

« — Ce n'était pas son chapeau ; elle n'en voulait pas. Il avait bien la même forme ; mais cette plaisanterie avait assez duré ; il fallait lui rendre son bien.

« — Mais enfin, qu'y voyez-vous de changé ?

« — Vous le savez de reste, vous avez des yeux comme moi.

« — Mais encore ? »

On dut insister très longtemps pour qu'elle

consentît à dire en quoi son chapeau était changé ; on voulait se moquer d'elle.

Pressée de questions, elle dit enfin :

« — *Vous voyez bien qu'il est tout rouge* ».

Comme elle refusait de le reprendre, force fut de mettre fin à son hallucination, en lui affirmant qu'il allait revenir à sa couleur première. Le Dr Liébeault souffla sur le chapeau, et redevenu le sien à ses yeux, elle consentit à le reprendre.

Je n'essaierai pas ici une interprétation de ces faits ; j'aurai peut-être occasion d'y revenir plus tard (1).

(1) On lira avec intérêt à ce propos l'article suivant: *De la simulation inconsciente dans l'état d'hypnotisme*, de M. Bergson, dans la *Revue philosophique*, numéro de novembre 1886).

VII. — *De l'interdiction du sommeil chez les somnambules.*

A propos des dangers de l'hypnotisation (1) je dis (2) :

« Enfin, si l'on a affaire à un sujet présen-
« tant une facilité exceptionnelle à se laisser
« hypnotiser, il est prudent de le prévenir et de
« le mettre en garde. Il faudra alors lui sug-
« gérer que personne ne pourra l'hypnotiser,
« sauf certaines personnes désignées d'avance
« et dont on peut être sûr, et que personne ne
« pourra lui faire de suggestions, soit à l'état
« de sommeil, soit à l'état de veille, et on re-
« nouvellera cette interdiction de temps en
« temps. »

Le fait suivant montre combien cette précau-

(1) Voir à propos des dangers de l'hypnotisme deux articles de Fr. Sarcey, dans les numéros des 20 et 27 mars 1886, du journal *La France*.

(2) P. 42 de ce livre.

tion peut être utile et combien cette interdiction peut avoir de force.

J'avais, pendant le sommeil hypnotique, suggéré à Mlle A... E... que personne ne pourrait l'endormir à l'exception de MM. Liébeault et Liégeois. Absent de Nancy depuis assez longtemps, j'avais tout à fait perdu de vue Mlle A... E..., lorsque je reçus d'elle la lettre suivante que je transcris textuellement. (Il faut noter qu'à son réveil je n'avais pas parlé à Mlle A... E... de cette interdiction.) :

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de soumettre à votre ama-
« bilité une demande qui, je n'en doute pas, me
« sera de votre part accordée sans difficulté. Je
« vous dirai, monsieur, que je fréquente de
« temps à autre le cabinet de M. le Dr Lié-
« beault et me prête, comme vous savez, à ses
« expériences ainsi qu'à celles de M. Liégeois.
« Dernièrement la fantaisie me prit de me lais-
« ser endormir par mon frère L... pour lequel
« j'ai beaucoup d'amitié. A cet effet, je suis allée
« trouver ces messieurs pour les prier de lever
« la défense qui m'a été faite et de faire excep-
« tion pour mon frère. Ils se sont exécutés de

« bonne grâce, mais ils ont reconnu qu'il leur
« était impossible de lever la défense sans votre
« assentiment.

« C'est dans cette circonstance, monsieur,
« que je vous prie de vouloir bien m'envoyer
« par écrit la manière et l'autorisation d'être
« endormie par mon frère L... ; c'est le moyen
« que m'ont indiqué ces messieurs.

« En attendant, etc.

« A... E... »

Je lui envoyai par lettre l'autorisation demandée, et son frère qui, dans plusieurs essais infructueux, n'avait pu parvenir à l'endormir, l'endormit immédiatement.

Ce fait a, il me semble, une certaine importance au point de vue de la théorie du sommeil par suggestion. Il ne suffit pas, et en cela je m'écarterais de l'opinion de la plupart des auteurs, il ne suffit pas que le sujet ait l'idée du sommeil pour qu'il s'endorme. Bien plus, dans le cas actuel, cette jeune personne désirait vivement être endormie par son frère, et malgré ce désir elle n'a pu y réussir quoiqu'elle n'eût pas conscience de l'interdiction qui lui avait été

faite. Comme par les expériences auxquelles elle a participé, elle est assez au courant des pratiques du somnambulisme, quand elle a vu que son frère ne pouvait l'endormir, elle a immédiatement supposé qu'on lui avait fait une interdiction pendant son sommeil et elle s'est adressée à MM. Liébeault et Liégeois qu'elle voyait souvent. C'est seulement après de nouveaux essais infructueux que ces messieurs lui ont conseillé de s'adresser à moi, supposant que l'interdiction provenait de mon fait.

Le cas est d'autant plus remarquable que Mlle A... E... a, comme je l'ai mentionné (1), la propriété de s'endormir spontanément.

Ces faits me paraissent prouver qu'il y a quelque chose de spécial dans le sommeil produit par suggestion et qu'on se trouve là en présence d'un état cérébral particulier comme j'ai essayé de le démontrer (2).

(1) P. 199.
(2) Voir p. 207 et 229.

VIII. — *A propos de la vésication par suggestion.*

A propos du cas de vésication par suggestion que j'ai rapporté (1), M. Ferrari, secrétaire de la Société de psychologie physiologique, a trouvé, dans un journal de magnétisme de 1840, la relation d'un cas semblable qu'il a bien voulu me communiquer.

Voici le fait :

M. le Dr Louis Préjalmini (d'Intra en Piémont) nous communique de nouveaux faits sur la somnambule Jognina Bava, dont il a été question dans notre premier numéro (novembre 1840).

« Ayant jugé convenable, afin de déraciner chez la Bava tout vestige de son ancienne maladie, de lui ordonner l'application d'un vésicatoire, devinez de quoi il fut composé ? Tout

(1) P. 73.

bonnement du papier sur lequel j'avais écrit l'ordonnance, qui une fois appliqué produisit l'effet désiré.

« Pendant qu'elle se trouvait en état de somnambulisme, j'avais eu soin de la prévenir de la nécessité de ce remède, et elle y avait consenti ; mais lui ayant dit, une fois réveillée, que je ne lui appliquerais sur la peau que le papier de l'ordonnance, elle répondit qu'il n'opérerait point ; toutefois, elle me laissa faire, et je viens de vous apprendre comment cela réussit.

Tout se passa, en effet, comme pour les vésicatoires ordinaires, et même mieux, car la plaie suppura pendant dix ou douze jours. Je jugeai à propos ensuite, pour mieux constater le fait, d'en répéter l'expérience. Cette fois, ce fut le célèbre médecin, M. de Bonis, qui voulut bien non seulement être témoin de la chose, mais fournir lui-même le papier, dont il posa une moitié tout près de l'autre moitié, qui avait été préalablement magnétisée et posée par moi. Le résultat ne se fit pas attendre, les deux morceaux opérèrent également l'un et l'autre. Ayant interrogé la somnambule sur les causes de ce phénomène, elle fit l'émerveillée de ce que nous ne comprenions pas une chose si claire.

« Mais les deux morceaux, dit-elle, faisaient tout à l'heure partie du même papier (assertion très vraie en effet, puisque le papier avait été coupé en deux par nous au rez-de-chaussée, tandis qu'elle était déjà dans son lit au premier étage). L'intention de M. Préjalmini, continua-t-elle, avait été de lui poser un vésicatoire, chose à laquelle elle s'était d'abord refusée, puis y avait enfin consenti. (Remarquez qu'ici la somnambule parle d'elle-même comme si c'était d'une autre personne.) Elle ne pouvait comprendre conséquemment pourquoi un vésicatoire coupé en deux ou en quatre dût opérer seulement par moitié ou par quart, d'autant plus que le morceau entier était passé auparavant par les mains du docteur magnétiseur, etc., etc. »

« Le fait est que les deux plaies suppurèrent beaucoup; nous nous sommes servis depuis du même papier pour former un pois à cautère. Ce cautère faisant beaucoup souffrir la malade, nous la mîmes de nouveau en état de somnambulisme, et elle nous prescrivit d'appliquer par-dessus un morceau d'étoffe en soie. Par ce simple moyen, en effet, les douleurs cessèrent presque entièrement. Il faut néanmoins vous dire qu'avant d'avoir indiqué le remède du mor-

ceau d'étoffe de soie, interrogée plusieurs fois par nous sur la durée de ses souffrances, elle avait répondu qu'elle en souffrirait pendant quatorze ou quinze jours, et elle ne se trompa point dans sa prédiction » (1).

Ceci prouve une fois de plus que les magnétiseurs avaient observé la plupart des faits que nous constatons aujourd'hui scientifiquement, et si quelques uns d'entre eux présentent au public un mélange suspect de vérité et de charlatanisme, il en est dont la bonne foi ne peut être soupçonnée et dont les expériences n'ont que le seul tort, si c'en est un, de se produire sur des planches.

Je termine cette note en mentionnant une expérience nouvelle de M. Focachon.

Après avoir obtenu sur Élisa... la vésication par suggestion, il se demanda s'il ne pourrait pas faire la contre-partie de l'expérience, c'est-à-dire empêcher une substance vésicante de produire la vésication.

Un morceau de toile vésicante fut partagé en

(1) *Journal du magnétisme animal*, publié sous la direction de M. J.-J.-A. Ricard, 2e année, 1840.

trois parties ; le premier fragment est appliqué sur l'avant-bras gauche d'Élisa, le second sur son avant-bras droit, le troisième sur la poitrine d'un malade qui avait besoin d'un vésicatoire. Une fois les emplâtres posés, M. Focachon déclare au sujet qui avait été mis auparavant en état de somnambulisme, que le vésicatoire de l'avant bras *gauche* ne produira aucun effet. Il était alors dix heures vingt-cinq minutes du matin. Jusqu'à huit heures du soir, Élisa ne resta pas seule un instant.

A huit heures du soir on enleva le pansement après avoir constaté qu'il n'avait pas été dérangé. A l'avant-bras *gauche* la peau était intacte, à l'avant-bras droit la peau était rouge et la vésication imminente et, en effet, en remettant les deux vésicatoires en place, on constata, au bout de quarante-cinq minutes, deux ampoules sur l'avant-bras droit et rien à l'avant-bras gauche.

Quant au fragment appliqué au malade de l'hôpital, il produisit au bout de huit heures une ampoule magnifique.

La contre-épreuve était faite (1).

(1) On trouvera les détails de cette expérience dans *le Rappel* du 23 juillet 1886.

IX. — *Quelques mots sur l'École de Nancy.*

On parle beaucoup aujourd'hui de l'*École de Nancy*, quelques-uns pour en dire du bien, beaucoup pour l'attaquer.

Il y a dans cette appellation d'*École, qui nous a été appliquée*, quelque chose qui ne répond pas exactement à la réalité. Le terme *École* implique un corps de doctrine cohérent et coordonné dans lequel tout se tient, une collectivité en un mot dont tous les membres partagent les mêmes idées; c'est ainsi qu'on disait autrefois: l'*École de Montpellier*, et qu'on dit aujourd'hui l'*École de la Salpêtrière*. Le public qui accepte volontiers les étiquettes toutes faites sans s'inquiéter beaucoup des idées qui sont dessous, paraît voir dans l'École de Nancy quelque chose de semblable et cela avec d'autant plus de facilité qu'on la pose en antagonisme avec l'École de la Salpêtrière. On a ainsi deux écoles en présence; Hippocrate dit: oui et Galien dit: non;

l'opposition est bien tranchée et la situation est nette et le public, dans la vie comme au théâtre, aime les situations nettes.

Au point où la question du somnambulisme provoqué en est arrivée, il me paraît utile de chercher ce qu'il y a de juste et ce qu'il y a de faux dans cette appellation d'école et de préciser ce qu'on doit entendre par ce qu'on a nommé l'*École de Nancy*.

Je ne ferai pas un historique déjà fait plusieurs fois; j'en résumerai seulement les points principaux.

C'est en 1866 que M. Liébeault publia son livre sur *le sommeil et les états analogues*. Ce livre, on le sait, passa inaperçu.

En 1882, M. Dumont, chef des travaux de physique à la Faculté de médecine, ayant eu occasion de suivre les consultations de M. Liébeault, se trouva convaincu de la réalité des phénomènes auxquels il avait assisté, fit lui-même quelques essais à l'Asile de Maréville, et présenta en 1882 à la Société de médecine de Nancy, quatre sujets sur lesquels il fit un certain nombre d'expériences. M. Dumont n'a du reste rien publié sur ce sujet.

M. Bernheim, professeur de clinique à la Faculté de médecine, aborda à son tour la question et publia en 1884 un travail sur *la suggestion*, travail qui fit sensation et dans lequel il eut le mérite de déterminer d'une façon précise, en élargissant les idées de Braid et de M. Liébeault, le rôle de la suggestion dans les phénomènes somnambuliques.

Bientôt après, M. Liégeois, professeur à la Faculté de droit, avait le courage d'entrer résolument dans la voie tracée par ses prédécesseurs, et lisait, devant l'Académie des sciences morales et politiques, son *Mémoire sur la Suggestion hypnotique dans ses rapports avec le droit civil et criminel.*

J'avais moi-même en 1885 publié (1) les deux études qui composent cet ouvrage.

On peut aussi rattacher à l'École de Nancy M. Focachon, pharmacien à Charmes (Vosges), avec lequel j'ai pu faire une partie des expériences mentionnées dans la partie physiologique de ce travail.

Il est à Nancy d'autres médecins qui s'occupent de ces questions, M. E. Lévy entre autres,

(1) *Revue philosophique* et *Revue médicale de l'Est.*

mais je ne parle ici que de ceux dont les recherches ont été publiées *in extenso* (1).

On voit que quelques noms résument ce qu'on a appelé l'*École de Nancy*. Dans ces recherches entreprises, sans parti pris, avec défiance et doute pour la plupart, nous sommes arrivés à des résultats concordants sur un certain nombre de points. Je les indiquerai en traits généraux.

1° Nos recherches n'ont pas confirmé l'existence et les caractères des trois états classiques, tels qu'ils sont décrits par l'École de la Salpêtrière (2).

2° L'importance capitale de la suggestion dans les phénomènes de somnambulisme a été constatée et mise hors de doute.

3° Contrairement à l'opinion générale, il a été démontré que le sommeil hypnotique se produit aussi bien chez les sujets normaux que chez les hystériques, chez les hommes que chez les femmes, et que la proportion des sujets

(1) Je ne dois pas oublier une thèse de M. Brullard, *Considérations générales sur l'état hypnotique*, soutenue en 1886 devant la Faculté de médecine de Nancy.

(2) De très vives polémiques se sont élevées sur ce sujet, et on peut lire en particulier le numéro de novembre 1886 de la *Revue philosophique*. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans ce débat.

aptes à entrer en somnambulisme est beaucoup plus grande qu'on ne l'admet d'ordinaire.

4° L'influence du cerveau sur les fonctions organiques dérobées à la volonté dans les conditions ordinaires a été mise en lumière d'une façon irréfutable.

5° Enfin, et c'est là, je puis le dire, le trait dominant, je noterai la tendance pratique de ces recherches.

En médecine, les recherches de MM. Liébeault et Bernheim ont montré tout le parti que les médecins peuvent tirer en thérapeutique de la suggestion et du sommeil somnambulique; elles ont prouvé que, contrairement à ce que croient encore beaucoup de médecins, cette influence peut être utilisée non seulement dans l'hystérie et dans les affections purement nerveuses, mais encore dans les maladies d'un tout autre ordre.

En médecine légale, M. Liégeois a montré l'importance de ces phénomènes et la nécessité d'en tenir compte en justice sous peine de s'exposer à des erreurs qui peuvent être préjudiciables aux prévenus et aux magistrats eux-mêmes.

En psychologie, j'ai essayé de prouver que le

somnambulisme provoqué constitue une méthode précieuse d'expérimentation et une sorte de vivisection morale qui, employée avec précaution, peut servir à la solution des problèmes de l'intelligence.

Les essais de M. Liébeault, rappelés au dernier congrès de la Société pour l'avancement des sciences à Nancy ont ouvert la voie à une véritable thérapeutique intellectuelle et morale, et le jour n'est peut-être pas loin où la pédagogie aura à compter avec les procédés de l'hypnotisme et où sera appliquée ce qu'on a appelé justement l'*orthopédie morale*.

Tels sont, il me semble, les traits principaux qui constituent la caractéristique de ce qu'on a appelé l'École de Nancy et ce qui lui donne son unité. Mais cette unité n'est que relative et on ne se trouve pas là comme dans une école au sens vrai du mot, devant un corps de doctrine homogène et cohérent. Au contraire, chacun des observateurs a ses idées propres et conserve son individualité, et il serait facile de noter les divergences profondes, radicales même qui les séparent.

M. Bernheim a sa façon d'endormir et M. Lié-

geois n'emploie pas les mêmes procédés que M. Liébeault; chacun s'est créé peu à peu une méthode qui lui est devenue familière.

M. Bernheim n'a pas, sur le rapport de l'hypnotisé à l'hypnotiseur, les mêmes idées que M. Liébeault. M. Bernheim s'en tient à la suggestion pure et reste inébranlable sur ce terrain, tandis que M. Liébeault tend à aller plus loin et je suis convaincu, pour ma part, que la suggestion n'explique pas tout et qu'il y a autre chose.

Enfin, au point de vue moral et psychologique, il serait facile de relever les différences profondes qui nous séparent.

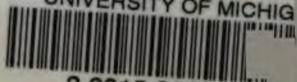
Ces divergences s'expliquent facilement et il n'en saurait être autrement dans une science qui n'est pas encore faite et qui n'en est encore qu'à ses débuts.

Mais ce qui nous est commun, c'est la conviction que nous avons tous de l'importance de ces questions, c'est la foi dans l'avenir de ces études, c'est le sentiment intime et profond que cette méthode si raillée constitue un des plus grands progrès de l'esprit humain et une de ses plus précieuses conquêtes.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

IMPRIMERIE ÉMILE COLIN, A SAINT-GERMAIN.


UNIVERSITY OF MICHIG
3 9015 05989 1401